

82

FRAGMENS

POUR

SERVIR À L'HISTOIRE

DES ÉVÉNEMENS

QUI SE SONT PASSÉS AUX PAYS-BAS DEPUIS
LA FIN DE 1787 JUSQU'EN 1789.

*Publiés par le COMTE DE TRAUTTMANSDORFF.
Avec des notes explicatives.*

A AMSTERDAM

Chez GABRIEL DUFOUR, Libraire.

1792.

Handwritten text in cursive script, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is mostly illegible due to fading and the watermark.

Houses of the Oireachtas

Faint printed text, possibly a title or header, located in the lower middle section of the page. The text is mostly illegible due to fading and the watermark.

AVANT PROPOS.

Ces fragmens ne sont que les matériaux dont je comptois me servir pour la rédaction d'un récit *fidele & exact*, de l'étonnante révolution dont j'ai été témoin en 1789.

Ayant occupé un des premiers Postes de l'État auquel j'avois voué mes services, mes concitoyens me sembloient avoir droit d'être informés par moi-même, d'événemens auxquels ma place m'avoit obligé de prendre part; & il m'importoit d'autant plus qu'ils le fussent avec *vérité*, que je les ai de tout tems trop estimés & aimés, pour ne pas attacher le plus grand prix au jugement qu'ils pourroient porter de moi.

Je me proposois, avant de leur livrer ce que j'avois rapidement jetté sur le papier à cette fin, de le refondre entièrement, pour le rendre plus digne de leur attention; mais le zele indiscret d'une personne, qui a cru peut-être me rendre service en publiant

mon insu, les notes que j'avois faites, & dont j'avois confié la copie à ses soins, ne me permet plus d'entreprendre un ouvrage qui exigeroit tant de tems (1); & je dois me borner à prévenir par une édition plus correcte, & par des notes explicatives propres à la rendre moins inintelligible, la mauvaise impression que pourroit avoir faite celle qui a paru *contre mon gré*, & qui ne fauroit que contribuer, comme tout ce qu'on a vu jusqu'aujourd'hui, à défigurer encore davantage des faits que l'esprit de parti s'est efforcé de peindre sous des formes si diverses, & toujours sous les couleurs trompeuses des apparences, jamais sous celles de la vérité. (2)

(1) Quoique ces fragmens ne paroissent qu'aujourd'hui, ils étoient écrits dès le mois de juillet, c'est à dire peu de semaines après l'annonce qu'on en a vu dans les gazettes, & c'est un hazard qui en a retardé l'impression jusques ici.

(2) Je n'ai point été surpris de voir paroître dans un moment de vertige tel que celui où se trouvoient les Pays-Bas, une foule d'écrits incendiaires, destinés à irriter contre le Souverain & ses Ministres, un Peuple nullement porté à se soulever, & il a fallu que je me soumette à ce cruel sacrifice; mais j'avoue

Ce fera donc moins à l'histoire de la révolution momentanée des Pays-bas, dont on a d'ailleurs été informé par les papiers publics, que servira ce récit, qu'à développer les circonstances, presque généralement ignorées, qui l'ont accompagnée, & peut-être plus encore, à éclairer celles qui me regardent.

Je conçois qu'au moment où les grands intérêts de l'Europe fixent l'attention générale, & où l'on ne songe presque plus aux troubles des Pays-bas, *qu'on croit finis*, on s'occupera encore moins de ce qui y est arrivé passé deux ans, & surtout de la façon dont peuvent y avoir contribué directement

que j'étois aussi étonné qu'affligé, de voir que c'étoit d'après de pareilles horreurs qu'une partie du public me jugeoit, sans égard à la façon dont il m'avoit connu jusques ici, & sans se donner seulement la peine de se procurer des notions plus vraies, quoique celles qu'il avoit, portoient à chaque ligne l'empreinte positive de la plus affreuse fausseté, & n'avoient été dictées à de vils écrivailleurs, que par la méchanceté de ceux qui espéroient réussir par de pareils moyens. Jamais mensonge n'a été moins déguisé que dans ces pamphlets dégoutans, tels que les

ou indirectement ceux qui ont eu le malheur d'y jouer un rôle; mais je n'en attache pas moins de prix à instruire de la vérité ceux qui veulent réellement l'être; (1) & je choisis même par préférence une pareille époque, ce choix devant prouver que je n'étois nullement inquiet de justifier des démarches, de la droiture desquelles je suis aussi parfaitement convaincu, que de la pureté des intentions qui les ont dirigées, & qui ont toujours servi de base à ma conduite & à mes actions.

Au reste je ne prétends donner au récit que je communique ici à mes concitoyens, d'autre force que celle de la *candeur* & de la *vérité*. Je n'attaque personne; si je réponds aux inculpations dont on s'est plu à me charger après coup, je ne me fers pour

foi - disant *lettres de Linguet à Joseph II.*; celle de *Faubert au Comte Trauttmansdorff*; l'infâme production des *masques arrachés* &c.; & jamais cependant on n'y a ajouté une foi plus aveugle!

(1) Ce n'est qu'à ceux - ci que ce petit ouvrage est destiné; car je renonce à persuader de la vérité, les personnes qui ne veulent pas l'être, & ne doute pas que tout ce qu'on voit arriver aux Pays - Bas encore,

cette juste défense, que des armes qui étoient dirigées contre moi (1); & je me

suffira pour convaincre celles qui, sans s'être laissées prévenir par la méchanceté & la calomnie, ne jugent cependant que d'après les événements, & ne pensent ni aux causes qui les ont produits, ni aux circonstances qui les ont accompagnés.

(1) Sur-tout *le mémoire pour servir à la justification du Comte d'Alton* que je cite très fréquemment, quoiqu'il soit plus destiné à m'inculper, qu'à défendre cet infortuné Général. *Il n'est pas de lui*, & je le regrette, car je suis bien sûr qu'il y auroit mis plus de loyauté que Mr. Jaubert qui s'en est chargé, & qui sous prétexte de venger la mémoire de son protecteur, semble avoir plutôt cherché à se venger lui-même, de ceux dont il croyoit avoir à se plaindre. Au reste, il m'étoit si facile de prévoir qu'on abuse-roit pour me nuire, des moyens que fournissoit une masse de papiers livrés au Public, sous la forme qu'on jugeroit la plus convenable à son but, & avec des omissions & altérations de dates &c., propres à surprendre l'opinion du Public qu'il s'agissoit d'induire, que j'eusse eu bien sujet de redouter de les voir en de pareilles mains, si j'avois eu la moindre chose à me reprocher; mais j'étois trop tranquille à cet égard, pour chercher à empêcher que cet ouvrage ne parût, ou pour le faire diriger en ma faveur, comme je le pouvois, ainsi qu'on le verra par la lettre ci-dessous citée, que m'écrivit le rédacteur du Journal Général de l'Europe, dont Jaubert avoit emprunté la

* 4

+ This was applied to me for
 a letter of introduction to the
 Minister in London, for permission
 to go to Botany Bay

tais sur plusieurs objets , dont je ne parlerai que dans le seul cas où la méchanceté

plume habile, & qui s'en est effectivement servi avec adresse dans tous les endroits où il y avoit des tournures heureuses à donner.

Voici cette lettre:

Monfieur le Comte!

„ Il fut un temps heureux où votre influence im-
„ médiate sur le Gouvernement Général des Pays-
„ Bas, vous laiffoit tous les moyens de faire répa-
„ rer une injustice à notre égard.

„ Il n'y a pas un an, il n'y a pas même huit
„ mois, Votre Excellence pouvoit encore nous
„ affurer fans obstacle, & nous faire obtenir fans
„ délai, le remboursement de tout ce que nous
„ avons perdu, pour avoir époufé trop chaudement
„ la caufe de feu l'Empereur. Si vous l'aviez fait,
„ Mr. le Comte, ce fervice n'eût pas été perdu
„ pour Votre Excellence; nous aurions la douce
„ fatisfaction aujourd'hui de lui prouver que nous
„ ne fommes pas ingrats.

„ Nous ne chercherons pas à perfuader ici Vo-
„ tre Excellence, qu'il étoit de l'intérêt de la Mai-
„ fon d'Autriche que nous fuflions complètement
„ fatisfaits à cet égard. Au befoin, nous pour-
„ rions en donner les motifs, & prouver que fi
„ l'on nous eût mis à couvert de nos pertes pas-
„ fées, & des rifques futurs, nous euflions fu alors
„ employer des moyens propres à fixer la fermenta-
„ tion en faveur du Souverain, malgré les in-

de mes ennemis m'y obligeroit. En un mot, mon principal & unique but est de

„ trignes des deux partis. Non, ce n'est point le
 „ moment d'agiter cette question; mais le temps
 „ est venu de vous dire, Mr. le Comte, qu'il est
 „ toujours de l'intérêt du Gouvernement, surtout
 „ quand il doit compte de ses actions à un Chef
 „ suprême, de ne point dédaigner les représenta-
 „ tions fondées des gens de lettres, & principale-
 „ ment de ceux qui ont su s'emparer de l'opinion
 „ publique. Le Gouvernement des Pays-bas, Vo-
 „ tre Excellence le fait plus que personne, a man-
 „ qué envers nous à cette maxime politique. Si
 „ nous étions haïeux, l'occasion de nous en dé-
 „ dommager se présente, & nous en profiterions.
 „ Mais le fiel de la vengeance ne troublera jamais
 „ la sérénité de nos ames; cette passion est au-
 „ dessous de notre caractère; il est plus doux
 „ d'être utile: nous avons toujours cherché à
 „ l'être, & c'est le parti que nous prendrons à l'égard
 „ de Votre Excellence, dans une affaire très délicate
 „ qui la concerne, & qui implique sérieusement d'au-
 „ tres personnages importants. Mais comme il est plus
 „ que temps que nous pensions sérieusement à réparer
 „ la brèche faite à notre fortune, il faut un accom-
 „ modement entre les intéressés & nous, afin que nous
 „ coopérions à les sauver d'une disgrâce certaine. Au-
 „ jourd'hui sur-tout, que pour avoir parlé en faveur
 „ de Leopold, pour avoir travaillé à lui conser-
 „ ver des partisans, nous nous trouvons de nou-

placer sous le vrai point de vue l'œil du lecteur, sans toucher à ce qui regarde *les ressorts secrets*

„ veau la victime de notre dévouement à la Mai-
 „ son d'Autriche, & que pour récompense notre
 „ journal est encore interdit, prohibé, & arrêté
 „ pour toutes les Provinces; ce qui depuis deux à
 „ trois mois nous occasionne une nouvelle perte de
 „ 4 à 500 Louis.

„ Voici, Monsieur le Comte, de quoi il est
 „ question de vous à nous: une personne que vous
 „ devinez peut-être, mais que nous ne pouvons
 „ encore vous nommer, nous a proposé de rédi-
 „ ger un mémoire pour la justification de feu le
 „ Général Comte d'Alton, & nous a remis en con-
 „ séquence des papiers de la plus grande impor-
 „ tance: entre autres choses il s'y trouve beau-
 „ coup de lettres originales, partie de Votre Ex-
 „ cellence, partie de certaines autres personnes
 „ attachées à des intérêts qui n'étoient pas trop
 „ ceux du Souverain; des dépêches ministérielles,
 „ des rapports &c. Nous ne vous cacherons pas,
 „ Monsieur le Comte, *qu'une main habile* pourroit
 „ faire un terrible usage de cet ensemble de pie-
 „ ces, qui toutes portent avec elles un caractère
 „ irrécusable d'authenticité. Elles peuvent non
 „ seulement servir à l'entière justification du Com-
 „ te d'Alton, mais encore à perdre plusieurs per-
 „ sonnes dans l'opinion publique & dans l'esprit
 „ du Roi d'Hongrie, & à en dénoncer plus d'une
 „ comme responsables de la perte actuelle des
 „ Provinces Beligiques.

de la grande politique des Cours, ni LES PETITES INTRIGUES DE QUELQUES PARTICU-

„ On peut aisément conjecturer d'après tous les
 „ renseignemens que nous avons, que vous avez
 „ été, Mr. le Comte, entraîné dans une cabale
 „ dont vous ignoriez & ignorez peut-être encore
 „ les projets & le but. Cette cabale existoit avant
 „ votre nomination au Ministère; & celui qui la
 „ conduisoit, l'homme le plus adroitement ambi-
 „ tieux, avoit tout prévu pour s'emparer de Vo-
 „ tre Excellence à son arrivée aux Pays-bas;
 „ c'étoit le plus difficile: il a aisément alors con-
 „ tinué à vous diriger, l'écueil étoit peut-être
 „ inévitable. Tout autre qu'un homme nourri dès
 „ l'enfance dans les grands principes d'administra-
 „ tion, dans ceux de cette philosophie éclairée
 „ qui conduit aujourd'hui l'Assemblée Nationale de
 „ France, tout autre y auroit succombé; & si la
 „ révolution n'eût pas été consommée, Votre Ex-
 „ cellence & le Général-d'armes eussent probable-
 „ ment été sacrifiés, c'étoit le but. Les affaires
 „ ayant pris une tournure toute différente de ce
 „ qu'on espéroit, il n'a pas été de l'intérêt de vos
 „ alentours de vous compromettre, & on a cru
 „ plus aisé & plus court de sacrifier le Général
 „ d'Alton & il est mort! mais pas assez tôt
 „ pour ses ennemis; car il a eu le tems d'instruire
 „ un vengeur, & de remettre entre ses mains de
 „ terribles monuments des intrigues des Cours;
 „ heureusement celui-ci s'est adressé à nous pour
 „ en être secondé.

LIERS, quoiqu'elles ayent, L'UNE & L'AUTRE, infiniment contribué à ce qui est arrivé; & que

„ Vos intérêts, Monsieur le Comte, exigent d'assou-
 „ pir entièrement cette affaire, & d'empêcher à TOUT
 „ PRIX la publication du mémoire dont nous nous som-
 „ mes chargés: mais vous concevez bien QU'IL EN
 „ COUTERA pour y parvenir.

„ 1^o. Il faut gagner l'ami de Mr. d'Alton, car il a
 „ imaginé toutes les précautions pour ne point être pris
 „ au dépourvu; il a déposé une copie authentique
 „ de tous ses papiers en Hollande; il en tient une
 „ autre; nous en avons une aussi, & les originaux
 „ vont être mis sous peu en lieu de sûreté. Mais
 „ si nous sommes secondés, nous pouvons promettre de
 „ l'amener à nos vues, & de terminer l'affaire à votre
 „ satisfaction.

„ 2^o. „ Pour sacrifier les avantages que nous sommes
 „ assurés de retirer de la composition & du débit de ce
 „ mémoire, il faut que nous en soyons LARGEMENT
 „ DÉDOMMAGÉS.

„ Nous vous avouons cependant, que si nous
 „ avons obtenu dans le temps nos indemnités,
 „ nous aurions rougi de mettre un prix à ce ser-
 „ vice: mais le tort que ce refus tacite de la part
 „ de Votre Excellence nous a occasionné, est
 „ incalculable, & nous sommes dans l'embarras.
 „ Consultez vous, Mr. le Comte, & consultez les
 „ autres personnes également intéressées à ce que
 „ rien ne transpire; & faites nous sans délai con-
 „ noître vos intentions. Mais entre-tems, com-
 „ me l'éloignement où vous vous trouvez les uns

*† Gaubert, this friend of
 Mr. d'Alton applied to me
 to procure him permission*

je pourrois non seulement changer, en les dévoilant, l'opinion de ceux qui ne jugent

„ des autres laisseroit un trop long intervalle en-
 „ tre vos réponses réciproques & celle que nous
 „ attendons de Votre Excellence, nous vous prions
 „ de nous accuser la réception de la présente, cou-
 „ rier par courier, & nous vous promettons de tenir la
 „ chose en surseance jusqu'à ce moment: & à tout évé-
 „ nement, si l'ami de Mr. d'Alton ne vouloit pas
 „ capituler, il y aura d'autres moyens de servir
 „ Votre Excellence, que nous nous réservons de
 „ lui développer au besoin.”

Etoit signé, LE BRUN.

Je n'ai que faire de parler du parti que j'ai pris, puisque l'ouvrage a paru, & certainement avec toute la méchanceté dont il étoit susceptible. Il y en a heureusement de si gauches, qu'elles décèlent à la première vue les mauvaises intentions du rédacteur. C'est ainsi, P. E., qu'il commence ma correspondance avec le Comte d'Alton, depuis le 28 Juillet 1789, & ne communique les réponses de ce Général que depuis le 17 Septembre. C'est ainsi qu'il laisse une lacune de plus d'un mois dans mes notes, & omet toutes celles que j'avois adressées au Général-Commandant entre les 28. Juillet & 2 Septembre, dont ma seconde note est datée. C'est ainsi qu'il ne cite les rapports du Comte d'Alton à S. M., que depuis le 4 Mars 1789. C'est ainsi qu'il cite, (page 39.) la lettre que j'écrivis au Comte d'Alton, pour le prier de faire passer de nouveaux ordres au Comte d'Arberg, & de lui envoyer une lettre que j'adressois à

que d'après de fausses notions ; mais qu'il me seroit même facile de détruire par ce seul moyen , les calomnies dont on n'a cessé de m'accabler.

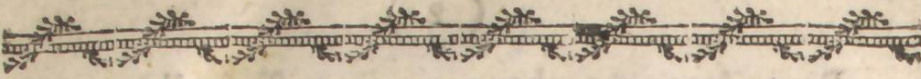
Comme cependant mes intérêts sont nécessairement liés à toute la chaîne des événemens , & qu'il s'agit d'éviter le moindre soupçon de partialité , je cite *non d'une manière vague* , MAIS PAR LEUR PROPRE NOM , les personnes qui y ont pris une part quelconque ; & je produis des extraits de lettres & de relations , ou autres pièces officielles , de l'authenticité desquelles on ne

ce Général pour la même raison ; & qu'il cite en même tems , (page 191 ,) le rapport par lequel le Comte d'Alton se plaignoit à l'Empereur , que cet ordre avoit été donné *à son insu* ; & c'est ainsi que tout lecteur attentif s'appercvra , qu'il cite très souvent des réponses que me faisoit le Comte d'Alton , à des billets *qu'il omet , quoiqu'il en soit question dans ces réponses* , &c. En un mot , ce soi-disant mémoire , qui n'est cependant qu'un recueil de pièces justificatives , & devoit par conséquent les livrer toutes sans la moindre omission , décele tant de mauvaise foi , qu'on conçoit facilement comment le rédacteur auroit pu le tourner à l'avantage de qui il auroit voulu , & au mien si j'avois eu la bassesse de me prêter à ses vues intéressées.

sauroit douter ; sans me permettre néanmoins d'en rappeler d'autres que celles qui sont déjà connues du Public par l'impression , ou qui au moins ne renferment aucun mystere dont la publicité pourroit devenir dangereuse ou nuisible. C'est d'ailleurs sans me servir d'un tiers , *mais EN MON PROPRE NOM, & à Vienne même que j'écris ceci* : ce qui prouve bien que je suis parfaitement convaincu de ce que je dis , & que si je me trompe peut-être dans mon jugement , ce n'est au moins certainement pas dans mes assertions.

Qu'on veuille considérer les difficultés infinies de tout genre , que j'ai eu à combattre ; le tems pendant lequel j'ai réussi à calmer & à éviter une explosion qui avoit déjà éclaté avec tant de force avant mon arrivée ; la façon dont je suis parvenu à me soutenir , moyennant cela , sans aucun secours & sans espoir d'en recevoir ; l'inflexibilité des esprits que j'avois à diriger ; l'impossibilité que même la clémence de Sa Majesté glorieusement régnante a rencontrée à les dompter autrement que par l'emploi de la force , & celle qu'on rencontre

roit encore à les contenir sans la ressource de 50 mille hommes, &c.; & l'on me rendra peut-être la justice de croire que si j'aurois eu les mêmes moyens, j'aurois également résisté à l'orage, & que sans ceux-là, tout autre y auroit succombé comme moi.



F R A G M E N S

P O U R

SERVIR À L'HISTOIRE DES ÉVÉNEMENTS

QUI SE SONT PASSÉS AUX PAIS-BAS DEPUIS
LA FIN DE 1787 JUSQU'EN 1789.

LORSQUE feue Sa Majesté se rendit aux Pays-bas en 1781, Elle y fut inondée de placets, dont la majeure partie concernoit l'administration de la justice.

Elle crut devoir lever la cause du mal, pour en faire plus certainement cesser les effets, & résolut d'établir une nouvelle organisation, qui devint plus tard une refonte générale, & à la fin un bouleversement total du système de gouvernement de ces provinces. (1)

(1) Je n'ai jamais pu concevoir que se proposant un bouleversement dont les suites étoient si faciles à prévoir, on ait attendu le moment où toutes les troupes qui se trouvoient dans le pays pour l'affaire de l'Escaut en fussent reparties, & qu'on n'ait

Peut-être ces changemens eussent-ils toujours déplu, mais ils devinrent encore plus odieux par les circonstances qui les accompagnerent, & par la façon dont on s'y prit en les exécutant.

Les esprits ne furent point préparés à ce qui devoit se faire; les intérêts personnels nullement ménagés; & le tout beaucoup trop précipité.

Au moyen de cela, un systême qui, avec de certaines modifications, eut pu réussir, devint en horreur à une Nation, plus ennemie qu'aucune autre de toutes les innovations quelconques, surtout lorsqu'il s'agit de porter le moindre préjudice à l'intérêt individuel de ses membres.

Elle s'étoit bornée depuis le diplôme du 1er. Janvier 1787, jusqu'au 1er. Mai, jour fixé pour l'introduction du nouveau systême, à des représentations très soumises, & en vérité assez sages.

En les écoutant; en l'éclairant sur le but des changemens proposés; en lui en démontrant *l'utilité & le besoin*, & en n'en conservant que ce qui étoit *réellement nécessaire & utile*, on eut tout obtenu.

Ce peuple, très susceptible d'enthousiasme, seroit allé au devant des desirs de S. M. moyennant une pareille condescendance.

Mais on s'obstina à ne vouloir entendre personne; toutes les représentations restèrent sans réponse, &

pas profité du séjour qu'elles y faisoient, pour entreprendre une chose, dont le succès étoit, si non impossible, au moins très difficile sans leur secours.

furent, d'après les ordres les plus positifs, simplement mises aux actes. Ceci fut envisagé comme une marque de mépris, qui irrita encore davantage.

Cependant le 1^{er} Mai approchoit, & les changemens devoient absolument se faire à cette époque. Alors les voix s'élevèrent de toute part; c'étoit le Clergé, la Noblesse, & la classe d'Avocats, Procureurs & gens de justice, qui perdoient & qui crioient le plus (1), & c'étoit ceux-là par conséquent qu'il s'agissoit de faire taire, en les indemnisant de leurs pertes; mais on négligea cette précaution.

On négligea aussi la triste ressource de mettre le peuple, qui étoit très tranquille encore, entre les mécontents & le Trône, & on donna aux prêtres, aux seigneurs terriers, & aux avocats, le temps de gagner la multitude, par la crainte qu'ils lui inspiroient du danger que courroit la Religion après l'érection du séminaire, & du despotisme tyrannique avec lequel regneroit le Souverain, dès qu'il auroit établi les Intendances.

(1) Le Conseil de Brabant surtout, voyoit avec peine cesser des abus, dont il avoit si bien su tirer profit; aussi est-ce principalement à la conduite qu'il a tenue, qu'il faut attribuer la réussite de ce qui est arrivé. — S'il avoit fait son devoir, dans le tems où il craignoit pour ses propres intérêts, comme il le fait aujourd'hui qu'il ne craint plus rien, je n'aurois pas eu les embarras, que la résistance de ce tribunal me faisoit sans cesse essuyer.

La vérité & le mensonge furent employés avec un succès égal, pour séduire un peuple naturellement crédule, & très attaché aux anciens usages, ne fussent-ils même que des préjugés.

Que restoit-il à faire dans ces circonstances ? Dire, qu'on ne vouloit pas forcer la Nation à adopter des idées dont elle méconnoissoit l'utilité ; donner de nouvelles preuves de justice & de bonté ; revenir insensiblement sur ses pas, eut peut-être été le meilleur parti à prendre (1) ; d'autant plus, que bientôt après, passant de l'opiniâtreté à l'insolence, cette Nation (2) ne se contenta plus de rejeter les innovations, mais eut voulu changer d'état, & rentrer dans celui où elle s'étoit trouvée il y a 200 ans ; qu'elle ne mit, en un mot, plus de bornes à ses prétentions. (3)

(1) Il l'eut été surtout au moment où la Monarchie se voyoit entraînée en une guerre ruineuse, dont la durée, & les suites étoient incalculables. On verra plus bas, que ce fut mon premier avis.

(2) J'ai eu de fréquentes occasions de me convaincre, que c'est à tort qu'on impute à la Nation entière, les insolences que se sont permises quelques insensés sous son nom, & qu'elle n'a jamais approuvés. Il en arrive encore de même en ce moment.

(3) Après avoir rejeté de la façon la plus dure, la plus injurieuse pour une Nation qui élève sa voix vers le Trône, & la plus injuste, oseroit-on dire, toutes les représentations qu'elle avoit faites depuis plusieurs mois, on commença, dès que les Etats se portèrent à refuser les subsides, à céder avec autant de foiblesse qu'on avoit obstinément refusé auparavant. Ils

Les malheureux événemens, qui ont été la suite de ceci, sont trop connus, pour qu'il soit nécessaire d'en rappeler le souvenir ; je ne ferai donc mention que de ceux qui se sont passés sous mes yeux, & dont j'ai eu le malheur d'être témoin.

Le 5 Août 1787, au moment où je m'y attendois le moins, je reçus une lettre du Prince Kaunitz, par laquelle ce Ministre m'annonçoit : *Que S. M. m'avoit destiné à la place de Ministre plénipotentiaire aux Pays-bas, sur le pied que l'avoit été Mr. de Belgioioso ; qu'il avoit fort applaudi à ce choix ; & que je devois me rendre tout de suite à Vienne, au cas que je voulusse profiter de cette bonté gracieuse de S. M., comme il croyoit que je le devois.*

Je ne pouvois pas me diffimuler le danger auquel je m'exposois en me soumettant à une entreprise, dont le succès étoit impossible à prévoir. Je remerciai donc Mr. le Chancelier de Cour & d'Etat encore le même jour, & lui dis : *Que, quelque flatté que je fusse du choix que S. M. avoit daigné faire de moi pour une place si importante & si difficile, plusieurs raisons la rendoient incompatible avec mes circonstances particulieres ; que je ne me sentoiss pas d'ailleurs les talens qu'il falloit pour la remplir, comme on l'attendoit sans doute de moi en m'y destinant ; mais*

ne s'apperçurent pas plutôt de l'inquiétude que causoit leur refus, qu'ils se fervirent sans cesse d'un moyen qui leur avoit si bien réussi, & porterent enfin l'insolence, jusqu'à commettre tous les excès que nous avons vus en 1787.

que je me rendrois cependant incessamment à Vienne, pour prouver mon obéissance, & détailler plus amplement mes raisons.

J'y arrivai effectivement le 12 Août. Le lendemain j'eus l'honneur de me mettre aux pieds de S. M.

Il ne fut pas question d'excuses; Elle m'ordonna de me mettre au courant des affaires des Pays-bas en lisant les actes qui les concernoient, & de lui dire mon avis sur ce sujet.

Je parcourus pendant une quinzaine de jours, une quantité immense de papiers; j'y vis à regret ce qui s'étoit fait, & je tremblai de ce qui devoit se faire encore; je représentai qu'il y auroit de la suffisance de ma part à espérer de mieux réussir, de la témérité à l'entreprendre; mais je ne fus point écouté.

Entretiens les Députés de toutes les Provinces Beligues, demandés par S. M., étoient arrivés à Vienne, & les Etats s'étoient prêtés à la concentration des troupes, que l'Empereur avoit exigée.

Je ne relève ces circonstances, que parcequ'elles servirent de base au premier avis que je donnai, & que je regrette encore n'avoir pas été adopté. Il consistoit à supplier S. M. de me faire partir sur le champ pour Bruxelles, avec ordre de dire en son nom: *Qu'ayant regardé l'envoi des Députés & la facilité avec laquelle s'étoit faite la concentration des troupes, comme une marque de soumission & de confiance, S. M. vouloit témoigner une égale confiance*

à la Nation; que le plan, qu'Elle s'étoit proposé pour les Pays-Bas, n'avoit d'autre but que le bien de ces Provinces; qu'on méconnoissoit Ses bonnes intentions à cet égard, & qu'on les croyoit incompatibles avec la Constitution; qu'Elle y renonçoit donc entièrement, & demandoit que ce fussent les Etats eux-mêmes qui Lui suggérassent les moyens d'obtenir ce but, sans léser des droits & des privilèges qu'Elle étoit bien éloignée de vouloir enfreindre.

Nous aurions successivement tout obtenu par ce moyen; mais S. M. me répondit: Qu'il ne pouvoit plus en être question, puisqu'Elle s'étoit déjà trop avancée envers les Députés, & avoit entre autre exigé quelques points PRÉALABLES.

Ces préalables qui devinrent dans la suite un objet d'horreur & de dérision dans le Pays, furent la première cause de tous nos malheurs.

Peu après arriva le fameux événement du 20 Septembre 1787, qui a manqué faire couler des flôts de sang à Bruxelles, & n'a été calmé que par une déclaration extorquée au Gouverneur Général ad interim Comte de Murrai.

Cette déclaration satisfit pour le moment, surtout le quatrième article où il est dit: qu'il seroit établi des conférences, pour TRAITER avec les Etats; mais comme ceci étoit susceptible d'interprétation, on en abusa dans la suite. Tous les avantages dans cette déclaration étoient pour les Etats séculiers, & rien pour le Clergé, dont les clameurs ne firent qu'augmenter lorsqu'il s'aperçut qu'il n'avoit plus

rien à espérer. C'étoit plutôt celui-là qu'il eut fallu appaiser, & dès qu'il l'auroit été, on eut facilement réuffi dans d'autres objets, plus importans qu'un féminaire, ou la fuppreffion de quelques confréries & proceffions. (1)

Sa Majefté défaprouva tout ce qui s'étoit fait à cette malheureufe journée, mais furtout la façon dont fes troupes avoient été vilipendées. Elle m'ordonna d'aller d'abord relever Mr. de Murray dans le Gouvernement civil (2), & nomma le Comte

(1) Il eft certain que fans les intrigues du Clergé, qui parvint à inquiéter les confciences au fujet de la Religion, on feroit bien difficilement parvenu à foulever la Nation d'ailleurs tranquille, & nullement mécontente des changemens qui devoient fe faire, puisqu'ils lui étoient prefque tous favorables &c.

(2) Voici la lettre que m'écrivit l'Empereur à ce fujet. Vienne ce 8 Octobre 1787.

„ Je crois l'époque enfin arrivée où il convient de vous
 „ rendre le plutôt poffible à Bruxelles. Vous verrez par
 „ l'expédition de la Chancellerie d'Etat, qu'on dit les trou-
 „ bles finis. Mais Mr. de Murray a terminé par une école,
 „ à peu-près auffi forte qu'étoit celle du comte de Bel-
 „ gioiofo, & de leurs Alteffes Royales.

„ Il a caufé une efpece d'émeute; il a laiffé infulter le mi-
 „ litaire fans en tirer raifon, en cédant fur tout, & en don-
 „ nant aux Etats une déclaration en mon nom, abfolument
 „ contraire aux ordres que je lui avois transmis; auffi me
 „ vois-je dans le cas, vû les infirmités de cet homme in-
 „ valide, de conférer fa place de Commandant Général au
 „ Lieutenant-Général d'Alton, que j'ai nommé en même
 „ tems Feldzeugmeister. C'eft un homme à qui je connois

d'Alton Commandant Général avec des pleins-pou-
voirs qui le rendoient absolument indépendant : circon-

„ assez de fermeté & d'intelligence, pour bien gérer cette
„ besogne.

„ Quant à vous, l'essentiel sera, lorsque vous serez arrivé
„ aux Pays-bas, de déclarer ne vouloir plus entendre parler
„ de ce qui s'étoit passé, & que vous avez ordre de n'en-
„ trer en négociation quelconque avec les Etats, sur tout ce
„ qui est relatif à cette histoire scandaleuse ; que les Tribu-
„ naux restant entièrement sur l'ancien pied, ainsi que les
„ grands Baillages & les administrations municipales, il
„ vous étoit enjoint de n'écouter là-dessus d'autres plain-
„ tes, mais de faire rentrer tout dans l'état qui a subsisté
„ en Avril de cette année, & de le faire observer de même.
„ C'est la seule façon de faire cesser toutes les intrigues &
„ clabaudages dont on ne verroit pas de fin sans cela. Il
„ faut avoir la patience d'écouter beaucoup, & de parler à
„ différens individus ; mais il faut tenir ferme, & ne pas
„ se laisser arrêter, ni intimider par qui que ce soit dans
„ l'exécution des ordres, & à l'égard de tout ce qu'on est
„ en droit d'exiger. Il convient même de l'appuyer avec
„ une force *suffisante*, & de ne pas cesser que tout ne soit
„ exécuté, sans se laisser leurrer de vaines paroles, ou de
„ promesses protractives.

„ Il faudra faire maison neuve, & réformer peu à peu
„ bien des Employés qui se sont affichés scandaleusement
„ dans cette occasion.

„ Quant à Cornet de Grez, son renvoi doit déjà être
„ exécuté. C'étoit l'âme damnée des Etats, & qui a su
„ conduire en erreur M. de Belgioioso, leurs Alteſſes
„ Royales, & même M. de Murray, quoique je l'en eusse
„ prévenu.

„ C'est le Conseil de Brabant, & les fiscaux, qui sont les
„ plus entêtés, & les plus mal intentionnés, & sans lesquels

stance, dont les suites malheureuses étoient si faciles à prévoir, & qui rendoit ma place si différente de ce qu'elle avoit été du tems de mes prédécesseurs, & de ce qu'elle étoit encore au moment où on m'y avoit destiné, que ce n'est que par obéissance, & en tremblant, que je me suis soumis à aller la remplir.

Je me mis en route d'abord, & j'arrivai à Bruxelles le 27 Octobre 1787.

J'avois eu le bonheur d'être singulièrement bien

„ il n'y a pas moyen de rien faire. Il y faudra donc une bon-
 „ ne réforme. Le Chancelier de Crumpipen est celui qui sera
 „ le plus en état, s'il veut parler en honnête homme, & qu'on
 „ ménage son nom, d'indiquer les sujets les plus pervers,
 „ & qui mériteroient d'être renvoyés au plutôt, me réservant
 „ de les remplacer ensuite par d'autres individus, en
 „ conformité de ce que la joyeuse entrée exige.

„ Voilà tout ce que je puis vous dire pour le moment; je de-
 „ sire bien d'apprendre incessamment votre arrivée à Bruxel-
 „ les, & il ne me reste qu'à vous assurer de l'estime &
 „ amitié, avec lesquelles je suis.”

Cette lettre prouve que S. M. ne vouloit plus entendre parler de *négociation*, & on venoit de promettre qu'on *traiteroit* avec les Etats. Elle vouloit en outre, qu'on appuyât d'une force *suffisante* ce qu'on exigeroit en son nom, & il étoit plus que douteux que celle que nous avions, put contenir *tout le Pays* si on s'exposoit à le soulever. S. M. supposoit d'ailleurs, que *tout le monde feroit son devoir*, & c'est en quoi Elle s'est certainement trompée. Je n'aurois jamais cité cette lettre, si le Comte de Murray, que j'étois bien éloigné de vouloir *inculper*, ne m'y eut pour ainsi dire forcé par le mémoire qu'il a fait paroître à ce sujet.

annoncé. Sa Majesté Elle même, Leurs Alteſſes Royales, le Prince Kaunitz, & pluſieurs autres perſonnes avoient daigné dire du bien de moi aux Députés. Ceux-ci paroifſoient également contens de ma façon d'être envers eux, & avoient appris à leur paſſage en Allemagne, où j'étois placé alors, qu'on m'y vouloit du bien. Leurs rapports à leurs Principaux me furent donc favorables; je trouvai tout le Pays prévenu pour moi.

J'y fus effectivement beaucoup mieux reçu que je n'aurois jamais osé l'espérer; mon début ne fut qu'une fuite de succès, & peut-être aurois-je eu le bonheur de réuſſir, *ſi j'étois reſté ſeul*. Mais à peine avois-je commencé à profiter de la confiance qu'on me témoignoit, pour faire le bien, que je commençois auſſi à éprouver tous les jours de nouvelles difficultés.

J'avois apperçu que le féminaire général, dont S. M. avoit exigé l'étaſſement comme un des préalables, étoit l'objet qui inquiétoit le plus le Clergé, & j'avois pris ſur moi d'accorder un ſurſis de trois mois, pour calmer un peu l'eſprit de ce redoutable corps. On m'en fût un gré infini, & on ſe prêta avec une facilité réellement incroyable, à ce que je demandois d'ailleurs.

Les autres préalables, ceux même qui répu-
gnoient le plus & dont on redoutoit le plus les effets, s'obtinrent ſans qu'il fallut employer la force ou la violence, & ſans que j'aye jamais fait doubler une ſentinelle. Les ſubſides refusés depuis le mois

de Mai, s'accorderent à toutes voix le 3 Décembre, & on ajouta même à l'acte de consentement, *qui doit se trouver au bureau d'état à Vienne: QUE C'ÉTOIT AUSSI POUR TÉMOIGNER LA RECONNOISSANCE QU'ON AVOIT, DE L'ENVOI D'UN MINISTRE SI AGRÉABLE À LA NATION.*

Mais Sa Majesté n'approuva pas le sursis, & m'ordonna d'aller en avant avec l'établissement du séminaire, *quoiqu'il puisse en arriver*; ceci arrêta déjà sensiblement le succès de mes démarches.

Je trouvai bien des difficultés aussi dans la composition du Gouvernement, *dont presque tous les membres étoient odieux à la Nation, comme on le voit encore aujourd'hui.*

J'en trouvai également dans l'ordre que m'avoit donné Sa Majesté, de ne conférer de place qu'à des personnes qui avoient été employées dans le nouveau système, & qui pour cette raison déjà étoient suspectes.

J'en trouvai dans l'animosité incroyable qui re-
gnoit entre le parti patriotique & le parti royaliste, d'autant plus, que l'un & l'autre n'étoient pas uniquement composés de gens sensés, véritablement attachés à leur cause, mais aussi d'enthousiastes fanatiques, & de très mauvais sujets, qui ne se servoient de ce prétexte, que pour couvrir leurs fautes passées, & trouver protection, même contre la justice, dont le bras étoit déjà levé sur plusieurs d'entre eux.

J'en trouvai enfin, & de bien grandes, dans la

personne, & sur tout dans la façon de voir du Général Commandant, qui arriva à peu près vers le même tems (1).

Dès le premier jour je m'aperçus qu'il vouloit *vaincre* une Nation qui n'étoit *déjà plus* révoltée; *conquérir* un pays qui n'étoit pas perdu; se faire honneur enfin d'une chose qu'il étoit au désespoir de trouver déjà faite, & qu'il s'agissoit par conséquent de défaire, pour avoir l'air de l'avoir redressée selon les vues du Souverain (2).

Il ne se passa pas de jour, où il ne me fit des

(1) Je suis cependant persuadé, & c'est une justice que je dois lui rendre, que, tout comme je ne doute pas que je serois parvenu à *ramener cette Nation par la bonté*, si j'avois été seul, & que mes démarches eussent pu être toujours dirigées d'après le même principe, *il l'auroit soumise par la force*, si depuis son arrivée où on a commencé à l'employer, elle l'eut toujours également été.

(2) Le Comte d'Alton croyoit l'emploi de la force, & la voye de rigueur préférables; celle de la persuasion me sembloit l'être, *aussi long-tems que le Pays n'étoit pas réellement devenu notre ennemi*, afin d'empêcher qu'il ne le devint. *Dans tous les cas il falloit pouvoir la soutenir*, & c'est ce qui étoit difficile à imaginer au moment d'une guerre, où l'Empereur ne pouvoit nous envoyer aucun secours, & avec des troupes trop peu nombreuses, & presque entièrement composées de gens du Pays. Le fait prouve aujourd'hui, que la force & la sévérité sont nécessaires; mais il n'est pas dit pour cela qu'elles l'eussent été également, si on les avoit employées dans le tems où elles ne l'étoient pas encore, & où nous n'avions pas même des forces suffisantes pour pouvoir nous en servir avec certitude de succès.

propositions propres à amener un événement qui pût lui en fournir le prétexte (1).

Celui du 22 Janvier 1788, fut le plus malheureux, & jamais il n'eut été question de coups de fusil, (*l'une des principales causes de tout ce qui est arrivé ensuite*) si le Comte d'Alton n'avoit pas mis la garnison sous les armes, *à mon insu*, & sans qu'il y en eut encore eu un véritable besoin (2).

Il avoit dès le moment de son arrivée, fait abolir les gardes bourgeoises *qui tenoient à la Constitution*, & auxquelles on attachoit le plus grand prix. La bagarre du 22 Janvier lui fournit l'occasion de s'emparer de force de la maison-de-ville,

(1) On ne croiroit jamais tout ce qu'un zèle outré engageoit le Comte d'Alton à exiger de moi. Je suis convaincu qu'en m'y prêtant, la révolution que j'ai réussi à différer encore deux ans, se feroit faite en deux mois. Il falloit cependant bien du courage pour lui résister, vû la confiance dont il jouissoit près de l'Empereur, & l'influence qu'il avoit sur les ordres que je recevois de Sa Majesté.

(2) Sa Majesté approuva cependant infiniment cette façon d'agir, qu'Elle appelloit ferme, mais dont Elle auroit jugé autrement, si Elle avoit été informée que ces premiers coups de fusil, si décisifs pour les suites qui en résulterent, ne se donnerent que contre une trentaine de polissons, *qu'on dit* avoir voulu insulter une patrouille. Du reste il n'y avoit pas de désordre en ville; tout le monde fermoit ses portes, les uns par crainte, & les autres parce qu'ils voyoient bien qu'ils n'étoient pas en état d'entreprendre quelque chose contre la force préponderante du grand nombre de troupes que nous avions alors à Bruxelles,

pour y établir un corps-de-garde, & y placer des canons.

L'un & l'autre irritèrent, & nuisirent visiblement à nos intérêts (1).

Depuis ce moment, ni les États, ni le Magistrat, ni la Bourgeoisie, ne crurent plus leurs assemblées libres à l'Hôtel de Ville; & si on ne se guérit jamais de la mauvaise volonté que cela avoit donnée, on n'abandonna jamais non plus le projet de s'emparer de ce Poste de force, comme on y réussit effectivement la veille de notre humiliante fuite de Bruxelles.

Une des fuites les plus malheureuses de la journée du 22 Janvier, fut la haine qu'elle inspira contre le Militaire, qui ne fut plus craint mais détesté, & la méfiance qu'elle donna contre moi, puisqu'on ne voulut jamais croire, que le Général-

(1) J'obtins de S. M. l'ordre de faire évacuer la maison-de-ville, dont la saisie attaquoit positivement le droit de propriété de la ville, & de faire construire un autre corps-de-garde; mais cette condescendance ne calma cependant pas entièrement, puisque nous restions toujours sur la place, qui depuis un tems immémorial, étoit la place d'armes des sermens & compagnies bourgeoises. Il nous la falloit cependant, dès que cessant de rester fideles sujets de S. M., on s'est mis dans le cas de devoir être traité comme de véritables ennemis; & si je me suis employé dans le tems où l'on n'en étoit pas encore venu jusque-là, à la faire restituer, ce n'étoit que pour être conséquent dans toutes mes démarches, & ne pas contrevenir par le fait, à la promesse de maintenir la constitution, *que venoit de faire solennellement l'Empereur.*

Commandant oseroit risquer de pareilles entreprises de son chef. On imagina donc que c'étoit avec mon consentement; que j'étois *tacitement d'accord*; que je voulois *tromper* la Nation. C'est depuis cette époque qu'on a commencé à me reprocher: que je voulois gouverner par les canons & les bayonnettes (1). Il ne me fut plus accordé qu'un reste de confiance, du moins par un petit nombre de gens; le bas-Clergé sur tout, excité par les écrits de Feller, & sourdement soutenu (comme le prouve l'expérience) par le Cardinal (2), & quelques Evêques,

pro-

(1) C'est depuis ce tems-là aussi, que trompé par ces fausses suppositions, on a commencé à me déchirer dans ces libelles, destinés à irriter une Nation qu'on vouloit soulever.

(2) Il me semble qu'il ne peut plus y avoir de doute sur le rôle qu'a joué le Cardinal dans cette révolution. Un seul mot de sa part eut pu l'empêcher; & quand il n'auroit pas voulu le lâcher ce mot, qui se bornoit à assurer: *Qu'il ne s'agissoit pas d'hérésie*, il eut suffi qu'il défendit les sermons & autres insinuations par lesquelles son Clergé s'efforçoit à persuader du contraire un peuple crédule & superstitieux. Il n'y a rien que je n'aie fait pour l'y engager; j'ai eu avec lui plusieurs conférences, dans lesquelles je lui ai parlé avec la plus grande confiance; je lui ai montré les lettres par lesquelles S. M. me disoit: *de lui reprendre l'ordre de St. Etienne, & de l'envoyer en exil à Luxembourg*; je l'ai exhorté à ne pas m'obliger d'en venir à cette extrémité: tout étoit inutile. Je suis persuadé qu'il avoit des engagements qui ne lui permettoient pas d'écouter la voix de la raison. J'ai différé tant que j'ai pu d'exécuter les ordres séveres de S. M., parce qu'il y avoit des momens où ils n'eussent pu l'être sans ris-

quer

profita de cette circonstance, pour me faire perdre le crédit dont j'avois jouï jusques-là. Ils ne me pardonnoient pas l'établissement du séminaire, *sur lequel il m'étoit expressément défendu de me relâcher.*

J'ai écrit tout cela dans le tems, & j'ai souvent répété que de pareils objets, mais surtout les voies de fait & les violences feroient notre perte; j'ai même demandé ma démission à l'Empereur, mais S. M. qui cependant restoit toujours inébranlable sur des points impossibles à obtenir, ne voulut point me l'accorder, & me dit: *que je ne devois pas la mettre dans cet embarras.*

Malgré toutes ces difficultés & malgré les peines qu'on se donnoit pour me faire perdre le reste de confiance qu'on m'accordoit encore, je me soutins assez auprès du corps de la Noblesse & de quelques Prélats pour obtenir les subsides à toutes voix à l'assemblée de Mai.

Sa Majesté m'avoit autorisé à accorder l'oubli du passé; je crus le moment favorable, & profitai de cette circonstance, qui causa en effet beaucoup de joie; Aussi tout eut-il pû être terminé alors si l'Empereur n'avoit été absolument inexorable sur le point du malheureux séminaire, *auquel seul tout*

quer de soulever tout le Pays, qui auroit regardé ce Prélat comme Martyr. Et lorsque la façon dont il s'est affiché rebelle dans les derniers momens, ne m'a plus permis de différer, on a jetté les hauts cris, même à Vienne, sur la façon dont je traitois un Evêque, un Prêtre!

tenoit dans ce moment ; J'oserois en appeller à ce sujet au Cardinal même, aux Etats, & à tout le Pays, & ma correspondance avec S. M. me serviroit de preuve, que je n'ai rien négligé en fait de sollicitation, pour fléchir mon Maître à cet égard.

L'impossibilité de réussir dans un point qui tenoit si fort à cœur (1), entretint la mauvaise humeur du Clergé, & lui fit redoubler ses efforts. Moyennant cela le bon effet de l'oubli du passé ne dura pas quinze jours ; le mécontentement & la fermentation augmentèrent ; & le Gouvernement *qui n'osoit pas se relâcher sur l'exécution des édits*, fut mis dans de nouveaux embarras, dont il ne lui fut plus possible de se tirer.

En conséquence de ces édits, les séminaires Episcopaux devoient être évacués à Malines & à Anvers ; ceci dut se faire de force par l'entêtement des Evêques.

(1) La vraie raison pour laquelle on s'opposoit si fort à l'érection de ce séminaire, n'étoit nullement la crainte du danger que courroit la Religion, comme on le disoit, mais celle de la suppression de toutes les maisons religieuses qui en eut été une suite naturelle. On sera surpris peut-être, que le corps de la Noblesse ait si fort risqué ses intérêts pour soutenir ceux du Clergé ; mais cela n'est nullement étonnant ; il s'y étoit engagé lorsque voulant soutenir ses propres droits en 1787, & ne le pouvant pas sans l'appui de la multitude, il eut recours aux prêtres qui souleverent le peuple sous prétexte de la Religion, dans l'espoir d'être assistés par la Noblesse à leur tour, quand il s'agiroit des leurs.

Il y eut encore des coups de fusil, tirés dans les deux endroits. Quelques personnes de tuées dans le premier, beaucoup & nommément plusieurs d'innocentes dans le second, firent, comme de raison, excessivement crier. Les clameurs devinrent générales, & il n'y a pas d'indécence qu'on ne se permit. Le Gouvernement voulut y mettre ordre *légalement*, mais il ne pouvoit plus compter sur aucun juge (1).

On crut bien faire en éloignant les plus mauvais d'entre ceux du Conseil de Brabant, sous prétexte de les envoyer rétablir l'ordre à Anvers; mais loin d'être utiles, ils enflamèrent cette ville encore beaucoup plus qu'elle ne l'étoit.

(1) On a souvent reproché au Gouvernement de n'avoir pas statué d'exemple; de n'avoir pas puni. Mais le pouvoit-il sans juges & sans témoins? Les tribunaux envisageoient la chose sous un point de vue bien différent de celui où elle l'eut été par des juges impartiaux. Il étoit outre cela d'autant plus difficile d'obtenir une sentence, que les délits ne pouvoient se prouver faute de témoins, le fanatisme allant si loin, qu'il étoit non seulement impossible de s'en procurer, mais qu'autorisé par les prêtres, personne ne faisoit difficulté de prêter de faux sermens, ce qui difficultoit aussi les punitions qu'on eut pu infliger sans juge ni sentence en flagrant délit. Si tout le monde eut fait son devoir, comme il a été dit plus haut, & qu'on eut pu obtenir du Conseil de Brabant ce qu'on pouvoit en exiger avec justice, il y auroit certainement eu de quoi statuer des exemples & punir; mais la conduite criminelle de ce tribunal tenoit alors à d'autres causes! Causes auxquelles on pourroit attribuer tout le mal qui s'est fait?

La faisie, peut-être nécessaire, de quelques particuliers, que le Général-Commandant sollicitoit depuis longtems, acheva, par la façon dont on s'y prit, le mal que ces événemens avoient produit. Ce fut le 8 Août qu'on s'y décida; quinze cents hommes furent sous les armes pour prendre vander-Noot, & le manquèrent; on manqua également tous ceux qui étoient désignés, & on ne s'en attira pas moins de reproches. D'ailleurs, on agit très illégalement pour leurs papiers & autres effets, & peu humainement envers ceux qui avoient été assez dupes, pour se laisser prendre, & qui étoient détenus au château d'Anvers.

Je cherchois toujours à calmer (1), & effectivement nous nous tirâmes passablement d'affaire, de façon que j'obtins encore, après quelques *Si... & Mais...* les subsides des deux premiers membres des Etats à leur assemblée de Décembre (2).

(1) On me l'a reproché depuis, parceque l'événement n'a pas répondu à l'attente; mais outre la juste réflexion que je devois faire, que la Monarchie étant en guerre, & S. M. ne pouvant par conséquent pas nous envoyer du renfort, il étoit essentiel d'éviter une explosion qui pouvoit exiger plus de forces que nous n'en avions à lui opposer; il y avoit aussi une très grande différence entre l'époque de ce moment-là, où il s'agissoit encore de ne pas rendre la Nation notre ennemie, & entre celle des derniers tems, où elle l'étoit. Lorsqu'elle l'est effectivement devenue, j'ai toujours cru qu'il falloit la traiter comme telle.

(2) Les subsides ne m'ont jamais été refusé de la part de tous les trois membres des Etats, pendant tout le tems de

C'est à cette époque que S. M. m'avoit ordonné de me rendre à Vienne. J'ose le dire, & tout le monde l'affurera, qu'on étoit si persuadé que j'allois me mettre aux pieds de l'Empereur pour chercher à faire le bien, qu'on avoit généralement conçu le plus grand espoir de mon voyage (1).

mon ministère, & j'ai, dans deux ans & demi, envoyé plusieurs millions à Vienne, quoique je n'eusse que la voye de *persuasion*, & nullement celle de la *contrainte* à employer. Les deux premiers membres n'ont refusé le 18 Juin 1789, que parceque le *subside fixe*, & les autres points qu'on leur demandoit, leur paroïssent contraires à leur constitution, & nuisibles à leurs intérêts. Aujourd'hui que nous avons au-delà de 50 mille hommes dans le Pays, & que toutes les circonstances nous sont favorables, les subsides de 1791 & 1792 sont refusés, & il faut envoyer d'ici des sommes considérables, pour l'entretien du grand nombre de troupes, qui sont indispensablement nécessaires, si l'on veut conserver un Pays, devenu par-là, une vraie charge pour le reste de la monarchie. Cinquante mille hommes contiennent à peine la seule Province de Brabant, & moins de vingt mille ont contenu tout le Pays pendant près de trois ans, quoique la fermentation fut dans toutes les Provinces! Encore n'ont-ils fait que l'abandonner, lorsqu'un concours d'événemens aussi incompréhensibles qu'impossibles à prévoir, a fait réussir un coup de désespoir, qui a tout décidé. Sans cette circonstance, il est plus que probable, j'oserois dire qu'il est sûr, que ce peu de troupes eut pu, non seulement contenir le Pays, mais eut suffi même pour le faire continuer de remplir ses devoirs envers le Souverain & l'état.

(1) La lettre ci-jointe en copie, que m'écrivit Mme. l'Archiduchesse au moment de mon départ, prouve que mon voyage n'étoit pas une fausse supposition, comme on a voulu

Le tiers-état, qui refusoit encore obstinément les subsides, étoit sur le point de m'en assurer le consentement 24 heures avant mon départ (1); & si de mauvais esprits n'étoient parvenus à persuader que mon voyage n'étoit qu'une ruse, je l'emportoais peut-être avec moi, au moyen de quoi tout eut pu être dès-lors facilement arrangé.

Malheureusement l'événement prêta beaucoup à la supposition que mon voyage n'étoit qu'une feinte; J'étois à peine arrivé à Mons, que je reçus un courier de S. M., qui me portoit sa Dépêche du 7 Janvier, avec l'ordre de retourner à Bruxelles pour y exécuter ses nouvelles instructions.

En conséquence de cette Dépêche, il s'agissoit

le faire croire, & que mon but étoit de faire le bien. La voici; Bruxelles le 15 Janvier 1789.

„ Voilà ma lettre pour la Reine; je fais, M. le Comte,
 „ des vœux les plus sinceres pour votre heureux voyage
 „ & prompt retour; que le bon Dieu vous conserve, &
 „ bénisse vos intentions parfaites: quant à nous, notre
 „ reconnoissance pour votre sincere amitié sera éternelle,
 „ surtout les marques que vous nous en avez données
 „ encore aujourd'hui, nous remettant entièrement dans vos
 „ mains. J'embrasse la Comtesse. Adieu notre estimable
 „ ami: à quoi serons-nous peut-être exposé pendant votre
 „ absence! Mais la volonté de Dieu soit faite, Il ne laissera
 „ pas opprimer l'innocent, ni ne bénira les méchans.”

(1) Linguet, qui m'a si maltraité lorsqu'il crut trouver plus de profit à se tourner d'un autre côté, s'employa avec chaleur en ce moment pour me faire réussir; & si j'avois obtenu cet important objet, c'eût été en même tems à ses soins que j'en aurois été redevable.

d'en venir *déjà à cette époque*, à l'extrémité qu'il m'a été impossible d'éviter quelques mois plus tard.

Tout le monde me rendra le témoignage, que je n'ai épargné ni peines ni soins pour n'y être pas obligé; il n'y a pas un membre des Etats qui n'attestera, que si j'ai réussi alors, c'est parcequ'ils se laisserent diriger d'après les conseils qu'ils vinrent me demander individuellement, & même en députation au nom de tout le corps, tant avant leur assemblée du 26 Janvier, que pendant sa durée; aussi n'est-il pas possible assurément de demander plus de soumission envers S. M. qu'ils n'en témoignèrent à cette occasion; elle étoit peut-être (1) sincère de la part des deux premiers membres pendant quinze jours ou trois semaines; mais le Tiers-état, toujours secrètement dirigé par Van-der-Noot, n'étoit pas moins obstiné encore, & arrêtoit toutes les entreprises que sans cela on eut pu & dû tenter dans le moment (2).

(1) Je crois qu'elle l'étoit effectivement pendant quelque temps de la part de la majeure partie de la Noblesse, *qui desiroit voir enfin terminer ces embarras*; mais l'état ecclésiastique étoit bien plus exigeant encore, & n'a fait semblant de céder, que parce qu'il étoit sûr que le Tiers n'y consentiroit pas. *C'étoit à peu-près toujours la marche qu'on suivoit, quand on feignoit de se soumettre.*

(2) C'est pour avoir réussi à éviter la démarche violente, à laquelle il a fallu en venir plus tard, que S. M. m'a généreusement récompensé alors, en 1789, & non pour avoir répandu le sang de ses sujets à la journée du 22 Janvier 1788.

Plusieurs circonstances contribuèrent encore à empêcher les succès qu'on pouvoit se promettre de la démarche soumise qu'avoient fait les deux premiers membres des Etats à cette assemblée.

D'abord le Général-Commandant, *qui vouloit absolument que j'introduisisse le système proposé par l'Empereur en 1787 (1), quoique S. M, y eut entièrement*

comme l'a dit méchamment Linguet dans sa prétendue seconde lettre à l'Empereur, en confondant malicieusement les dates, pour faire paroître cruel, un Prince qui auroit récompensé une pareille action, & moi qui m'en ferois rendu coupable.

La lettre gracieuse que m'écrivit l'Empereur à cette occasion, pourra en servir de preuve.

Vienne ce 10 Février 1789. „ Après vous avoir mar-
 „ qué, mon cher Comte, tout ce que je pense sur les affai-
 „ res du moment, je vous joins ici une lettre pour ma
 „ Sœur, & une autre pour le Prince de Gavre; je le
 „ charge de la Commission de vous donner comme Cheva-
 „ lier en ma place, le Collier de la Toison. Je fais bien
 „ qu'il ne vous faut pas de récompense, & que d'avoir fait le
 „ bien vous suffit; mais il me faut des distinctions, & des
 „ marques voyantes de ma satisfaction & reconnoissance
 „ pour ceux, qui comme vous, servent l'état. Agréez
 „ aussi comme telle la boîte ci-jointe, & sous ce point de
 „ vue, ayez la satisfaction de m'en avoir donné, & de
 „ l'avoir si pleinement mérité, que je vous la témoigne
 „ publiquement. Continuez de même, *tâchez D'ARRANGER*
 „ *les affaires*, allez hardiment en avant, & retardez l'en-
 „ voi des Députés. Adieu, mon cher Comte, ménagez
 „ votre santé, & croyez que j'ai saisi avec plaisir l'occa-
 „ sion de vous convaincre, ainsi que le public, du cas
 „ particulier que je fais de vous.

(1) Il m'est impossible de croire que le Comte d'Alton

renoncé, fit rouler des brochures qui en faisoient l'apologie, même celle de la conscription militaire, ce qui inquiéta & mécontenta infiniment (1). D'un autre côté le retour du Comte Lannoi, qui avoit été à Paris pendant l'assemblée du 26 Janvier, & qui en revint furieux de tout ce qu'il avoit entendu dans cette ville (déjà exaltée alors), de la dépêche humble que les Etats avoient adressée à l'Empereur, changea également la disposition des esprits dans le corps de la Noblesse.

Outre cela, S. M., qui avoit reçu différens projets qu'Elle me fit la grace de me communiquer, & auxquels on me pressoit d'adhérer, vouloit beaucoup plus qu'on pouvoit espérer d'obtenir. Il s'agissoit, outre le subside fixe, d'une nouvelle représentation du Tiers-état, & d'un changement à la Constitution, qui équivaloit à une refonte. (2)

eût si opiniâtrément persisté à vouloir introduire ce système, s'il n'avoit eu sur cela des ordres positifs de l'Empereur.

(1) Encore en dernier lieu on ne s'est pas contenté de se voir rendre la Constitution, mais on a exigé spécialement la promesse, que la conscription militaire ne pourroit *jamais* être introduire.

(2) *Le subside fixe* ne pouvoit s'obtenir de la façon dont on le vouloit; mais on en auroit eu l'équivalent en se prêtant à des changemens dans les formes; on me parla d'un don gratuit qu'on assureroit sur les subsides de vingt ou trente ans consécutifs, ce qui étoit autant, que d'accorder ces subsides pour pareil nombre d'années, & remplissoit dans le fond tout ce qu'on pouvoit desirer. *La nouvelle représentation du Tiers-état* étoit utile & nécessaire, comme on le voit aujour-

J'avoue que les gens les plus éclairés de la Nation ayant adopté le même avis, ils entraînent également mon opinion, sur tout au sujet de la nouvelle représentation du Tiers-état.

L'arrangement de tout ces points causa de nouveaux délais, & ceux-ci de nouveaux obstacles; mais il eut été téméraire de précipiter des objets si importants.

Quelque diligence qu'on apportât à la rédaction du plan dont il s'agissoit, le tems s'écouloit, les mauvaises dispositions augmentoient, la soumission manifestée à la dernière assemblée se dissipoit, & le besoin de terminer d'une façon décisive devenoit plus indispensable; les personnes les plus instruites & les plus sensées, se réunirent alors à dire: *Qu'il n'y avoit pas d'autre moyen pour éviter les malheurs qui menaçoient le Pays (1), que de mettre aux Etats le*

d'hui, où elle est si vivement sollicitée; aussi n'eût-il pas été impossible de l'obtenir, si l'on n'avoit aigri les esprits, & fait naître des soupçons sur mille autres objets. *Les changemens projetés à la Constitution* étoient effectivement une refonte complète, & d'autant plus impossibles à exécuter tels qu'ils m'étoient prescrits, qu'ils n'étoient dans le fond que le système si fort en horreur de 1787. L'Empereur m'envoya à la vérité ces projets de Vienne; mais il ne me fut pas difficile d'apercevoir que c'étoit à Bruxelles qu'on les avoit fait naître, en Le persuadant que c'étoit le moment de les faire passer, ce qui étoit absolument impossible dans ces circonstances. Si je l'avois essayé, la révolution se seroit faite d'autant plutôt.

(1) Je pourrois citer un très grand nombre de personnes de toutes les classes, aussi sensées que bien instruites, qui toutes

marché à la main, & de casser même la Constitution, qui prêtoit à de fausses interprétations, plutôt que de prolonger la mésintelligence qui régnoit entre le Souverain & la Nation, & rendoit le malheur de l'un & de l'autre inévitable.

On convint des diplômes & des dépêches nécessaires à cet effet, & tout le monde avoua en même tems, qu'en s'exposant à un éclat, il falloit être assuré d'une force suffisante pour le réprimer sur le champ.

Je représentois le tout à S. M., & j'y ajoutois la réflexion, qu'on ne pouvoit songer à suivre cette voie qu'autant qu'on étoit sûr de contenir l'intérieur du Pays, & de n'avoir rien à craindre du dehors.

Le Général-Commandant à qui j'en parlai, me répondit ironiquement: *Qu'il enverroit encore un bataillon par régiment à l'armée de Hongrie, & introduiroit le système de l'Empereur, s'il le vouloit, en moins de six semaines.* (1)

étoient d'accord : que d'après la façon dont les esprits étoient montés, & les abus auxquels la fausse interprétation de la constitution donnoit lieu, il n'y avoit absolument qu'un changement sage de cette Constitution qui pouvoit prévenir les malheurs dont nous étions menacés; mais ce changement ne devoit pas être un bouleversement total, ni tendre à réintroduire tous les objets odieux à la Nation, auxquels on avoit déjà formellement renoncé. Il devoit se borner à une représentation plus légale du Tiers-état; & à la réforme de quelques abus dans la façon de donner & de compter les voix, nommément pour l'accord des subsides.

(1) Le mémoire pour servir à la justification du Comte d'Al-

Alors suivit le malheureux événement du 18 Juin; le Conseil de Brabant fut cassé, la députation ordinaire des Etats le fut également, & tous les privilèges de la province de Brabant furent annullés.

J'ose encore en appeller, si non à la Nation entière qui l'ignore, au moins aux principaux membres des Etats qui en sont instruits, que je me suis donné toutes les peines imaginables, pour éviter d'en venir à cette extrémité (1), comme j'y avois réuffi au mois de Janvier; mais on ne me fournit pas le moindre prétexte pour en *différer* au moins

ton prouve que j'ai rappellé cette circonstance à ce Général dans ma note du 2 Octobre (page 23), & l'on voit par sa réponse du 7 (page 76), qu'il n'a nullement nié le fait, mais a seulement remarqué que les circonstances avoient changé, *puisque'il n'osoit plus compter sur le plat-pays, sur lequel il s'étoit reposé alors.*

On ne pouvoit cependant, à l'époque du 7 Octobre, ni plus ni moins y compter qu'au paravant & plus tard. Si le plat-pays avoit été contre nous alors, & même le 27 Octobre lors de l'invasion de la horde patriotique, & même encore le 12 Décembre lors de notre retraite, tout se feroit soulevé, & nous ne serions certainement pas si tranquillement sortis d'un pays, qu'il s'agissoit de traverser dans toute sa longueur.

(1) J'entrai dans les plus grands détails à cet égard dans une conférence que j'eus la veille avec les Princes de Grimbergue, de Gavre, & le Comte de Duras; & le jour même de l'assemblée, je ne laissai aller les Etats à l'Hôtel de ville, qu'après avoir expliqué la chose à toute la Députation que j'avois fait venir chez moi en corps, & après lui avoir fait prévoir toutes les suites funestes, auxquelles on s'exposoit.

l'exécution, & il fallut d'autant plus s'y soumettre, que depuis long-tems le Comte d'Alton représentoit la chose à S. M. comme très facile & indispensablement nécessaire. (1)

Tout le Conseil du Gouvernement attestera que, quoique je fusse le seul qui ne fut pas du pays, personne ne regretta plus que moi d'avoir été forcé de porter les choses à ce point.

Le Général-Commandant me fit faire compliment par le Conseiller Limpens, & me fit dire: *Que le 18 Juin étoit un jour heureux pour la maison d'Autriche, puisque c'étoit celui où la bataille de Col-*

(1) Le rapport du Comte d'Alton à S. M. (quoique fautivement daté du 12 Juin dans son mémoire, puisque ce malheureux événement n'arriva que le 18) dit positivement (page 129.) *L'opération qui a eu lieu hier, s'est exécutée avec toute la facilité imaginable, ET SE SEROIT EFFECTUÉE AU MOINS AVEC LA MÊME FACILITÉ, IL Y A UN AN!* Si je disois, sans citer ce fait, que depuis plus d'un an il me pressoit d'en venir à cette extrémité; que je voyois bien par les dépêches de S. M., qu'il L'y engageoit; & qu'il m'étoit par conséquent on ne fauroit plus difficile de ne point exécuter les ordres qui y étoient relatifs, on pourroit me soupçonner de ne changer d'avis & de langage, que parce que l'événement n'avoit pas répondu à l'attente; mais la façon positive dont s'exprime à ce sujet le Comte d'Alton dans ce rapport. doit prouver, qu'en de pareilles circonstances mon rôle étoit bien dangereux, & la responsabilité qui retomboit sur moi, très effrayante si je n'exécutois pas les ordres absolus que me donnoit S. M., *d'après de pareilles insinuations.*

lin avoit sauvé la Monarchie, & où l'Empereur devoit maître absolu des Pays-bas.

Je l'écrivis à S. M., en y ajoutant : *que j'étois très éloigné de regarder la chose ainsi ; qu'il falloit bien de la prudence & de la sagesse, & qu'on devoit surtout ne pas mettre la Nation au désespoir.*

Je reçus force complimens le lendemain & surlendemain ; tout ce qui étoit royaliste témoignoit une joie indécente. Je cherchois plutôt à calmer, à ramener les esprits, à en gagner. Je pris en conséquence sur moi d'abolir quelques droits dans le plat pays, pour m'affurer du peuple de la campagne, & je fis publier, le 20 Juin, un édit qui rappelloit les fujets égarés à leur Souverain légitime, & qui étoit une espece d'annistie.

Pendant plus de huit jours mon antichambre ne désemplissoit pas de gens qui venoient me demander la grace d'un frere, d'un cousin, ou d'un parent, ou qui remercioient de l'avoir obtenue ; tous me témoignoit de la reconnoissance, & surtout de la joie, *de ce qu'à présent tout étoit enfin fini.*

Je conçus alors le plus grand espoir, & certainement pas à tort ; mais à peine quinze jours s'écoulerent, que la malheureuse révolution de France le détruisit entièrement. (1)

(1) Il ne suffisoit pas que j'eusse à combattre tous les obstacles possibles à imaginer, il s'en présenta même qu'on ne pouvoit ni prévoir, ni faire entrer dans aucun calcul politique, & qui devoient nécessairement augmenter mes embarras. L'é-

Dès que je l'annonçai à l'Empereur & au Prince Kaunitz, je leur dis: *que j'en craignois le contre-coup, que je desirois une augmentation de forces, & que je solliciterois le Général-Commandant de faire venir le régiment de Bender, que S. M. avoit laissé à sa disposition.*

Je l'en pria effectivement, mais il me répondit: *Qu'il n'en avoit que faire.* Il le fit cependant venir, & me dit alors avoir écrit à S. M. *Que s'il se servoit de ce renfort de troupes, ce n'étoit pas qu'il en eut besoin, mais seulement pour rassurer le TIMIDE Gouvernement,* qu'il appelloit cependant en d'autres occasions **INSOUCIANT & INCRÉDULE.** Néanmoins les esprits s'échauffèrent toujours davantage; les fréquentes nouvelles de Paris, mais surtout l'arrivée des Princes du sang, & d'autres François qui fuyoient devant les ennemis de l'autorité, augmentoient la fermentation; on parloit haut de suivre le même exemple; on vouloit intimider, en annonçant qu'on feroit sauter des têtes, & on trouva le parc, les rues & les églises remplies

vénement de la révolution françoise étoit doublement dangereux, puisqu'il ne se bornoit pas à propager la contagion que j'avois à craindre, mais qu'il faisoit croître l'insolence des mauvais esprits, qui chercherent encore davantage à induire en erreur la Nation confiée à mes soins, dès qu'ils virent S. M. privée du secours sur lequel elle auroit pu compter de la part de la France, dans le moment où la guerre des Turcs exigeoit toutes ses forces d'un autre côté, & l'empêchoit par conséquent de nous en envoyer.

de billets, sur lesquels étoit écrit; *ici comme à Paris.* (1)

C'est alors que furent *amenés* les événemens de Dieft, de Tirlemont & de Louvain, sur le dernier desquels on n'a jamais pu s'affurer de la vérité.

C'est de cette époque aussi que datent les violences & les voies de fait, arbitraires & sans exemple, dont on ne cesse de se plaindre encore. (2)

La bagarre de Louvain ayant produit à Bruxelles un

(1) Très peu de jours après la révolution françoise, Monsieur Herries, associé d'Edouard Walkiers, me remit un mémoire rédigé par une société de personnes, qui songoient à combiner les intérêts du Prince & du Pays, avec les leurs, & qui desiroient à peu-près la même chose que ce qu'on commençoit à introduire en France. Il me dit en même tems, que si l'Empereur songeoit à rendre la Constitution, à réintégrer les Etats, à rétablir le Conseil de Brabant, & à remettre la Joyeuse-Entrée en vigueur; c'en étoit fait du Pays. Ce qui arrive aujourd'hui, prouve qu'on n'a pas changé de principes à cet égard. J'envoyai ce mémoire à S. M. & on verra dans l'une de ses réponses, citées ci-après, ce que ce Prince en pensoit.

(2) Il semble que, par ce que la Constitution avoit été annullée, le Comte d'Alton ne se croyoit plus tenu à aucune règle, comme si le droit de *liberté*, de *propriété* & de *sûreté*, n'étoit pas celui de tous les individus, là-même où il n'y auroit pas de Constitution; au moins est-ce ainsi qu'il vouloit qu'en agit le Gouvernement; la sévérité étoit certainement devenue nécessaire dès lors, mais la justice l'est toujours, & on ne pouvoit pas s'en écarter. Je ne me serois jamais opposé à ce qu'on employât la sévérité avec justice, mais je n'y eusse jamais consenti autrement.

un moment d'effervescence le 27 Juillet, on avoit mis la garnison sous les armes. Je tins Conseil en présence du Général-Commandant pour convenir des moyens d'éviter quelque éclat qui dès-lors pouvoit avoir les suites les plus dangereuses. Il fut question de profiter de cette occasion, pour désarmer Bruxelles, comme le Général-Commandant l'avoit souvent demandé; mais précisément alors, où il y auroit au moins eu un prétexte, il s'y refusa & dit: *S'ils veulent des armes, je leur en fournirai.*

Peu de jours après se fit la fameuse saisie de 30 à 40 jeunes gens, presque tous innocens, pour les transporter à l'armée de Hongrie. (1)

C'est alors que commença le véritable désespoir, & surtout la grande émigration qui en étoit une suite; je voulus employer le moyen le plus naturel pour l'arrêter, celui d'une augmentation de la maréchaussée qui devoit balayer les frontières (2);

(1) J'avois été moi-même d'accord, qu'on fit servir contre les ennemis de la patrie les jeunes gens qui vouloient faire la guerre à leur Souverain & à leurs concitoyens, ceux par conséquent, qu'on trouveroit armés, ou en état de résistance quelconque; mais je ne pouvois condescendre, à ce qu'on traitât ainsi quelques jeunes insolens, qu'on avoit arrêtés dans un cabaret, & dont deux ou trois seulement, s'étoient permis de dire des injures à une patrouille qui passoit. Ceux-là étoient dans le cas assurément d'être punis en flagrant délit, mais peut-être moins rigoureusement, & les innocens ne devoient pas l'être du tout.

(2) Toutes mes différentes notes à ce sujet, de même que

mais le Général-Commandant ne voulut point y consentir, ce que je regrette encore; car il est probable que moyennant cela, cette première cause de tous nos malheurs n'eut pas eu les mêmes suites.

C'est alors aussi, que quelques abbés se joignant à van der Noot, le Comité de Breda se forma, & prit quelque consistance; c'est alors que commencerent les courses à Londres, à la Haye, & à Berlin; c'est alors que plusieurs membres des États s'assemblerent à Liège & à Spa, qu'ils y eurent une conférence en présence de Mr. de Senft, Envoyé de Prusse à Liège, ainsi que j'ai eu l'honneur de le mander à S. M.; & c'est alors que la conspiration *des auteurs secrets* (dont on n'a entendu parler qu'après l'abandon de Bruxelles) semble avoir commencé.

Quelque peu allarmante que parût l'émigration d'abord; quelque peu formidable que fût la petite armée qui s'en formoit; quelque peu probable qu'il parût que les Cours voudroient prendre part à une pareille intrigue; & quelque peu de succès qu'on pût attendre d'une horde de vagabonds sans armes, sans chefs, sans argent & sans appui, je crus ne

les réponses du Comte d'Alton, sont omises dans son mémoire justificatif. — Peut-être n'est-ce que pour laisser ignorer les précautions multipliées que je prenois, qu'on n'a commencé à livrer mes notes que depuis le 28 Juillet, & a laissé une lacune jusqu'au 2 Septembre.

devoir rien négliger pour empêcher qu'elle ne prît une consistance plus réelle, *sans cependant avoir l'air de la craindre.* (1)

(1) Je me trouvois dans une position très embarrassante; je ne pouvois négliger aucune précaution, & devois cependant ne pas avoir l'air de craindre, pour ne pas enhardir les méchans, & ne pas intimider les fidèles sujets de S. M. D'un autre côté, je devois rendre ce Prince attentif aux démarches de nos Voisins, pour l'engager à diriger les Siennes en conséquence, & je devois diminuer les inquiétudes du Général-Commandant, qui soupçonnoit la Hollande de nous en vouloir *directement*, & qui vouloit sans cesse prendre des mesures *contre Elle*, ce qui pouvoit nous donner de grands embarras.

Je fais qu'ignorant ces circonstances, on m'a reproché d'avoir été *trop confiant ou pas assez instruit*. La conduite, que les différens événemens m'obligeoient de tenir, pouvoit prêter à ces soupçons, de même que plusieurs de mes notes qu'on a citées dans le recueil du Comte d'Alton, *sans parler de ce qui les avoit précédées ou motivées*; mais on verra par les réponses que me faisoit Sa Majesté, & qui seront jointes ci-après, que je l'informois non seulement de ce qui arrivoit, **MAIS LUI EN TÉMOIGNOIS MÊME MES INQUIÉTUDES**, puisque Ses réponses sont toutes destinées à me rassurer à ce sujet.

Les mêmes réponses de S. M. démentent aussi le reproche qu'on me fait, *d'avoir été autorisé à rendre la Constitution, & de ne l'avoir pas fait*. Il faut n'avoir pas connu l'Empereur, pour croire que quelqu'un eût osé agir ainsi contre ses ordres, & qu'il l'eût permis. Il est vrai, qu'il m'a dit dans plusieurs de Ses lettres, qu'il falloit donner d'abord *une NOUVELLE Constitution*; mais pouvoit-ce être l'ouvrage de 24 heures? & sur quelle base S. M. vouloit-Elle que cette Constitution fut établie? J'en ai déjà fait mention ci-devant. L'eût-on jamais acceptée de cette façon, & n'aurions nous pas augmenté

On porta donc des ordonnances très sévères pour arrêter l'émigration ; & je mis sous les yeux de S. M. les sujets d'inquiétude que me donnoient non seulement le voisinage de la France, mais aussi les intrigues des Cours jalouses de nos succès contre la Porte, & surtout l'arrivée des troupes prussiennes à Liège, sous le vain prétexte d'une exécution décrétée par la Chambre Impériale de Wetzlar.

Il étoit impossible que le Gouvernement civil fit autre chose, que des représentations à S. M., demander des secours pour réprimer une première explosion, & faire émaner entre-tems des édits propres à arrêter le mal ; au moins eut-il été imprudent d'aller plus loin, car le tout n'étoit encore que du commérage, dont le but étoit d'intimider. (1)

les embarras en la proposant, dès qu'elle renversoit absolument l'ancienne, & qu'elle établissoit tous les objets dont la crainte seule avoit causé tant de clameurs.

(1) Il est essentiel de distinguer les époques ; dans les commencemens, ce n'étoit effectivement que du commérage auquel c'eut été faire trop d'honneur de le traiter autrement, & auquel on attachoit trop de prix encore. Mais plus tard, des événemens à jamais inconcevables, lui donnerent une consistance réelle, & précisément alors où il falloit prendre la chose plus sérieusement, on la traitoit de bagatelle. On verra dans le mémoire du Comte d'Alton, que dans le tems où il n'y avoit encore qu'une horde de vagabonds, sans armes, sans chefs & sans argent, qu'il s'agissoit seulement d'arrêter *aux frontières*, sans se donner la peine de les combattre, il y attachoit la plus grande importance, annonçoit beaucoup de danger, & faisoit des arrangemens comme contre les

Mais si je devois éviter toute démarche qui indiqueroit de la crainte, je devois éviter aussi, celles qui aigriroient la généralité d'une Nation, qui n'étoit certainement pas révoltée encore. Je ne pouvois donc pas approuver non plus les fréquentes faifies qui se faisoient sous prétexte de prendre des ôtages, ni ces plantons dont on inquiétoit les personnes qui le méritoient le moins, ni une infinité d'autres voies de fait qui ont provoqué le désespoir, & qui ont décidé la révolution.

En suivant une autre conduite que celle qu'on a tenue bien malgré moi à cet égard, il est plus que probable, & la suite de ce récit le prouvera, que le tout se feroit réduit à rien. Il eut suffi qu'on eût mis un bataillon aux frontières du Brabant (1), pour empêcher la sortie, & surtout la rentrée de ces vagabonds; mais on ne fit pas la moindre chose pour cela, ni en général pour arrêter le mal, lorsqu'il en étoit encore tems.

ennemis les plus redoutables; tandis qu'en Novembre, où nous avions déjà été repoussés par tout, où nous avions perdu la Flandre, & où nous étions resserrés dans un très petit coin du Brabant, il les appelloit *de pauvres heres*, qui pouvoient se monter tout au plus à 4 ou 5000, & par conséquent être facilement vaincus. Ces pauvres heres nous faisoient cependant déjà retirer partout, & nous obligèrent même bientôt après, à quitter Bruxelles.

(1) Van der Mersch a avoué depuis, que, s'il y avoit trouvé 100 hommes seulement de troupes réglées, il n'auroit jamais osé risquer son invasion.

D'un autre côté, S. M. ne croyoit pas à l'influence des Cours étrangères, qui étoit cependant la seule chose dont j'étois réellement inquiet, & ne vouloit par conséquent pas entendre parler de céder le moins du monde, malgré cette allarmante circonstance, comme le prouve l'extrait ci-joint de plusieurs de ses lettres (1).

(1) *Lettre de S. M. du 22 Aout 1789.* Ce que vous me marquez des propos que l'on tient, & des idées absurdes que l'on forge sur les soutiens que les soi-disant patriotes trouveroient chez les Puissances étrangères, est absolument dénué de toute sorte de probabilité, surtout tant que la Monarchie n'est pas en guerre ouverte avec la Prusse ou avec les Puissances maritimes.

Du 25 Aout. Tout ce que vous m'annoncez qu'on débite à l'égard d'une assistance étrangère, sont certainement des contes qui n'ont pas la moindre probabilité, qui ne sont faits & répandus, & que beaucoup ne font semblant de croire ou de craindre, qu'uniquement, comme disent les François, pour vous mistifier, & troubler les démarches du Gouvernement. Je crois, comme vous dites très bien, qu'il ne faut pas heurter de front pour le moment, mais il faut du reste aller toujours son train, sans se déranger en rien, & regarder les contes que l'on fait, avec le mépris qu'ils méritent, & comme impossibles à être exécutés, tout comme de vous déranger dans vos démarches. Tout ce qu'on disoit de l'assemblée de Breda a été trouvé faux ou exagéré à un point incroyable; il arrivera de même des rapports que vous aurez de la Gueldre, du Pays de Clèves, & de la Hollande; & dans ce moment, il seroit infiniment dangereux de céder en la moindre chose, de même que d'en exiger des nouvelles. *Quant à la Constitution, vous connaissez mes intentions, & la manière d'y parvenir; CEPENDANT, À CETTE HEURE, CE N'EST PAS L'ÉPOQUE D'Y SONGER.*

Enfin Elle m'en adressa une cependant, le 8 Oc-

Du 31 Aout. J'ai reçu, mon cher Comte, Votre lettre du 20, & j'y vois avec peine l'infinité d'embarras dont vous êtes entouré & menacé; dans une pareille situation, il ne faut rien faire du tout, sans se laisser allarmer par tous les propos & rapports imprimés; car rien n'en impose plus qu'une pareille tranquillité, puisqu'elle suppose une assurance de ses forces, & qu'on balance à faire le premier pas lorsqu'on voit la fermeté du Gouvernement. Toute innovation quelconque, toute cession grande ou petite, feroit un pernicieux effet pour le moment.

Du 10 Septembre. Tout comme il ne faut pas provoquer les événemens, il ne faut pas non plus céder & montrer trop de complaisance, ce qui prendroit le caractère de l'inquiétude & de la crainte. *Pour le moment il ne convient pas de rendre une Constitution au Brabant, ni de céder en rien aux demandes des Etats,*

Du 13 Septembre. On s'apperçoit bien visiblement, que ce n'est pas le moment de gagner la moindre chose en accordant ou cédant, & qu'on ne se contenteroit de rien, qu'on se croiroit plutôt tout permis à exiger, parce qu'on suppose le Gouvernement embarrassé. Pour ce qui regarde le projet de Constitution que vous m'avez envoyé, ce n'est pas le moment d'y penser. Il faut de toute nécessité, que le calme soit rétabli, & que les affaires de France aient pris couleur, avant qu'on ne s'occupe de ce qu'il y aura à faire chez nous; en gagnant du tems & restant inébranlable, on gagnera beaucoup.

Du 20 Septembre. Le mémoire de l'anonyme, que vous avez joint à votre lettre du 5, est une rapsodie de la Constitution angloise, & de la nouvelle Constitution Française, de manière que tout le monde y gagne hors le Souverain, & le bon ordre; vous pouvez dire à cet homme, qu'il n'a vu apparemment en idée, qu'un simple Duc de Brabant, mourant de peur comme le Roi de France, & qui seroit forcé par la

tobre, dont l'extrait est également joint ici (1),

Nation à lui tout accorder, mais qu'il avoit oublié, que j'étois encore autre chose qu'un simple Duc de Brabant, & qu'une aussi petite partie de mes États ne me donnera certainement jamais la loi. Quant à la copie de la lettre du Comte de Mercy, (*ce Ministre m'avoit écrit qu'on lui avoit offert de lui découvrir le plan de conspiration, moyennant une gratification de 1000 Louis.*) je ne crois de vrai en tout cela, que le desir de cet ami anonyme, d'avoir les 1000 Louis, que nous donnerions pour savoir les noms de deux ou trois insolens fous, qui ont tenu ces propos, & qui n'ont que de la mauvaise volonté sans aucun moyen pour l'exécuter.

Du 25 Septembre. On a voulu également m'inquiéter ici par des confidences amicales sur les influences & les intrigues des Cours de Berlin & de Londres sur les Pays-bas, principalement sur la première; mais il y a des choses invraisemblables, que je ne puis croire que lorsque je les vois, ou que j'en ai des preuves évidentes.

Du 28 Septembre. Il est probable que tous les contes qu'on a débités sur le Roi de Prusse, la Hollande, l'Angleterre, & le Landgrave de Hesse, n'ayant pas été suivis de l'effet qu'on se promettoit, on n'a plus sù autre chose, que de produire le Duc d'Orléans. Il ne reste à opposer d'autre parti, que d'être ferme, d'aller son train sans s'arrêter à tout ce qu'on dit, & de faire mourir d'ennui tous ces contes, quand on se persuadera une fois de leur inutilité.

Du 2 Octobre. Quant à la représentation signée de plusieurs bourgeois de Bruxelles demandant une Constitution, je crois que pour le présent il n'est pas encore possible d'entrer en matière.

(1) *Lettre de S. M. du 8 Octobre 1789. Vous savez que j'étais toujours incrédule sur un certain ensemble que les menées, jusqu'à présent sourdes, des mécontents des Pays-bas pourroient*

& qui venoit à l'appui de ce que j'avois osé Lui dire souvent: *que les Cours voisines, jalouses de Ses succès, prenoient part à nos affaires, MAIS NE S'EN MÊLEROIENT CEPENDANT, QUE LORSQU'U-*

prendre; je trouvois que sans chef, sans moyens, & sans pouvoir séduire le Militaire, pour avoir un appui considérable & assuré chez l'étranger, tout ce qui avoit l'air de révolte, n'étoit que des bluettes, qu'on faisoit sonner fort haut pour effrayer & faire changer de façon d'agir; mais à présent je me trouve à mon grand étonnement dans le cas de pouvoir vous assurer, mon cher Comte, qu'il existe réellement un projet & une intelligence, qui préparent toutes les voies pour se procurer, à la vérité lentement, les moyens de pouvoir éclater après qu'on aura pris de bonnes mesures, qui donnent une grande probabilité de réussite. Il est de fait que les Cours de Berlin & de Londres en sont informées, & qu'elles régleront en conséquence leur spéculation & leurs démarches futures. Elles trouvent lents les expédiens de nos rebelles, & croient que tout ne pourra être prêt avant le printemps pour éclater; elle veulent que la même chose arrive sous un prétexte quelconque en Gallicie, pour trouver le moyen, en faisant continuer la guerre avec la Porte, de se mêler à soutenir ces révoltés sous différens prétextes, & de nous faire la guerre en se joignant aux Turcs. La Hollande n'y est pour rien à ce qu'on dit: il se pourroit que la seule Princesse d'Orange en fut informée, & je crois que la France en fait quelque chose. Je n'ai pas la certitude que l'Angleterre & la Prusse aient déjà contracté des engagemens avec ces malheureux; mais ce dont je suis bien assuré, c'est qu'elles sont parfaitement informées de tout, qu'elles sont en relations avec ces gens, qu'elles les animent & les leurent même de promesses.

NE PROBABILITÉ DE RÉUSSITE DE LA PART DE NOS MÉCONTENS, FEROIT ESPÉRER QUELQUE AVANTAGE, ET LEUR EN FOURNIROIT LE PRÉTEXTE.

J'avois eu l'honneur de marquer à l'Empereur, dès le mois de Juillet, que van der Noot n'avoit, à la vérité, pas été écouté à Londres, ni à la Haie, si ce n'est de la Princesse d'Orange, mais qu'il avoit parlé à Berlin à Mr. de Herzberg, qui lui avoit répondu: *Que tous les moyens des insurgens étoient encore trop insignifiants pour qu'on pût se mêler de leurs intérêts; qu'ils n'avoient qu'à redoubler leurs efforts, & qu'on se décideroit alors sur ce qu'en voudroit faire.* (1)

Il ne s'agissoit donc, que d'arrêter le mal avant qu'il ne devint assez considérable pour engager les Puissances voisines à en tirer également profit, & avant qu'il ne leur en fournit le prétexte. Tout se bornoit à cela, & rien n'étoit plus facile, même dans ce dernier moment, si le Général-Commandant, qui ne pouvoit abandonner l'idée de soumettre ces Provinces par la force militaire, eut voulu

(1) Même le mémoire justificatif de van der Mersch sert à prouver ceci, puisqu'il y dit en parlant de l'armistice, & de la nouvelle qu'en avoit reçu le Comité de Breda (page 58.) *à peine eurent ils (ceux qui le formoient) appris qu'elle étoit conclue, que sans vouloir en continuer la lecture, ils s'écrierent NOUS SOMMES PERDUS, QUE VONT DIRE LES TROIS PUISSANCES QUI NOUS PROTEGENT.*

se contenter *d'empêcher* les progrès de nos adversaires, au lieu de se ménager l'occasion de *terminer* par quelque action d'éclat. Voilà la véritable cause des derniers événemens qui ont entraîné la perte des Pays-bas, comme le prouvera le récit de tout ce qui a eu lieu jusqu'au 12 Decembre, jour de notre humiliante retraite de Bruxelles.

Avant de commencer ce récit, je crois devoir hasarder ici quelques réflexions générales.

Depuis longtems il me paroïssoit que la crise dans laquelle se trouvoient les affaires de l'Europe, devoit engager à céder, sans paroître le faire; j'avois fréquemment représenté à l'Empereur, que j'étois désolé de Le voir enveloppé dans une guerre ruineuse, sans que les Pays-Bas, qui avoient été d'une si grande ressource en pareil cas, Lui fussent de la moindre utilité, & sans qu'Il put se servir de 20 mille hommes d'excellentes troupes, qu'Il devoit destiner à contenir un pays, dont je Lui garantissois la tranquillité & les plus puissans secours, pour peu qu'Il voulut céder à quelques-unes de ses foibleesses; mais les lettres ci-dessus citées, prouvent combien peu S. M. étoit disposée à écouter de pareils avis.

Il nous falloît donc absolument une augmentation de troupes, que j'ai souvent & vivement sollicitée; mais il m'a été également impossible de l'obtenir, vu le grand nombre qu'en exigeoit la guerre contre les Turcs, & le langage différent

que tenoit à cet égard le Général-Commandant. (1)

L'un & l'autre de ces moyens n'étant pas adopté, que nous restoit-il à faire?

Avant de déterminer cette question, il faut, je pense, examiner ce qu'étoit cette prétendue révolte générale.

Je n'ai jamais varié dans l'opinion que c'étoit bien peu de chose dans son origine, & que, si on l'avoit traitée comme elle devoit l'être, nous aurions évité tous nos malheurs.

Il n'y avoit décidément pas de plan de révolte auquel *la Nation entière*, ou ses principaux membres prissent part. (2) Tout ce qui est arrivé

(1) Il falloit avoir des forces suffisantes, pour n'être pas réduit à la triste ressource de devoir les employer; mais toujours aigrir, toujours violenter, pousser à bout, & ne pas avoir calculé qu'on ne pouvoit résister en même tems par tout, semble une grande bévue.

(2) Quelques vagabonds, des perruquiers, des garçons tailleurs &c. qui ont saisi cette occasion de se débarrasser de leurs créanciers sans rien faire à l'armée patriotique, & qui composoient à peine une troupe de 15 à 1800 polissons indisciplinés lors de l'invasion dans la Campine, & de celle de la Flandre ensuite, ne forment pas la Nation. Des Vagabonds foudoyés, & nos propres déserteurs, qui ont opéré la révolution, ne forment pas la Nation. Un corps d'officiers de tous les Pays, des déserteurs de toutes les Puissances, qui ont composé ensuite l'armée, ne forment pas la Nation, & ce n'est que long-tems après l'organisation de cette armée, & après

depuis , le prouve évidemment par le fait ; car on ne favoit que vouloir , parce qu'on ne s'étoit certainement pas attendu à le pouvoir jamais.

Quelques fanatiques avoient à la vérité formé un projet , mais c'étoit *sans commission & sans aveu* ; il n'a été connu , que lorsque ses auteurs secrets l'ont rendu public pour s'en faire honneur , & n'a réussi que par l'incroyable quantité de circonstances impossibles à prévoir , qui l'ont favorisé.

La généralité du Pays l'a toujours ignoré , & n'a été entraînée que lorsqu'abandonnée à elle-même , elle a dû céder à la force , faute d'appui (1).

ses succès , dûs à l'argent , à l'intrigue , à la défection de nos troupes , aux bévues commises , & au concours des circonstances développées ci-dessus , que beaucoup de citoyens , les uns mauvais sujets , d'autres fanatiques de bonne foi , ont pris parti dans l'armée , & ont forcé ensuite par l'opinion , bien des personnes honnêtes peut-être , à prendre les armes.

(1) Il y avoit deux projets ; celui de Van der Noot , dont nous étions informés , & celui de Vonk , dont nous ne l'avons été qu'aux derniers momens , sans pouvoir plus retirer d'utilité de sa découverte. C'est le xpllosion du dernier qui a décidé la révolution , puisqu'elle a été cause de notre fuite de Bruxelles , & de tout ce qui en a été la suite ; mais les véritables auteurs de ces deux projets n'agissoient pas de concert ; chacun des deux partis ignoroit ce que faisoit l'autre , & si le hazard les a fait travailler au même but un instant , ils n'eurent pas plutôt réussi , que , n'étant pas d'accord entre eux sur les principes d'après lesquels ils vouloient agir , ils se brouillèrent & faciliterent en 1790 , la rentrée de nos troupes , dont les succès n'eussent pu être aussi rapides , si elles n'avoient trouvé le

Si quelques principaux membres de la Nation, ou quelques corporations en ont été informés, ils y ont joué un rôle simplement passif, celui de voir ce qui arriveroit, de tout défavouer au cas qu'on échouât; d'en profiter si on réussissoit. Les Cours semblent avoir suivi le même principe.

Mais que pouvoient quelques Avocats ou quelques moines, que les réformes projetées rendoient inquiets de leur sort, & qui vouloient s'en assurer un en faisant soulever le Pays contre le Souverain, auteur de ces réformes?

Les premiers ne fournissoient que les clameurs de leur engeance, & les seconds (quoique puissamment protégés par leurs chefs) que quelque peu d'argent qu'ils déroboient à leurs maisons, pour soutenir leur cause particuliere. Aussi n'est-ce, de l'aveu même d'un d'entr'eux, qu'avec 5000 fl. qu'ils ont commencé.

Ces derniers étoient les plus redoutables cependant, puisqu'ils joignoient à la puissante intrigue d'un Clergé fanatique, l'abus des moyens que leur fournissoient la chaire & le confessional; (1) &

Pays partagé en deux partis mécontents l'un de l'autre, & plus disposé chacun à revenir à nous, qu'à se joindre à celui dont il avoit combattu l'opinion pendant plus d'un an. Ce qui arrive encore aujourd'hui, en Juillet 1791, prouve cette assertion.

(1) Il est connu que l'on prêchoit publiquement dans le Pays, que l'Empereur étoit hérétique, qu'il vouloit abolir la Religion Catholique dans les Pays-Bas, qu'il avoit déjà

pervertissoient par là le peuple de la campagne, qui ne songeoit à rien moins qu'à une révolte.

Malgré tout cela, ce n'est qu'au bout de plusieurs mois, qu'ils parvinrent à rassembler une soi-disante armée, de soi-disant mécontents, qu'une troupe réglée, bien conduite, eut dissipé dans le moment. Ce n'étoit encore qu'un pareil amas de polissons que nous avons à craindre même à l'époque du mois d'Octobre. (1)

J'ai déjà dit que van der Mersch n'eut pas risqué son invasion, s'il avoit trouvé des troupes aux frontieres, c'est donc là qu'il en falloit.

Nous savons d'ailleurs, que peu de jours avant cette invasion, nos adversaires étoient prêts à renoncer à leur entreprise, parce qu'ils manquoient de tout.

Nous savons aussi que van der Noot a failli d'être assassiné par sa troupe, parce qu'il ne pouvoit plus la payer, & que plusieurs abbés qui croyoient tout perdu, vouloient déjà se détacher de l'union, lorsqu'une réussite aussi étonnante,

défendu de célébrer la messe, de donner la Communion &c. & il l'est aussi, que la premiere question que faisoient les Confesseurs à leurs pénitens, étoit, s'ils étoient Royalistes ? ce qui suffisoit pour leur faire refuser l'absolution. &c.

(1) Il faut voir sur cela ce que Van der Mersch dit lui-même aux pages 8, 9 & 11. de son mémoire, mais sur tout le jugement qu'il porte (page 17) sur les suites de ses succès à Turnhout : puisqu'il dit : *que c'étoit la base sur laquelle les Etats éleverent leur nouvelle puissance.* Et cette base, c'est nous qui la leur avons fournie !

qu'inattendue , a donné une consistance réelle à un complot qui étoit si peu redoutable. (1)

Que

(1) Ce sont là les raisons du sang-froid avec lequel le Gouvernement a toujours regardé ce qui se faisoit, & nullement l'insouffiance, ou le manque d'informations, comme on voudroit le faire croire; car qui est-ce qui eut pu prévoir qu'une donquichottade comme cette invasion pourroit réussir, & avoir la moindre suite; qui est-ce qui n'eut pas dû imaginer au contraire qu'elle seroit le tombeau de cette armée ridicule, si bien dépeinte par Van der Mersch même dans son mémoire; qui est-ce qui eut pu douter que le Comte d'Alton, aussi bien informé que moi, n'auroit pas fait les moindres préparatifs pour la recevoir à son entrée dans la Cimpine, & l'y exterminer, comme il le pouvoit. La façon d'agir du Gouvernement étoit donc d'autant plus analogue aux circonstances, que le but de nos adversaires étoit de nous intimider, & de nous faire faire de faulles démarches, comme ils y avoient réussi en 1787. Peut-être que si nous avions été en force; si la Monarchie n'avoit pas été en guerre; & si la position critique dans laquelle nous nous trouvions, tant au dedans qu'au dehors, ne l'avoit empêché, on eut pu faire quelques démarches positives, qui eussent déconcerté tous ces projets chimériques, avant qu'on eut osé songer à leur exécution. Mais l'influence des Cours voisines, & plus encore les intrigues des différens partis dans l'intérieur du Pays, jointes au manque de moyens suffisans pour pouvoir soutenir une pareille démarche, dûrent faire préférer de rester simplement passif, en ne négligeant pas cependant de faire la plus grande attention à ce qui arriveroit, & se dirigeant en conséquence, pour empêcher le mal qu'on méditoit de nous faire. Je le répète, les lettres de S. M. doivent me servir de témoignage, que dans le moment où je cherchois à tranquilliser le Général-Commandant sur les vues positivement hostiles de nos voi.

Que falloit-il donc faire, pour en empêcher les suites?

Presque rien. Il eut suffi d'arrêter ces malheureux aux frontieres. On ne pouvoit plus décemment, ni on ne vouloit plus les tolérer en Hollande; ils n'auroient pu où aller; le Gouvernement eut accordé alors une amnistie générale; tout le monde seroit retourné à ses foyers; S. M. auroit donné une nouvelle Constitution, & tout auroit été fini, sans que les Cours eussent eu le moindre prétexte de s'en mêler d'une façon quelconque.

Mais il s'agissoit de vaincre, & c'est de là que dérivent tous les malheurs dont je vais faire le récit. Le Comte d'Alton vouloit terminer par un coup d'éclat, il destine donc sept à huit mille hommes contre cette horde de vagabonds, qui n'étoient pas 2000, qui n'avoient pas une seule piece d'artillerie, presque pas d'armes, aucun officier, rien en un mot, de ce qu'il lui falloit pour se défendre. Il tire un grand cordon dans le

voisins, afin d'éviter qu'il ne fit quelque démarche propre à leur servir de prétexte pour se mêler réellement de nos affaires, je cherchois aussi à inquiéter l'Empereur sur leurs *intentions secretes*, pour l'engager à se régler en conséquence; & ma sécurité *apparente* n'avoit d'autre but, que d'empêcher le Comte d'Alton d'amener par quelque démarche violente, une explosion qu'il étoit important d'éviter dans la position dans laquelle nous nous trouvions, ne fut-ce que pour ne pas troubler la marche que les circonstances & les ordres que je recevois m'avoient engagé de suivre.

centre de la Province, en abandonnant la frontière où il falloit les arrêter, & laisse entrer dans le Pays cette soi-disante armée, que le quart de la troupe destinée à la combattre, eut dissipée, si on l'avoit placée comme on le devoit. (1)

On se laissa ensuite engager à la malheureuse affaire de Turnhout, qui a inspiré autant de courage à nos adversaires, qu'elle a achevé de dégouter nos troupes. (2)

(1) Quelques corps détachés aux frontières, suffisans pour arrêter une pareille horde, & le reste en masse au centre du pays, soit dans les villes si l'on vouloit s'y renfermer, soit dans un camp qui eut tout tenu en respect, pouvoient mieux remplir le but qu'on devoit se proposer, si l'on avoit voulu se borner à empêcher le mal.

(2) Je ne me permets pas de réflexion sur tout ce qui est arrivé depuis ce moment. Tout est étonnant. Il doit l'être assurément que de braves troupes, commandées par de bons officiers, ayent été repoussées par tout, & qu'en moins de trois semaines, nous ayons perdu la plupart des Provinces, & nous soyions trouvés entourés d'ennemis, & resserrés dans une très petite partie du Brabant. Cependant ces mêmes troupes *quoique diminuées de moitié*, ont été toujours victorieuses après cela, & ont chassé à leur tour des adversaires, qui *depuis seulement* étoient devenus un peu plus signifians. Si nous avions eu dès le commencement les succès auxquels nous devons nous attendre, tout eut été dit en moins de 8 jours, & on n'auroit fait que rire d'une révolution dont les suites ont été si malheureuses, & que nos adversaires mêmes ont trouvée si étonnante, qu'ils l'appelloient *miraculeuse*.

On semble me reprocher d'avoir gêné le Militaire dans ses opérations dans les derniers tems; *d'abord je ne le pouvois pas, puisqu'il n'étoit pas sous mes ordres; mais si j'ai fréquemment*

Après ce premier échec , on perdit 10 à 12 jours à attendre l'artillerie & les munitions, & l'on

témoigné le desir qu'on évitât une explosion, dont les suites étoient incertaines, *comme le fait l'a prouvé, & qu'on ne crût pas au dernier moment, avoir tout fait en conservant le seul point de Bruxelles où il étoit impossible de se soutenir à la longue, j'ai été bien éloigné de vouloir empêcher qu'on ne combattit nos adversaires, lorsqu'ils s'étoient manifestement déclarés comme tels; aussi le fait prouve-t-il qu'on n'a cessé de courir après eux pendant plus de six semaines, depuis le 27 Octobre, jour de leur entrée dans le Brabant, jusques en Décembre; & si nous avons été repoussés par tout, ce n'est pas à moi assurément qu'il faut l'attribuer, car il m'eut été au moins aussi important qu'au Comte d'Alton même, de voir réussir nos opérations militaires, desquelles tout dépendoit alors. Il n'en étoit plus de même dans les derniers tems, où il ne me restoit plus que la voye de pacification qui m'étoit prescrite, & que les circonstances sembloient exiger. Je parlerai plus tard de tout ce qui s'est fait dans ces tems malheureux; mais il suffit de voir mes notes au Comte d'Alton, livrées au Public avec des ommissions, restrictions & altérations de dates, qui certainement ne les rendent pas favorables à ceux sur lesquels les défenseurs de ce Général cherchent à rejeter la faute de ce qui est arrivé. Il suffit, dis-je, de voir ces notes, & on trouvera qu'alors même, je n'ai jamais rien proposé, jamais donné d'avis, jamais fait de représentation, sans ajouter que je m'en remettois cependant à ce qu'il trouveroit bon de faire, & que je ne voulois aucunement le gêner dans ses opérations militaires, &c. Je voyois bien par la marche qu'il suivoit & par la tournure qu'il donnoit à sa correspondance, combien cette précaution m'étoit nécessaire, puisque je ne pouvois douter qu'il ne songeât qu'à se ménager l'occasion de rejeter la faute de ses mauvais succès sur le Gouvernement, qui cependant n'y avoit certainement aucune part.*

dégarnît toutes les Provinces , afin d'être en force suffisante pour réparer cette première bévüe. Moyennant cela on laissa envahir la Flandre *absolument abandonnée à elle-même*, quoique le Colonel le Roi eut assuré à son départ, que le seul bataillon avec lequel il y étoit resté, lui eut suffi pour la garantir de toute invasion, si on l'y avoit laissé; & que le Colonel Haiden se fut également engagé de la garantir, si on lui envoyoit seulement quelque peu de troupes à l'endroit qu'on nomme la Tête de Flandre. (1)

Je fis les plus vives représentations au Général-Commandant, en lui rappelant combien cette Province nous étoit importante par elle même, par sa situation, par son port d'Ostende, par son voisinage avec l'Angleterre. Il se borna à me répondre: *Que quand il auroit balayé le Brabant, il songeroit à la Flandre.* (2)

En attendant nos ennemis acquéroient une confiance réelle dans cette dernière Province, ce que nous achevâmes en les obligeant par une fautive manœuvre, à se jeter dans Gand, qui de même que la généralité du Pays étoit encore assez fidèle,

(1) Il faut voir sur cela, & sur le peu de disposition de la Flandre pour un soulèvement, ce qu'en dit van der Mersch dans son mémoire page 22.

(2) Toutes les différentes notes qui ont rapport à cet objet, ont été *comme tant d'autres*, soigneusement omises dans le recueil publié pour la justification de Mr. le Comte d'Alton.

mais que les excès commis par nos troupes engagèrent à se déclarer contre nous (1). On laissa alors prendre poste en Brabant à la foi-disante armée qui nous avoit leurré aux frontières du Pays de Liège, & on envoya une partie des troupes qui devoient la combattre, déloger ceux qui avoient envahi la Flandre. Cela manqua également; on échoua à Gand, (2) le vertige s'empara des têtes;

(1) Je convoquois alors les chefs de toutes les châtelainies, pour conférer avec eux sur les moyens qu'il y avoit encore à prendre. Ils se rendirent tous à Bruxelles, & tous convinrent qu'il ne leur falloit que quelques troupes qui pussent les aider à repousser la foi-disante armée patriotique, à laquelle ils ne cédoient, que parce que manquant d'appui, ils n'étoient pas en état de résister à une force prépondérante. C'est à leur intercession que je fis au Brabant toutes les concessions que les circonstances m'obligèrent de prendre sur moi. Ils m'en témoignèrent la plus vive reconnoissance, & ma salle retentissoit des cris de vive l'Empereur, au moment qu'on les abandonnoit, & qu'on laissoit envahir leur Province par cette horde de poliflons & de brigands.

(2) Il se trouve dans le mémoire justificatif du Comte d'Alton une contradiction manifeste à ce sujet, que je ne releverois pas, si elle ne seroit de preuve combien peu on peut compter sur la bonne foi & sur l'intelligence du rédacteur. Il cite le rapport du Comte d'Alton à S. M., dans lequel ce Général dit (page 197 :) *le Ministre d'accord avec moi sur la nécessité de punir la ville de Gand par le feu, pour statuer un exemple qui pût en imposer, ÉCRIT A MON INSU au Lieutenant - Général d'Arberg de n'en rien faire, & ceci m'est rapporté par une personne sur la fidélité de laquelle je puis compter, & il cite aussi (page 37.) le billet que j'avois écrit au Comte d'Alton à ce sujet, tel que le voici. D'après l'esprit de la lettre que je viens*

on fit replier les troupes qui avoient été à cette expédition sur Bruxelles, ou pour mieux dire, on les promena dans le Pays sans trop faveur où, ni pourquoi. (1)

de recevoir de S. M. je crois devoir engager votre Excellence d'ordonner au Comte d'Arberg, ainsi que je le lui recommande par (la lettre ci-jointe, que je prie V. E. de lui envoyer sans délai) de ne rien précipiter, mais de donner aux insensés qu'il tient bloqués, la possibilité de recourir à la Clémence de Sa Majesté, comme il l'a très sagement fait à Turnhout, car JE ME TROUVE AUTORISÉ à faire quelque chose en leur faveur. C'est donc par le Comte d'Alton lui-même, & en le priant de lui donner des ordres pareils, que j'ai fait passer mon billet au Comte d'Arberg, & nullement à son insu; moyenant quoi son rapport à S. M. fait supposer, au moins, un grand manque de mémoire de sa part.

(1) Il est impossible de comprendre tout ce qui arriva alors; quand on l'eût fait exprès on ne pouvoit pas mieux servir nos ennemis, qui s'étonnoient eux-mêmes des succès qu'ils obtenoient. Il semble qu'il y a eu, si non de la trahison, au moins beaucoup de maladresse dans la façon de faire parvenir les ordres. On ne sauroit refuser la justice au Comte d'Alton, que sans cette circonstance, ses opérations militaires n'auroient peut-être pas si mal réussi. Je l'ai plaint dans le tems & je le plains encore, de même que moi, & que toutes les victimes innocentes de sa mauvaise réussite. Il ne se passoit presque pas d'heure, que le Général-Commandant ne m'annonçât quelque mauvaise nouvelle, & c'est dans une pareille situation, que j'avois à négocier avec des gens à qui il ne falloit que des succès pour pouvoir compter sur les secours des Puissances voisines, & qui par conséquent devinrent sourds à ma voix du moment qu'ils commencèrent à en obtenir. Il ne dépendoit cependant pas de moi de changer cette cruelle po-

Cependant nos désastres augmentoient de jour en jour; les troupes restées dans la province de Hainaut l'abandonnerent sans coup férir à la seule nouvelle de l'arrivée de quelques centaines d'insurgens, QUI NE VINRENT JAMAIS; & l'on fuyoit toujours à plusieurs lieues devant un ennemi qui sentoit trop sa foiblesse pour s'exposer à nous attaquer.

Dans la province de Namur, tous les officiers royaux fuirent également à la simple annonce d'un corps de Patriotes, qui n'arriva également pas; moyennant quoi le Gouvernement, déjà dépourvu d'appui & de soutien, manqua en même tems des instrumens qui devoient agir en son nom; c'étoit

sition, & il y auroit une injustice extrême à me l'imputer; car enfin, ce n'est pas moi qui ai laissé pénétrer nos adversaires dans le Brabant; ce n'est pas moi qui ai formé le projet mal conçu & encore plus mal exécuté de l'affaire de Turnhout; ce n'est pas moi qui ai abandonné la Flandre & peu après toutes les autres Provinces; ce n'est pas moi qui faisois retirer par tout nos troupes devant une poignée d'ennemis, qui avoient à juste titre plus peur de nous, que nous n'avions sujet de les craindre &c. *Je ne savois pas seulement ce qui devoit se faire, & n'étois informé de nos désastres, que quand il s'agissoit de chercher à les réparer.* Toutes ces entreprises n'exigeoient pas non plus d'arrangemens de la part du Gouvernement civil, pas même ceux qu'on lui a reproché plus tard d'avoir négligés, puisque ces arrangemens ne concernant que l'approvisionnement des places, ils ne seroient devenus nécessaires, que lorsqu'il se seroit agi de se soutenir dans les villes. Au reste il sera parlé plus bas des approvisionnemens au sujet desquels le Gouvernement n'étoit également pas en faute, malgré les difficultés inconcevables que les circonstances faisoient éprouver à cet égard.

une tête sans bras qui pouvoit penser, mais point agir; tous les ressorts de l'administration *détendus depuis longtems*, lui manquèrent absolument à cette importante époque (1).

En général sa situation étoit cruelle & dangereuse: la Flandre & le Hainaut étoient perdus; la province de Namur en partie délaissée & exposée à des invasions de nos adversaires, de façon à rendre la communication avec le Luxembourg très précaire (2). Le Limbourg étoit menacé; le Brabant infesté aux environs de Tirlemont de 5 à 6000 insurgens, & *selon ce qu'on disoit*, prêt à l'être d'une troupe d'ennemis à peu près également forte vers la Flandre. Le Militaire donnoit des soupçons d'infidélité; le *Général-Commandant ne promettoit plus rien & espéroit TOUT AU PLUS de soutenir le point central de Bruxelles*, ce qui étoit autant que rien, puisqu'on nous y auroit affamé, & que l'argent nous y auroit manqué au bout de quelques semaines, sans compter que nous y avions tout à craindre de la part même des habitans de la ville.

(1) Cette circonstance n'étoit pas moins défavorable à mes entreprises que toutes les autres; car on ne savoit à qui s'adresser ni par qui agir: la crainte nous fit perdre les sujets fidèles qui nous restoient encore, tandis que la trahison & la séduction avoit depuis longtems fait fuir les autres.

(2) Ceci est important à remarquer, parce qu'il servira en même tems à prouver combien peu il auroit été possible de sauver le trésor royal & les archives, même assez longtems avant les derniers événemens.

J'écrivis donc le 19 Novembre à S. M., qu'il falloit ou tâcher de nous envoyer des troupes, ou négocier avec les grandes Cours, au risque de perdre le fruit d'une campagne glorieuse contre les Turcs, pour conferver des Provinces, qu'un concours de circonstances aussi inconcevables qu'impossibles à prévoir alloit Lui faire perdre. J'ajoutois que je ne pourrois jamais Lui conseiller de *traiter* avec Ses sujets, parceque je savois positivement, comme le fait l'a prouvé, qu'ils n'étoient pas d'accord sur l'objet de leurs prétentions, qu'ils ne finiroient pas d'exiger, & que cela pourroit entraîner plus loin qu'on ne l'auroit d'abord prévu, ce qui feroit du plus dangereux exemple pour Ses autres états (1).

Des raisons majeures, que j'ignore, décidèrent sans doute S. M. à n'adopter ni l'une ni l'autre de

(1) Tout ce que j'ai annoncé à Sa Majesté dans ce rapport, ne s'est que trop vérifié; & sachant que je n'avois plus rien à espérer, je devois éviter de pousser les choses à la dernière extrémité, & accorder des objets qui, dans tous les cas, ne pouvoient compenser les malheurs dont nous étions menacés; je doute que si au lieu de suivre cette voie, on en étoit venu à un carnage inutile, qui nous auroit à jamais aliéné les cœurs & l'esprit de la Nation, nos troupes eussent trouvé aussi peu de résistance à leur rentrée dans le Pays, & eussent pu s'en rendre maîtres sans coup férir, comme elles l'ont fait au mois de Décembre. Il n'est pas dit pour cela, qu'au moment de notre départ de Bruxelles, je n'aie conseillé au Général-Commandant des mesures plus vigoureuses, ainsi qu'il en sera fait mention plus bas.

ces propositions. Elle envoya le Comte Cobenzl avec des pleins pouvoirs ILLIMITÉS, tant pour la partie civile, que pour la partie militaire, & espéroit apparemment qu'il étoit encore tems de remédier à l'inconvénient des pouvoirs séparés, qui avoient fait tant de mal (1).

Mais le Comte Cobenzl arriva trop tard; les circonstances m'avoient déjà obligés de prendre sur moi toutes les concessions qu'il méditoit de faire, & ce n'étoit plus qu'à Bruxelles même qu'il eut pu effayer le seul moyen que les pouvoirs civils & militaires qu'il réunissoit en même tems, lui fournissoient peut-être encore.

Comme je ne vis point le Comte Cobenzl (2), je

(1) Je regarderai toujours ces pouvoirs séparés comme une des grandes causes des malheurs qui sont arrivés; non pas que nous nous soyons contrariés le Comte d'Alton & moi dans les mesures que nous voulions prendre, comme on le croit encore peut-être, & à tort; mais parce qu'agissant d'après des principes différens, quoiqu'ayant le même but, & voulant combiner nos opinions, il en est résulté une marche vacillante dont les suites étoient que chacun de nous défaisoit le lendemain ce qu'il avoit fait la veille. Je puis assurer que c'est plutôt la complaisance que nous avons l'un pour l'autre, que l'envie de nous chicaner, qui a opéré ce mal. Nous étions tous deux trop attachés au service, & le mémoire du Comte d'Alton prouve en même tems, que nous étions personnellement trop bien ensemble, pour chercher à nous nuire. *Il me rend justice dans tous ses rapports à S. M., jusqu'à ce que désespéré de ses derniers malheurs, il chercha à les excuser, en inculquant tout le monde, & moi aussi.*

(2) Lorsque j'allois joindre ce Ministre à Luxembourg ap:ès

ne pus ni coopérer avec lui à rétablir la tranquillité, ainsi que S. M. me l'avoit ordonné dans sa lettre ci-dessous citée (1), ni lui donner des renseignements.

notre sortie de Bruxelles, je rencontrai un courier de sa part, qui m'apportoit une dépêche, par laquelle il me disoit: *Qu'il étoit inutile que je me rendisse auprès de lui.* Peut-être ne l'eut-il pas été qu'il fût instruit du véritable état des choses; je ne doute pas qu'on n'eût pris dès-lors des mesures bien différentes de celles qui ont si peu répondu à ce qu'on en espéroit, l'état des choses étant déjà très différent de celui qu'on imaginoit & d'après lequel on agissoit. *La majeure partie du Pays ne vouloit plus l'ancienne Constitution, ni les États; on ne devoit donc plus se borner à ne ménager que ceux-là, mais on pouvoit peut-être s'entendre en même tems avec les deux partis, ce qui eut été plus facile alors, qu'il ne l'est devenu depuis.*

(1) *Lettre de S. M. Vienne ce 28 Novembre 1789.*

„ J'ai reçu les lettres que vous m'avez écrites successive-
 „ ment le 16, 17, 18 & 19, tant par estaffette que par le cou-
 „ rier Strens. Leur contenu surpasse tout ce qu'on pou-
 „ voit s'imaginer de désastreux, & dont il étoit même im-
 „ possible de se faire une idée d'avance, & encore moins
 „ d'en prévoir les conséquences, *surtout une dissolution*
 „ *générale de tous les moyens propres à conserver l'autorité &*
 „ *à gérer les affaires.*

„ Profondément affligé & accablé d'un événement qui por-
 „ te l'empreinte de l'ignominie, & qui dans ces circonstances
 „ est d'une conséquence incalculable, pouvant amener les
 „ suites les plus fâcheuses pour l'Etat & mon Regne, j'ai
 „ pensé au seul moyen peut-être capable d'arrêter que le
 „ mal ne prenne entièrement racine, celui d'envoyer d'ici
 „ un Commissaire muni de pleins pouvoirs très illimités,
 „ qui reunit en sa personne la Direction du Gouvernement
 „ civil & militaire, & qui, par une démonstration voyan-
 „ te, pût engager encore les personnes les plus sensées à

propres à le décider sur la marche que des circonstances qu'il ignoroit encore, l'eussent peut-être engagé à préférer.

„ réfléchir : qu'il leur convient plutôt de s'arranger à
 „ l'amiable que de s'exposer aux malheurs des troubles qui
 „ devroient nécessairement continuer à défoler ces Provin-
 „ ces, si j'étois forcé à y envoyer une armée pour les re-
 „ conquérir. Vous recevrez donc de ma part, de même
 „ que le Général-Commandant, un billet par lequel vous
 „ êtes assigné à faire dorénavant vos Rapports à ce Com-
 „ missaire. Pour en accélérer l'envoi & trouver quelqu'un
 „ déjà au fait des affaires & surtout des intérêts politiques
 „ qui y influent beaucoup, j'ai fait choix du Vice-Chan-
 „ celier Comte de Cobenzl, qui partira sous peu de jours.
 „ Je souhaite que les choses soient encore au point à le
 „ faire arriver à Bruxelles, & je vous prie de vouloir bien,
 „ avec tout le zèle, l'intelligence & le courage que je vous
 „ connois, & dont vous m'avez donné des preuves si réitérées,
 „ COOPÉRER AVEC LUI à remettre la tranquillité sous toutes
 „ les conditions seulement faisables. Vous pouvez être entiè-
 „ rement tranquille sur la justice que je rends à votre zèle
 „ & à votre attachement. Je vous suis fort obligé de votre
 „ dernière lettre autographe, & de la sincérité avec laquelle
 „ vous me parlez. Vous verrez par la suite que j'ai fait usage
 „ de vos conseils. Il ne me reste que le regret de n'avoir
 „ pas su ni pu m'imaginer plutôt ce qui est arrivé. Je me
 „ flatte que Mme. votre Epouse & vos enfans, dont vous
 „ étiez inquiet à bien juste titre, seront parvenus sans le
 „ moindre accident à Condé.
 „ Je vous envoie ci-jointe la lettre originelle que vous
 „ avez redemandée, & ne puis au reste vous donner d'autre
 „ direction d'ici, que de vous dire de maintenir & de sau-
 „ ver tout ce que vous pourrez, car j'envisage les choses
 „ sous le point de vue le plus désastreux.”

Il a été dit plus haut, qu'avant de savoir que S. M. enverroit le Vice-Chancelier d'Etat, je m'étois vu obligé de prendre sur moi les édits des 20, 21, 25 & 26 Novembre, portant le rétablissement de la Constitution, l'abolition du séminaire, l'amnistie générale, & la promesse de faire cesser les voies de fait du Militaire, pour autant que sans preuves & sur de simples délations, il faisoit arrêter des personnes de toutes classes; ce qui plongeant la Nation dans le désespoir, fut peut-être une des principales causes qui décida la révolution (1).

(1) Je pourrais citer un nombre infini de représentations qui me furent adressées à ce sujet, mais l'extrait ci joint de celle que m'envoya le Magistrat & conseil de Gand, suffira pour juger sous quel point de vue on envisageoit ces démarches arbitraires; le voici.

Sire!

„ Remontre avec un très profond respect le Magistrat &
 „ Conseil de la Ville de Gand, que Votre Majesté a daigné
 „ déclarer par plusieurs édits *que ses sujets* de la Province
 „ de Flandre *seroient traités par droit & sentence par leurs*
 „ *juges naturels conformément au pacte inaugural*; mais pen-
 „ dant que ces actes publics & solennels inspiroient la sé-
 „ curité en assurant en ce point aux habitans de ce Pays
 „ les droits de l'homme & de citoyen, & tandis que l'ordre,
 „ ou la tranquillité publique, n'avoit pas été violé, des
 „ militaires sont venus investir les maisons de plusieurs par-
 „ ticuliers de la capitale de cette province, & ils y restent de
 „ faction sans que l'on sache pourquoi, c'est à dire quels
 „ crimes ils auroient commis, ou quels chefs d'accusation
 „ on auroit porté à leur charge.
 „ Nous croyons qu'il est de notre devoir, Sire, de ne

Mais si je n'ai pu différer d'accorder ce qu'on ne pouvoit bonnement plus espérer de conserver, & si j'ai cru devoir sacrifier quelques objets individuels au maintien du tout, j'ai cherché à combiner ce que je faisois avec la décence (1) qui m'étoit prescrite, & que j'aurois tâché d'observer, quand même S. M. ne me l'auroit point ordonné.

Je profitai donc des instances que m'avoient faites les Chefs des Châtelainies de Flandre, mais surtout de celles des Magistrats de Louvain, Bruxelles & Anvers (qui seuls pouvoient à cette époque élever légalement leur voix vers le Trône) pour faire envisager comme complaisance, ce qu'il eut été bien difficile sans cela, de paroître accorder gratuitement.

Il n'en étoit pas moins dangereux pour moi de

„ pas vous laisser ignorer que *ces coups d'autorité arbitraire*
 „ loin d'en imposer par la crainte ne font qu'aigrir les esprits,
 „ & exciter un mécontentement général; qu'on ne voit
 „ dans ces écarts de la marche accoutumée & de la forme
 „ ordinaire, que *des infractions à nos Loix Constitutionnelles &*
 „ *que par conséquent au lieu d'être propres à amener ou entre-*
 „ *tenir le calme, ils ne peuvent servir qu'à l'éloigner. &c. &c.*”

(1) Comme cet objet sera repris plus bas, on verra que l'Empereur décidé ALORS de préférer la voie de pacification à l'emploi de la force, a non seulement approuvé ce que j'avois fait à cet égard, mais vouloit aussi donner Lui-même à l'édit du 20 Novembre, dans lequel j'avois encore observé ce que la décence & Sa dignité exigeoient, toute l'étendue que les circonstances m'obligèrent depuis de lui donner par les édits postérieurs du 20, 25 & 26 du même mois.

me décider à un pareil parti, quelques passages des lettres de S. M. ci-deffous citées (1), prouvant

(1) *Lettre de S. M. du 23 Octobre 1789.*

„ Comme il ne faut faire semblant de rien pour le mo-
 „ ment, même si une troupe prussienne entre dans le pays
 „ de Liège, (*Cette entrée déjà effectuée alors, m'avoit paru*
 „ *très suspecte, & le fait a prouvé que je n'avois pas tort*) il
 „ ne faut changer en rien les dispositions, puisque cette
 „ troupe ne peut représenter que l'exécution décrétée par
 „ la chambre Impériale.

Du 7 Novembre. „ A l'égard de l'influence étrangere
 „ dont vous me parlez, je vous dirai, mon cher Comte, ce
 „ que j'en fais. Tout ce qui regarde le Duc d'Orleans me
 „ paroît absolument un conte, car je n'y vois ni probabi-
 „ lité ni moyens; du reste, je fais positivement que la Cour
 „ de Berlin avoit chargé le Général de Schlieffen de sonder
 „ la Cour de Londres sur ce qu'elle pensoit des troubles
 „ du Brabant; mais celle-ci n'a absolument pas voulu en-
 „ trer en rien qui la commettrait en une guerre; la
 „ Hollande suit le même principe; je fais seulement qu'on
 „ y avoit imaginé de proposer une médiation entre Moi &
 „ les Patriotes, mais que la Cour de Berlin l'avoit rejetée,
 „ en m'épargnant ainsi la peine de le faire. Il me conste
 „ aussi que cette Cour, ne voulant pas dans le moment
 „ lever le masque, ni agir seule, regarde comme une gran-
 „ de bévue, que les Patriotes ont commise, d'avoir éclaté
 „ à présent par leur révolte, où ils ne seroient point sou-
 „ tenus ni tolérés en Hollande, sachant d'ailleurs, qu'ils
 „ manquent d'argent & de moyens, & qu'ils pourroient être
 „ détruits ou soumis avant le printems, époque à laquelle
 „ les Prussiens croient peut-être pouvoir se déclarer; &
 „ alors cette insurrection leur auroit convenu, ce qui leur
 „ a fait désirer que les Patriotes l'eussent différée jusqu'à
 „ ce tems. La marche des troupes prussiennes pour l'exé-

comment Elle avoit envisagé la chose, *encore jusqu'au dernier moment* & peu de jours avant qu'Elle ne s'y fut décidée Elle-même.

On y verra qu'Elle ne croyoit pas être dans le cas de céder encore, & ne se départoit pas du point principal (*le subside fixe*) qui avoit été la pierre d'achoppement le 18 Juin (1).

Elle

„ cution de Liège, étant commune avec l'Evêque de Munster, & l'Electeur Palatin, n'aura aucun rapport aux affaires de Brabant; Mr. de Herzberg espere seulement qu'indirectement cette marche pourra animer & soutenir le courage des révoltés.

Du 11 Novembre. „ Ce que le Ministre de Hollande, Baron de Hop, vous a dit, & ce que le Secrétaire de légation Schraut vous écrit de la Haye, est conforme à ce que je vous ai déjà mandé d'un projet de médiation du Grand-Pensionnaire de Hollande; mais ni médiation, ni traité quelconque ne peut avoir lieu entre Moi & ce misérable Van-der-Noot. S'il y avoit moyen, soit par le concours des autres Provinces, soit par un nombre suffisant de possesseurs en Brabant, qu'ils me fissent une demande décente & raisonnable, pour faire rentrer tout dans l'ordre, & obtenir une amnistie générale, excepté pour van-der-Noot & les personnages particulièrement notés, surtout ecclésiastiques, il ne faudroit pas le négliger. Les seules conditions que je vous prescriis, sont, que ce que vous ferez se fasse *décemment & solidement*; *décemment*, pour sauver l'honneur de l'autorité souveraine; *solidement*, pour que le même désordre ne renaisse pas de fitôt.

Du 16 Novembre. „ *Le subside permanent est une chose essentielle.*”

(1) J'ai été on ne sauroit plus surpris, lorsque j'ai appris qu'une

Elle ne vouloit pas non plus entendre parler des moyens qui eussent pu faciliter un arrangement tel que la médiation des Cours étrangères, & ne vouloit finir, qu'autant que cela se pourroit solidement & décemment.

Personne ne méconnoitra cependant, que nous étions bien éloignés de pouvoir songer alors à des objets qu'on n'avoit pas voulu nous accorder, même à l'instant où nous avions la force en main; & qu'à l'époque de la fin de Novembre nous l'étions également de pouvoir espérer de finir décemment comme S. M. l'entendoit.

Dans les circonstances où se trouvoit la Monarchie, & absolument abandonnés, comme nous l'étions, quoique nous eussions eu dans le principe vingt mille hommes, qui n'avoient presque pas tiré un coup de fusil; il ne s'agissoit plus que de finir (1) à tout prix. Je regrette de ne m'être pas

qu'une des premières demandes qu'avoit faite le Comte Cobenzl aux Etats de Limbourg & de Luxembourg, étoit de reprendre l'acte de Consentement aux subsides fixes, qu'ils m'avoient accordé de la meilleure grace du monde peu de mois auparavant, lorsque je le leur avois demandé comme de moi-même, pour mettre dans leur tort les Etats de Brabant, qui venoient de s'exposer à tous les malheurs qu'a entraîné leur refus, tandis que d'autres Provinces les offroient gratuitement. S. M. m'en a témoigné le plus grand contentement, & certainement je n'imaginois pas alors ce qui est arrivé ensuite.

(1) Il se trouve dans la première édition de ce mémoire,

mis plutôt, & avec moins de réserve au-dessus des ménagemens que je croyois devoir à la dignité de mon Maître à cet égard, & que S. M. Elle-même n'exigeoit plus lors de l'envoi du Cte. Cobenzl, mais surtout au dessus des clameurs du Général-Commandant, qui se récrioit sur tout ce que je faisois pour éviter les défastres dont je nous voyois menacés, & dont il n'a cependant pu nous sauver. Peut-être aurois-je encore réussi; car quoique ce qui arrivoit tous les jours, & qu'on mettoit sur le compte du Gouvernement, eût nécessairement dû me faire perdre la confiance de la Nation, & que je me fusse laissé entraîner moi-même à des démarches qui ne pouvoient que l'éloigner de moi; ma façon d'agir à cette époque; des lettres interceptées (1); la conséquence qu'on en tira, que mes

une faute d'impression, qui seule suffiroit pour prouver que c'est à mon insu & contre mon gré qu'il a été publié; puisqu'on a eu la mal-adresse de substituer le mot de *fuir* à celui de *finir*, & qu'au moyen de cela j'eusse dit: *qu'il falloit fuir à tout prix!* idée qui ne s'est jamais présentée à mon esprit, & ne seroit certainement jamais sortie de ma bouche.

(1) Les gazettes en ont fait mention dans le tems, & je ne relève cette circonstance ici; que parce qu'elle me sert à parler d'un objet très propre à éclairer le Public sur le véritable état des choses en ce moment. Ayant appris que van der Mersch avoit intercepté de mes lettres à l'Empereur, & de celles que S. M. m'avoit adressées, je lui envoyai le Secrétaire du Gouvernement, Muller, pour lui dire: *que je savois qu'il tenoit en main des dépêches dont le contenu, ou l'explication que je pouvois leur donner, m'autoriseroit peut-être à faire*

intentions n'étoient pas mauvaises ; des hasards enfin m'avoient suffisamment rétabli dans l'opinion de

quelque chose qui pourroit remettre l'ordre & la tranquillité dans un pays que je voyois avec douleur prêt à se perdre. Van der Mersch me fit répondre par Mr. Muller : qu'il avoit dû envoyer les originaux de ces différentes dépêches à ses Principaux, (le congrès de Breda) mais qu'il m'en feroit remettre les copies, (ce qu'il fit effectivement) & me promettoit de faire la même chose, toutes les fois qu'il en tomberoit entre ses mains; qu'au reste il avoit vu par mes dépêches les bonnes intentions que j'avois pour le pays, & mon désir d'épargner l'effusion inutile du sang humain; qu'il désiroit la même chose; que le parti qu'il avoit pris, étoit un coup de désespoir, qu'il seroit charmé de réparer en contribuant à sauver sa patrie, & à la maintenir dans la domination de son légitime Souverain; qu'à cette fin, & pour m'aider dans le dessein que j'avois également à ce sujet, il me faisoit savoir que comptant se rendre le lendemain chez ses Principaux à Breda, il leur diroit : QU'IL SE TROUVOIT À LA TÊTE DE 6 À 7000. HOMMES; QU'IL Y EN AVOIT PARMI CE NOMBRE D'AUSI BRAVES QUE POUVOIT L'ÊTRE LA MEILLEURE TROUPE; MAIS QUE LE RESTE N'ÉTOIT QUE DES POLISSONS INDISCIPLINÉS ET SANS ARMES, ET QUE NOTAMMENT IL N'AVOIT PAS UN SEUL OFFICIER, DE SORTE QUE LE PREMIER BATAILLON DE L'ARMÉE IMPÉRIALE QUI LE TROUVEROIT EN RASE CAMPAGNE, LE METTROIT EN FUITE AVEC TOUTE SA TROUPE; QU'IL LEUR CONSEILLOIT DONC DE CHERCHER À S'ACCOMMODER, ET DE NE PAS S'EXPOSER A UN DANGER QUI SEROIT DÉCISIF POUR EUX, ET QUI N'ÉTOIT NULLEMENT IMPOSSIBLE A PRÉVOIR.

Cet aveu, quoique très facile à imaginer, me fit faire de tristes réflexions sur la façon dont nous avons, six semaines auparavant & lorsque ces gens étoient encore bien moins significans, laissé pénétrer une pareille troupe dans le centre de nos Provinces, & avons fui partout devant elle, tandis que c'étoit elle qui avoit tant de sujet de nous craindre! Combien

la partie sensée de la Nation , pour croire , *que si j'avois pu agir comme je le voulois* , & que nos adversaires n'eussent pas déjà été trop liés avec les Cours , (ce que j'ignore) je parvenois peut-être encore à renouer & à conserver le Pays à mon Souverain , au moins de façon qu'Il pût ou s'en assurer positivement , ou prendre des arrangemens. Mais le Comte d'Alton , *qui m'avoit fait promettre de ne plus faire de concessions* , au moment où l'Empereur envoyoit un Commissaire chargé *d'aller au devant de toutes celles qu'on desireroit* , se refusa absolument à

notre position auroit-elle été différente , si on étoit allé au devant d'eux à leur premiere invasion dans le Brabant ; si on se fût trouvé à celle qu'un coup de désespoir leur fit tenter en Flandre , dans le Hainaut , à Turnhout & à Diest , par tout enfin , où nous ne les avons pas attendus & où nous nous sommes retirés sans nous défendre ; je ne doute nullement , qu'une pareille entreprise n'eût tout terminé d'abord ; au lieu que celle dont il a été question plus tard , lorsque van der Mersch étoit à Tirlemont , eût été si non dangereuse pour les suites , au moins très inutile dans les circonstances dans lesquelles nous nous trouvions déjà alors ; c'est ce que j'ai *rappelé* , au Comte d'Alton *sans m'opposer à son expédition* , comme le prouve ma note du 25 Novembre , page 44 , du mémoire cité plus bas.

Une des suites les plus fâcheuses de ces lettres interceptées , fut que nos ennemis apprirent par celle de S. M. au Comte d'Alton , qu'Elle ne pouvoit pas nous envoyer un seul homme de troupes , ce qui les rendit encore plus hardis ; & par celle que m'écrivoit un Prince respectable de l'Empire , au sujet de la part directe que prendroient à nos affaires les troupes prussiennes qui occupoient le pays de Liège , ce qui ne pouvoit également qu'encourager nos adversaires.

tout, & notamment à me laisser seul à Bruxelles, où l'on s'étoit déclaré ne vouloir entrer en aucune négociation, tant qu'il y auroit des troupes : ce Général étoit cependant décidé de se retirer plus tard, & avoit même rétabli les fortifications de Namur à grands fraix, pour y demeurer. Sans doute il ne prévoyoit pas que peu de jours après, nous quitterions ignominieusement Bruxelles, & il vouloit y tenir bon aussi longtems qu'il pourroit. On désarma donc cette ville, & cela se fit avec une violence qui irrita encore davantage. Cependant, ce désarmement étoit d'autant plus inutile, qu'on n'eût que des fusils de chasse ou des armes de grand prix de quelques curieux, au lieu que celles qui devoient servir à nous combattre, furent soigneusement cachées jusqu'au moment de l'explosion, où nos propres soldats en fournirent à nos adversaires beaucoup plus qu'il ne leur en falloit ; & il est absolument faux qu'on ait employé contre nous des armes que nous aurions rendues ; car elles ne l'ont jamais été (1) : ce qui fit même beaucoup crier ceux qui les réclamoient comme leur propriété.

Les autres préparatifs de défense, tels que chevaux de frise, portes grillées à tous les aboutiffans

(1) S'il y en a qui l'ayent été, ce n'est certainement qu'un très petit nombre, appartenant à des particuliers nullement suspects. Nous n'en avons eu en tout, autant que je me le rappelle, que 8 à 900, & beaucoup d'entre elles avoient été données à notre corps de chasseurs, qui n'a été armé que de cette façon.

des places, fossés dont les rues de Bruxelles étoient labourées &c. &c. aigrèrent & mirent encore plus au désespoir, tandis qu'ils annonçoient de notre côté une crainte & une détresse, qui rendoient toute négociation presque impossible (1).

Cependant, nos adversaires se bernoient encore à des coups de main par lesquels ils espéroient d'intimider.

Ils cherchoient à enlever par repréailles des individus plus ou moins signifians, ou à piller quel-

(1) S'il s'agissoit de rester dans Bruxelles; si on pouvoit s'exposer à s'y renfermer jusqu'à ce que des secours, déjà refusés par S. M. vinssent nous dégager; s'il s'agissoit de soutenir une place, où l'on nous eût bientôt affamés, où nous eussions manqué d'argent, où nous eussions été bloqués par les armées patriotiques, qu'on a vu se former un peu plus tard, & où nous eussions encore dû combattre contre les habitans mêmes de la ville, avec des troupes qu'ils avoient tant de moyens d'y séduire; si toutes ces circonstances existoient, dis-je, ces précautions étoient nécessaires, quoiqu'elles fussent d'un autre côté la vraie cause de la dernière explosion; puisque la mauvaise volonté, & le désespoir avoient décidé la populace à les détruire de force, & que c'est à cette occasion que furent amenés les premiers événemens. Mais il semble qu'on ne pouvoit bonnement pas songer à défendre ce seul point, & qu'il eût été préférable de se retirer à Namur, qui ayant été fortifié, auroit servi à protéger & tenir en respect plusieurs Provinces. J'avois souvent, mais toujours inutilement, sollicité qu'on formât un camp hors de Bruxelles, d'où l'on auroit dominé cette ville sans s'exposer à tous les inconvéniens ci-dessus mentionnés, notamment la séduction des troupes.

ques maisons de campagne des personnes qui avoient témoigné le plus d'attachement à la cause du Souverain.

La saisie du Chancelier de Crumpipen fut celle qui fit le plus de bruit, & entraîna les plus fâcheuses démarches de notre part; nous voulûmes faire de même; cinq membres des Etats furent arrêtés militairement, en conséquence d'ordres écrits du Général-Commandant, & tous devoient l'être sans excepter le Cardinal & l'Evêque d'Anvers (1).

(1) La saisie du Chancelier Crumpipen eut décidément les plus fâcheuses suites; je n'hésite pas de dire que la crainte de se voir pareillement traité, & le desir de se venger, occasionna tant de clameurs de la part des membres du Gouvernement, qu'on me fit condescendre à user de représailles, & à faire saisir militairement quelques-uns d'entre les Etats, quoique cela ne pût faire que le plus mauvais effet. D'un autre côté, on fut intimidé des actes de violence que se permettoient nos adversaires, au point de n'oser plus rien entreprendre, de crainte qu'ils n'en tirassent vengeance sur le Chancelier; ce qui m'engagea à remettre au Vice-Président son frere, une note écrite de ma main, par laquelle je lui disois: *que comme il pouvoit paroître intéressant à nos ennemis de chercher à se saisir de quelque personne principale (notamment de moi) pour s'en servir comme d'otage, & lier les mains du Gouvernement; & que comme cela étoit très possible, puisque le bien du service me paroissoit exiger de n'afficher aucune crainte, & par conséquent de me montrer partout sans éviter aucun danger, je voulois prévenir ce cas, & ordonnois au nom de l'Empereur, qu'on devoit alors me regarder comme civilement mort, & ne me prendre en aucune considération; enfin qu'on ne devoit pas s'arrêter dans ses démarches, mais agir en tout ce qui étoit nécessaire, comme si je n'avois pas existé.*

La lettre ci-dessous rapportée (1), que m'écrivirent les cinq détenus, lorsqu'ils furent élargis, prouve qu'ils me connoissoient assez, pour ne pas m'attribuer leur arrêt, auquel je n'avois effectivement consenti qu'à regret.

Dans le même tems, le Comte d'Alton crut que nous avions découvert une conspiration, dont la connoissance seule devoit nous sauver de tous les périls qui nous menaçoient. On arrêta donc encore les complices de cette conspiration, par le département militaire; la Duchesse d'Urfel qu'on

(1) Copie de la lettre que m'écrivirent les cinq membres des Etats détenus, à leur sortie des arrêts :

„ Nous avons l'honneur de remercier V. E. de la per-
 „ mission qu'elle a bien voulu nous accorder; notre liber-
 „ té nous est d'autant plus précieuse, qu'il y a long-tems
 „ qu'on n'en éprouvoit plus les effets, & que nous osons
 „ le dire avec la plus grande vérité, la maniere despoti-
 „ que & arbitraire dont la Nation est traitée depuis quel-
 „ que tems, est une des causes qui ont achevé de détrui-
 „ re la confiance; *Cause que nous sommes loin d'imputer*
 „ *à Votre Excellence.*

Signé : le Comte de Spangen, de Lanoy, de Duras,
 de Colomma, de Preud-homme d'Hailly.

Il est si vrai que je m'étois borné à consentir à la détention de ces Messieurs, & n'y avois par conséquent qu'une part très indirecte, que Me. la Comtesse de Duras m'ayant demandé de pouvoir aller voir son mari, & Mr. le Baron van der Dilft, son Oncle le Cte. de Colomma, la permission que je leur en donnai par écrit ne fut pas seulement respectée, mais qu'ils durent en demander une au Cte. d'Alton.

soupponnoit y avoir part, le fut de la même façon (1).

Toutes ces différentes démarches vigoureuses ne pouvant être assez générales, ni assez efficaces pour rendre nos circonstances plus favorables, ne firent qu'augmenter la haine & le désespoir. Il eût fallu pouvoir les appuyer du bon droit, & d'une force suffisante; mais celle-ci au moins nous manquoit, ou nous ne favions pas l'employer.

Une dernière bévue acheva de nous perdre. On proposa un armistice à des ennemis qu'on eût dû ne pas craindre, & à la bonne foi desquels on devoit encore moins se fier. Cet armistice, & la défection des troupes qui en fut la suite, décida absolument notre malheur (2).

On crut l'avoir conclu pour deux mois. Deux ou trois jours seulement, avant que le terme stipulé pour l'agrément de notre part fut écoulé, van der Mersch, que Mr. de Brou croyoit n'avoir pas

(1) Cette conspiration étoit le rêve de quelques écervelés; qui avoient fait plusieurs *projets* de révolte, mais point de *complot*; & le tout se bornoit à une foible esquisse du très insignifiant projet des auteurs secrets, dont il a été parlé ci-devant, & donc l'exécution étoit impossible, pour peu qu'on s'y fût pris comme il le falloit.

(2) Comme on s'est plu à m'attribuer cet armistice, que je regarde moi-même comme la principale cause de tous nos désastres, j'en parlerai séparément, ainsi que de quelques autres objets qui y ont contribué, & qu'on a cherché à m'imputer, pour excuser sa mauvaise réussite.

d'acceptation à attendre de ses Principaux (1), écrivit au Colonel de Brou pour lui dire : *qu'il n'avoit pas encore de réponse de Breda touchant l'armistice de deux mois, mais qu'il la lui communiqueroit dès qu'il l'auroit reçue, ou du moins dès que les dix jours seroient expirés.*

Ceci causa surprise & allarme ; d'autant plus que, se reposant sur cette convention, le Général-Commandant avoit retiré les troupes de Tirlemont, & dégarni tout ce côté, pour les faire aller vers celui de la Flandre, où il y avoit le plus à craindre ; & que dès le jour de la réception de cette lettre, il y avoit déjà beaucoup d'inquiétude dans Bruxelles. On vouloit absolument que les fossés dans les rues fussent comblés : on commençoit même à effectuer ce comblement de force dans quelques rues, & le lendemain (10 Décembre) la distribution des cocardes au sortir de l'Eglise de Ste. Gudule indiquoit clairement qu'on étoit prêt à agir.

Tout étoit dit alors. J'eusse désiré qu'au lieu d'attendre qu'on nous obligât de fuir, le Comte d'Alton se fût retiré paisiblement & sans désordre, par conséquent sans perte, avec ses troupes à Namur, où il pouvoit tenir ; tandis que je serois resté

(1) Le Colonel de Brou, qui avoit conclu l'armistice & signé la convention, le croyoit effectivement. Je lui fis connoître les doutes que j'avois à cet égard, en présence du secrétaire Pistrich ; il voulut me rassurer, mais ils ne se vérifièrent malheureusement que trop.

seul à Bruxelles, pour essayer encore la voye de négociation déjà prescrite par S. M., & à laquelle on continuoit à se refuser absolument, *tant qu'il y auroit des troupes*; mais il ne voulut pas, & je ne fais en vérité ce qui le retenoit, car il voyoit fondre son armée par la désertion, sans pouvoir y porter remede, & pouvoit par conséquent prévoir ce qui est arrivé.

Il y avoit long-tems que les troupes nous donnoient de l'inquiétude (1). J'en avois parlé à l'Empereur en différentes occasions; nous en fumes encore avertis la veille de la premiere invasion en Brabant, (2) & le rapport du Général Schroeder,

(1) Ceci est essentiel à remarquer, car on a dit après coup, que les troupes n'étoient devenues infideles que parce qu'on les avoit empêché d'agir. — Qui est-ce donc qui les en a empêché à Turnhout, à Gand, à Mons &c? & en général depuis le 24 Octobre jour de l'invasion des insurgens, jusques aux derniers momens. — Un seul avantage qu'elles auroient obtenu dans ce long interval, eut tout terminé.

(2) Mr. van Lempoel, dont le nom a été connu depuis par ses différentes missions en Hollande, en avertit son frere dans une lettre qu'il lui écrivit peu de jours avant l'invasion en Brabant, pour lui dire qu'il étoit encore tems de renouer, & pour lui proposer une conférence à Namur, en présence de Mr. de Crumpipen. Cette lettre me fut montrée; *mais je ne la vis que le jour même qui étoit proposé pour l'entrevue, & par conséquent trop tard pour pouvoir y consentir.* Nous étions d'ailleurs à cette époque bien éloignés de nous croire dans le cas de capituler; car qui est-ce qui se seroit imaginé qu'une horde de vagabonds indisciplinés, & manquant de tout, oseroit risquer d'entrer dans une province, qu'elle devoit croire défen-

que j'ai envoyé par courier à Sa Majesté, tel que le Comte d'Alton me l'avoit communiqué, ne nous laissoit plus aucun doute à ce sujet (1).

due, vû le grand nombre de soldats qui s'y trouvoient ? Qui est-ce qui se seroit imaginé qu'elle y pénétreroit aussi facilement ; qu'elle battroit nos bonnes & nombreuses troupes à Turnhout ; qu'elle les feroit retirer devant elle jusqu'aux portes de Bruxelles ; qu'elle envahiroit en moins de huit jours tout le Brabant, & en huit autres la Flandre, le Hainaut &c. ? Et qui est-ce qui se seroit imaginé par conséquent, que la défection dont Mr. Lempoel nous menaçoit & se disoit sûr, n'étoit pas une rodomontade, simplement destinée à nous faire peur, ainsi que tout ce qui s'étoit fait jusqu'à cette époque ? Au moins le Gouvernement se seroit-il cru très responsable, s'il s'étoit laissé intimider par ces menaces ; car de pareils hazards pouvoient d'autant moins entrer dans ses calculs, que s'il avoit été possible même qu'il les prévît, le Général-Commandant, qui ne s'y attendoit certainement pas, n'eut pas manqué de jeter les hauts cris, de tout imputer au découragement du Gouvernement, & d'assurer que si on n'étoit pas entré en négociation, mais qu'on l'eût laissé faire, il eut bientôt dissipé cette fameuse armée, avec laquelle on vouloit capituler. J'avoue que j'eusse été le premier à le croire, & je suis sûr que tous ceux qui auroient vu ce ramassé de polissons non armés, qui venoit attaquer vingt mille hommes de bonnes troupes, l'eussent cru également.

(1) Voici la façon dont il s'exprime dans ce rapport.

„ Ich habe gleich vom anfang wahrgenommen dasz die
 „ attaque nicht recht herzhafft gehe, auf das einzige batail-
 „ lon von Bender habe ich rechnen können ; sonst konnte
 „ ich keinen mann hervorbringen : mit den Wallonern ist
 „ gar nichts zu thun ; wenn sie bey der nacht einen schutz
 „ hören, ist gleich alles auseinander : mit den Grenadiers
 „ bin ich höchst unzufrieden, auf dem marsche kann man

Le butin immense qu'elles avoient fait à l'expédition de Turnhout, & à celle de Gand, les avoit retenues ; mais s'il *retarda* leur défection, il la *décida*.

Il la *retarda*, parce qu'elles espéroient qu'il en arriveroit de même dans les autres villes, destinées comme on le croyoit, à être livrées au pillage, & restèrent sourdes aux offres des Patriotes tant que cet espoir dura.

Il la *décida*, parce que les soldats revenus de ces deux expéditions, rapportèrent une si grande quantité d'argent & d'effets précieux, que l'indiscipline & la corruption gagnèrent en un moment d'une façon incroyable.

Les promesses qu'on leur avoit faites depuis long-tems pour les séduire, étoient hors de proportion avec leur traitement ; mais elles ne l'étoient pas avec le butin qu'elles espéroient de faire, & *qu'il semble qu'on leur avoit promis*. Dès que cet espoir cessa, ils ne résistèrent plus à l'appas de dix sous de paye, & de quelques ducats d'engagemens, que leur offroient les Patriotes. Outre cela, l'armistice

„ sie nicht in gliedern erhalten, und dann halten sie sich
 „ bloß mit plündern auf. Ich wollte freywillige haben,
 „ um die kanonen zu retten, ich rief ihnen auf ehre und
 „ pflicht zu ; aber kein mann wollte seine schuldigkeit
 „ thun. Ich versuchte mit Dragonern, diese giengen aber
 „ auch gleich zurück : mit diesen leüten musz man ehre und
 „ reputation verlieren. Ich blieb zuletzt allein auf dem
 „ platze stehen, &c. &c.

accordant la liberté d'aller réciproquement d'un parti à l'autre, moyennant des passe-ports donnés par les chefs, les Patriotes en profiterent pour venir par centaines dans nos villes de garnisons, où ils répandirent de l'argent en profusion, & acheverent la séduction par des promesses & des menaces, qui, quoique outrées, n'en étoient pas moins décisives pour des soldats déjà plus que vacillans. (1)

C'est de cette époque qu'il faut dater leur défection; jusqu'alors ils ne défertoient que cinq ou six à la fois, ce qui ne faisoit pas grand mal encore; mais quand on commît la bévue de loger les troupes nouvellement arrivées dans des couvens, où les moines & les bourgeois les enivroient, & les séduisoient de toutes les manieres possibles, des corps entiers nous quitterent & rendirent le mal décisif & irrémédiable.

Le Gouvernement civil fit son possible, mais inutilement, pour dissuader qu'on se servit des couvens; (2) cent cinquante grenadiers fortirent à la

(1) Il est vrai que lorsqu'on s'aperçut de cette malheureuse conséquence de l'armistice, & de la bévue qu'on avoit commise en stipulant positivement la condition qui y donnoit lieu, on voulut ne pas l'observer; mais dès que nous avions tant fait que de traiter avec ces gens, la bonne foi exigeoit qu'on observât ce à quoi on s'étoit engagé; c'est ce qui a motivé mes notes du 8 Décembre, citées dans le recueil du Comte d'Alton.

(2) Ma note du 8 Décembre, citée dans le mémoire justi-

fois de celui des dominicains avec armes & bagages, criant dans les rues qu'ils alloient à l'armée patriotique, & emmenant avec eux les gardes des portes, & autres, qu'ils trouvoient en leur chemin.

Depuis ce moment on apprit coup sur coup, qu'il en étoit déferté vingt, trente, quarante à la fois. C'est alors qu'ils commençoient à animer les bourgeois, à leur promettre de les secourir, & à leur donner leurs armes, & c'est là ce qui donna lieu aux événemens du 10, 11, & 12; mais nullement, comme on a voulu le faire croire, la condescendance du Gouvernement touchant le comblement des fossés (1), qui d'ailleurs s'effectuait de force.

ficatif, dit positivement, qu'on augmenteroit les marmures en logeant le bataillon de Murray dans les couvens, QUI D'AILLEURS SEROIENT UN LOGEMENT DANGEREUX POUR LES SOLDATS, & que l'on auroit des ressources prêtes pour ce bataillon dans l'ancienne maison de force, ainsi que dans l'ancien hospital militaire, & dans les bâtimens de la porte de Laaken.

(1) Je conçois d'autant moins comment on a pu se reietter sur le comblement des fossés, pour excuser notre fuite, que le Général-Commandant lui-même, ne comptant plus se défendre dans Bruxelles, & voyant les embarras auxquels ces démonstrations nous expoient, m'avoit parlé de les faire cesser: ma note du 6 Décembre, citée dans son mémoire, dit clairement, (page 54.)

„ Quant à l'article des barricades, fossés, &c. dont Votre
 „ Excellence est déjà disposée de faire lever & cesser les
 „ gênes, j'avouerais que je trouve &c. &c. &c.

D'ailleurs je n'ai jamais exigé cette condescendance, mais

Dans ces circonstances, il étoit évident qu'on ne retiendrait plus les troupes, si on restoit dans Bruxelles; on étoit d'ailleurs résolu qu'on ne s'y défendrait pas, afin d'éviter un carnage aussi terrible qu'inutile; on pouvoit donc décemment se retirer avant d'être chassé: on eut alors conservé nos troupes, & sauvé tout ce que nous avons ensuite honteusement abandonné. Je ne cessois de le *conseiller*, puisque je n'avois pas le pouvoir de *l'ordonner*; mais mon opinion ne prévalut pas.

Alors des corps entiers, commandés contre la plus vile populace de Bruxelles, (car aucun bon bourgeois n'étoit encore armé) tournerent casaque; tirèrent sur les troupes qu'elles quittoient; abandonnerent les officiers qui les commandoient; les poursuivirent à coup de fusil; livrerent leurs armes au peuple, qui commençoit à commettre des excès, & nous obligerent enfin au parti humiliant que nous avons pris, & *qu'au dernier moment encore, il eut été possible d'éviter.* (1)

Si

me suis toujours borné à la proposer, pour éviter ou au moins retarder l'explosion que je prévoyois devoir être la suite de la mauvaise volonté que causoient ces démonstrations, qui étoient non seulement *inutiles*, puisqu'on étoit décidé de ne pas rester dans Bruxelles, mais en même tems *incompatibles* avec la voie de pacification qui m'étoit prescrite, vû la façon dont elles aigrissoient les esprits qu'il s'agissoit de calmer.

(1) Il est certain *qu'au dernier moment encore*, on eut pu non seulement éviter cette retraite honteuse & inutile, mais
aussi

Si c'est l'armistice devenu peut-être nécessaire par les mauvais succès de nos opérations militaires, qui a été la cause de la défection des troupes (ce qui paroît hors de doute); & que cette défection qui a occasionné notre fuite précipitée, a entraîné toutes nos pertes, il n'est pas moins certain, qu'il a aussi influé sur les mesures que le Gouvernement eut pu & dû prendre d'avance à l'égard de celles-ci. Mais un armistice de deux mois, conclu au moment où l'on commençoit à traiter, annonçoit une envie de se rapprocher, qui devoit d'autant plus inspirer de confiance, que le terme étoit assez long pour pouvoir espérer un accomodement, & que le Général-Commandant qui l'avoit proposé & conclu, faisoit toutes ses dispositions militaires en conséquence. Sans la certitude d'un pareil armistice on eut été moins tranquille; on eut moins évité de faire

aussi concentrer & poster le reste de nos troupes de façon à rendre la réussite des Négociations que j'aurois continuées sous la protection d'une force militaire encore assez respectable, au moins possible, si non probable. Cette retraite précipitée, à laquelle j'étois bien éloigné de m'attendre, étoit un simple coup de main, motivé par le découragement que donnoit l'exemple des troupes Françoises, au moment où on croyoit voir arriver la même chose chez nous, & qui n'avoit nullement été amené par ceux de nos adversaires qui se mêloient des affaires générales du Pays; sans cette retraite, & surtout sans l'abandon total des autres Provinces, qui en étoit la suite, tout n'étoit pas tout encore, malgré la malheureuse situation dans laquelle nous nous trouvions. Il en sera parlé plus bas.

appercevoir de la crainte; on se feroit peut-être cependant fié à la fidélité des troupes qui devoient servir d'escorte aux effets qu'il s'agissoit de sauver; & on eut par conséquent mis tout en œuvre pour n'en point perdre.

Ce n'est aussi que la bonne foi dans laquelle j'étois à cet égard, qui m'a empêché *d'exiger*, qu'on se rassemblât hors de Bruxelles, ou qu'on se retirât paisiblement à Namur, comme je le *sollicitois* depuis quelques jours, puisqu'on pouvoit, de l'aveu du Colonel de Brou, y tenir plusieurs mois, moyennant les réparations qu'on l'avoit autorisé à faire aux fortifications de cette ville.

En prenant ce parti, le trésor, les archives, les caisses militaires, les munitions & fournitures; l'artillerie, les provisions immenses qu'on avoit faites, auroient été sauvés sous *l'escorte sûre de l'armée entière*; je serois resté *seul* à Bruxelles, pour essayer de renouer encore, ce qui eut été plus facile, pendant que la force militaire concentrée, & mieux placée, eût continué de couvrir la province de Luxembourg; qu'elle eût gardé celle de Namur; protégé celle de Limbourg; tenu en respect celle de Hainaut; & en eût peut-être suffisamment imposé au Brabant & à la Flandre, pour empêcher ces Provinces de faire les démarches décisives auxquelles elles se sont portées, dès qu'elles se sont vues livrées à elles-mêmes.

Nous nous serions au moins suffisamment maintenus en possession de la majeure partie du Pays, pour

pouvoir forcer le reste plus facilement, s'il devoit être question de la reconquérir: au lieu de cela nous avons quitté nous-mêmes précipitamment Bruxelles, & avons tout abandonné, comme on le verra par le récit que je ferai séparément de cette retraite, ainsi que de ses suites, & des autres objets qui y ont trait.

D'après ce que je viens d'exposer jusqu'ici, il est évident que, vû les fausses mesures prises de toute part, la révolution étoit inévitable, & que sans le nombre infini d'autres raisons qui y ont influé, mais qui ne sont pas de nature à être rendues publiques encore, il en seroit toujours arrivé de même; car je ne pourai jamais juger de cette révolution (malgré la tournure étonnante qu'elle a prise) que comme je l'ai annoncé au commencement; c'est-à-dire que tout ce projet d'insurrection étoit nul dans le principe, & seroit resté tel sans des circonstances impossibles à prévoir; qu'il n'y avoit point de véritable plan de révolte; que celui qui avoit été conçu par quelques particuliers obscurs, étoit ignoré, & l'est resté même après sa réussite.

Que ceux qui pouvoient en avoir été informés, l'auroient désavoué s'il avoit échoué, comme il le devoit.

Que si tout le Pays eût été révolté, nous étions perdus dès le premier jour de l'invasion, puisqu'on se seroit soulevé partout en même tems, & qu'on n'auroit pas abandonné ceux qui ayanteu la té-

mérité de la tenter, étoient sacrifiés fans ressource, s'ils avoient été reçus comme on devoit s'y attendre.

Que s'il l'eût été, même au dernier moment, peu de nos troupes & aucun de nous ne feroient échappés lors de notre malheureuse fuite.

Que s'il l'eût été, on n'auroit pas vu tant de désunion, & de différence dans les opinions, même après la révolution faite.

Que s'il l'eût été, nos troupes n'y feroient pas rentrées fans trouver la moindre résistance, & fans coup férir, comme nous l'avons vu les premiers jours de Décembre 1790, & comme j'ai toujours annoncé qu'il arriveroit.

Que les préparatifs de nos adversaires étoient insuffisans; qu'ils ont toujours été regardés comme tels par les Patriotes mêmes, par les Étrangers, & par les Cours.

Qu'après l'invasion encore, le tout n'étoit nullement redoutable, puisque ce ne sont que les prises faites sur nous, qui y ont donné quelque confiance. (1)

Qu'il n'eût fallu par conséquent que s'y prendre autrement; empêcher l'entrée de la soi-disante armée patriotique; (2) & lorsqu'elle étoit effectuée,

(1) Il n'y a qu'à voir sur tout cela, les mémoires de van der Mersch.

(2) S. M. jugeoit de même de la façon dont on eut dû s'y prendre, pour empêcher l'entrée de cette horde de vaga-

concentrer nos troupes pour les attendre, au lieu de se laisser leurrer fans cesse par eux, d'un bout du pays à l'autre.

bonds, & pour ne pas s'en laisser repousser honteusement par tout, après qu'on ne s'étoit pas opposé à son invasion. En général, la lettre qu'Elle écrivit au Comte d'Alton à ce sujet, jette tant de jour sur tout ce qui eut dû se faire ou ne pas se faire, & vient si fort à l'appui de la façon dont j'avois cru qu'il falloit envisager la chose sous tous les différens points de vue, que je la cite ici en entier, telle qu'elle se trouve à la page 61, du recueil imprimé de la correspondance de l'Empereur. La voici:

Vienne ce 7 Novembre 1789.

„ J'ai reçu votre rapport du 27, par la poste, & celui
 „ du 30 par eslaffete. — Je m'étois attendu que vous
 „ m'enverriez le premier rapport que le Général Schroe-
 „ der doit vous avoir fait, & qui devoit me donner des
 „ éclaircissemens sur la façon inouïe, dont cette expédition
 „ sur Turnhout avoit été imaginée, entreprise, exécutée,
 „ & terminée; mais vous ne m'avez envoyé qu'un rapport
 „ secondaire, qui ne contient rien que des détails de la
 „ perte considérable qu'on a faite, & qui parle d'avoir
 „ encore trouvé deux canons de perdus, fans qu'on puisse
 „ savoir si ce sont deux canons de plus, par conséquent
 „ quatre qui sont perdus, ou si ce sont les deux canons
 „ que vous m'avez déjà annoncés par votre premier rap-
 „ port. Du reste je ne puis vous cacher mon étonnement
 „ sur l'inconséquence & le peu d'à propos que je vois
 „ régner dans les dispositions que vous avez faites, & dans
 „ les projets desquels vous vous laissez éblouir.

„ Il y a des semaines que l'on fait cet assemblage de soi-
 „ disans Patriotes dans les environs de Breda; la marche
 „ que fit le Général Schroeder vers le pays de Liége, fit
 „ sauver tous ceux qui s'y trouvoient vers Breda; vous sa-

Qu'alors la malheureuse & inconcevable révolution ne se feroit pas faite ; que les Patriotes voyant

„ viez donc qu'il n'en existoit plus ailleurs que dans cet en-
 „ droit. La Hollande déclare de ne pas souffrir dans son
 „ pays que ces Patriotes s'y arment ; on avoit fait les dis-
 „ positions de la part du Gouvernement , pour mettre en séque-
 „ stre les Abbayes qui les soutenoient ; il falloit donc ou qu'ils
 „ se séparent , ou qu'ils entrent dans le pays ; & malgré cela ,
 „ point de disposition faite dans la Campine hors quelques
 „ recruteurs & de ces petites détachemens que vous appel-
 „ lez volans , qui ne signifient rien. Si le Général Schroe-
 „ der , avec les troupes qu'il avoit pour marcher vers le pays
 „ de Liège , eut côtoyé ces fuyards , & s'étoit placé vis-à-vis
 „ d'eux dans la Campine , ou ils n'auroient jamais pu en-
 „ trer , ou ils auroient été facilement repouffés ; enfin les
 „ insurgens étant entrés une fois dans le pays , & s'étant em-
 „ parés de plusieurs objets entièrement abandonnés , comme
 „ par exemple la frégate , qu'on auroit dû avoir l'attention
 „ de faire approcher d'Anvers pour être en sureté , & la
 „ caisse publique de Lillo , qui également y auroit dû être
 „ transportée. Les sachant donc entrés dans Hogstraet &
 „ Turnhout , vous formez un plan d'attaque par trois co-
 „ lonnes , qui ne s'exécute pas , parcequ'il plaît au Général
 „ Schroeder de partir seul , sans attendre les autres , pour
 „ faire cette équipée. *C'est voir dans un très faux jour ,*
 „ *que de croire qu'il faut attaquer ces gens-là , comme si c'étoient*
 „ *des Turcs ou des Prussiens ; il falloit faire approcher les trou-*
 „ *pes de Turnhout & Hogstraet , LEUR FAIRE PARLER , leur*
 „ *faire concevoir les dangers auxquels ils alloient s'exposer ,*
 „ *s'il ne retournoient à leurs foyers ; enfin s'ils ne vouloient point*
 „ *entendre raison , il ne falloit que se camper dans les environs*
 „ *& les y bloquer ; car comment auroient-ils pu y subsister ,*
 „ *& sortir pour venir attaquer la troupe en rase campagne ,*
 „ *ils y auroient eu mauvais jeu , ET SÛREMENT QU'AINSI LA*

échouer ce dernier effort, & n'ayant plus d'autre ressource, y auroient peut-être renoncé de

„ CHOSE AUROIT ÉTÉ PEUT-ÊTRE ASSOUPPIE, SANS GRANDE
 „ EFFUSION DE SANG. Vous n'aviez pas même fait tenir à
 „ portée un nombre suffisant de munitions, & il faut suf-
 „ pendre à cette heure toutes les démarches ultérieures
 „ pour attendre qu'il en vienne de Luxembourg.
 „ Les dispositions donc vous me parlez pour l'avenir, ne
 „ me paroissent également ni à propos ni conséquentes; faire
 „ venir l'artillerie de siège de Luxembourg, quel tems cela
 „ n'exige-t-il pas, & à quoi bon? Les rebelles ont-ils
 „ une place en leur pouvoir, & voulez vous faire un siège?
 „ L'érection d'un corps de pioniers & de chasseurs à quoi
 „ doit-il aboutir? Croyez-vous que vous ferez des an-
 „ nées ou des mois la guerre contre ces gens-là? Un corps
 „ franc, levé par Doncel, composé d'aventuriers & de frip-
 „ pons de Liège, outre le tems qu'il faudroit, comment
 „ pourroit-on jamais se reposer sur ces gens? & ne seroit-
 „ on pas exposé de leur part à une défection en corps, &
 „ qu'ils tournent les armes contre nous-mêmes? Renvoyez
 „ mon Général, tous ces projets & toutes ces idées, qui
 „ ne sont pas mûchées, & que je veux prendre seulement
 „ comme l'effet de votre zèle échauffé; mais ce dont je
 „ dois bien plus sérieusement vous interdire toute démarche
 „ ou réponse quelconque, c'est les deux projets aussi in-
 „ faisables que nuisibles, si on pourroit nous soupçonner
 „ seulement de la moindre connivence, savoir: l'un des
 „ Patriotes Hollandois, qui voudroient attaquer les forte-
 „ resses de la Flandre Hollandoise; & l'autre le projet de
 „ la lettre anonyme de Paris, de François qui voudroient
 „ se former en corps, & s'armer dans notre pays contre les
 „ ordonnances du Roi & des Etats Généraux, d'accord
 „ entre eux pour entretenir les troubles en France. Vous
 „ devez sentir de vous même, en réfléchissant un moment,

bonne foi, & se feroient soumis pour toujours à un Souverain, auprès de qui la résistance étoit devenue infructueuse ; & qu'enfin, si on n'avoit pas le moyen d'employer la force, ou si on ne le vouloit pas, il eût fallu céder lorsqu'on le pouvoit décemment, aux différentes époques dont je viens d'exposer les événemens.

Qu'alors ceux dont la conduite est blâmée par les personnes non instruites des circonstances, auroient obtenu les suffrages de tout le monde, pour avoir résisté à ce terrible orage, sans faire couler le sang d'un Peuple qui, quoique désobéissant à son maître, n'étoit composé que de ses sujets, de ses Enfans !

Le systême d'après lequel j'avois supplié Sa Majesté d'agir, & que j'ai osé encore Lui rappeler le 2 Août 1789, (1) étoit qu'il falloit avoir de la

„ combien peu cela nous conviendrait, & quel mal en de-
 „ vroit nécessairement résulter ; renvoyez donc bien ver-
 „ tement tous ces faiseurs de projets ou intriguans qui
 „ osent vous faire des propositions aussi absurdes que
 „ dangereuses.

(1) Dès le 7 Juillet je m'étois déjà adressé au Bureau d'Etat à ce sujet par la lettre ci-dessous citée, que j'écrivis au Prince Kaunitz. Bruxelles le 7 Juillet 1789.

Monseigneur !

„ Je ne puis que confirmer à Votre Altesse la continua-
 „ tion de la tranquillité ; on apperçoit même quelques mar-
 „ ques de contentement, que je ne puis attribuer qu'à
 „ ce que, lassés des embarras de ces années consécu-

fermeté sans violence, de la modération, de la bonté

„ tives , on ne desiroit plus qu'une fin quelconque , &
 „ qu'on se réjouit de l'avoir obtenue , même à ce prix.

„ Comme il étoit impossible de s'attendre à une aussi heu-
 „ reuse réussite , je n'avois rien négligé pour prévenir l'évé-
 „ nement qu'il n'étoit plus en mon pouvoir d'éviter cette
 „ fois-ci. Depuis que je suis ici , je n'ai cessé de prêcher
 „ qu'on forceroit l'Empereur à en venir à cette extrémité ;
 „ que sa clémence avoit des bornes ; qu'il ne falloit pas Le
 „ pousser à bout. Je suis parvenu à en persuader ceux près
 „ desquels la raison pouvoit encore quelque chose ; de façon
 „ que si eux mêmes , avoient pu résister à la cabale en cette
 „ dernière occasion , nous l'eussions peut-être derechef em-
 „ porté ; mais le fanatisme du clergé , & le point d'honneur
 „ mal entendu de quelques Nobles , humiliés de l'acte de
 „ soumission du 26 Janvier , ont eu le dessus ; & les gens sen-
 „ sés qui prévoyoit ce qui est arrivé , se sont laissés entraîner
 „ par le torrent.

„ Il est certain qu'il falloit d'une façon ou de l'autre re-
 „ vendiquer l'autorité souveraine , si cruellement avilie ; ré-
 „ tablir l'ordre & l'obéissance , & faire cesser l'esprit de
 „ méfiance & de cabale qui s'étoit introduit , ainsi que l'a-
 „ narchie qui en étoit la suite. J'espérois que cela se
 „ pourroit sans en venir à ce moyen ; mais l'effet prouve que
 „ le foyer de la résistance étoit dans les Etats & le Conseil
 „ de Brabant , toujours intimement liés ensemble ; & que
 „ les intrigues des Prêtres mêmes , se fondoient sur l'appui
 „ qu'ils en espéroient , puisqu'elles ont diminué de même
 „ que l'inquiétude générale qui en provenoit , dès que ce
 „ soutien leur a manqué.

„ Il s'agit seulement aujourd'hui d'en retirer du fruit , non
 „ pas , comme j'ai eu l'honneur de le dire à S. M. , en vou-
 „ lant se procurer une utilité réelle dans le moment , mais

même, sans foiblesse, ni lâcheté; qu'il falloit sur-

„ en rétablissant la tranquillité & le calme; en remettant le
 „ Pays dans son état naturel; & en accoutumant au nouvel
 „ état des choses, qu'il s'agit de consolider, avant que de
 „ songer à en tirer le parti dont il sera susceptible.

„ J'ai cru qu'il falloit commencer par le faire tolérer, &
 „ & c'est ce qui m'a engagé aux dispositions faites dès le
 „ premier moment, tels que la suppression du droit de tuage,
 „ & de moulage, qui a d'abord gagné le Plat-pays, dont
 „ il importoit de s'affurer; mais surtout la déclaration du 20
 „ Juin, qui faisant rentrer des centaines de fugitifs & de dé-
 „ tenus, dans leurs familles désolées, les tranquillisoit, les
 „ combloit de joie, & leur faisoit admirer la clémence de
 „ S. Majesté, qui n'exigeoit pour cela, qu'un acte de sou-
 „ mission bien juste, & qui Lui étoit bien dû.

„ A présent, que nous en sommes déjà à cette heureuse
 „ position, je voudrois ne plus me borner à ce qu'on souf-
 „ fre les nouveaux changemens, mais désirerois qu'on les
 „ goûtât & les préférât même à l'ancien état.

„ Je n'ai jamais été ni dur ni méchant, mais il a fallu le
 „ paroître jusqu'ici; & je suis sûr que, quelque portée
 „ que soit Votre Altesse à la bonté, Elle auroit trouvé Elle-
 „ même la sévérité nécessaire, si Elle avoit pu voir sur les
 „ lieux, à quel point on poussoit l'insolence, la désobéissan-
 „ ce, je dirois l'atrocité, s'il ne falloit plutôt regarder
 „ comme folie tout ce qu'on s'est permis.

„ Aujourd'hui nous pouvons agir d'une façon bien plus
 „ conforme aux intentions de Sa Majesté, à celles de Votre
 „ Altesse, & si elles peuvent compter pour quelque chose,
 „ aux miennes. — La source & le foyer de la révolte
 „ n'existent plus. L'Empereur a l'autorité en main; Il a des
 „ juges; Il ne risque plus d'être compromis par la bonté; je
 „ crois même, que son intérêt exige de l'employer. Je
 „ l'avois essayée plusieurs fois; mais on la prenoit alors pour

tout être *juste* ; que cependant on pouvoit avec justice employer même la *sévérité* (1).

„ de la foiblesse, & on en abusoit : aujourd'hui elle sera
 „ regardée comme générosité, & gagnera les cœurs, sans
 „ lesquels nous n'aurons jamais les esprits.

„ Je crois donc, j'ose le conseiller, & je supplie Votre
 „ Altesse de me seconder, qu'il faut soigneusement éviter
 „ tout ce qui pourroit faire ombrage ; tout ce qui feroit
 „ craindre qu'on abusera du pouvoir dont on s'est emparé ;
 „ & tout ce qui feroit appréhender le retour au système pro-
 „ jetté, qu'on craint tant & dont on n'est pas encore à même
 „ d'apprécier l'utilité. *Compassion, indulgence, clémence &*
 „ *bonté*, & on fera dans quelque tems du plein gré de la Na-
 „ tion, ce qu'on n'auroit jamais fait de force. Si j'ose
 „ recommander la voie de douceur, & conjurer de ne plus
 „ aigrir, puisqu'après ce qui s'est fait, il n'y auroit plus de
 „ moyen que celui de faire couler du sang, ce qui fait fré-
 „ mir ; je dois conjurer cependant aussi, de ne pas faire la
 „ moindre démarche qui paroîtroit qu'on veut faire un pas
 „ en arrière, les esprits n'étant certainement pas encore assez
 „ raffis, pour ne pas en abuser, & obliger par leur info-
 „ lence aux remèdes violens qu'il s'agit d'éviter.

„ J'ai osé parler ingénument à Votre Altesse, aujourd'hui, de
 „ la situation des affaires ; j'aurai bientôt l'honneur de Lui
 „ parler avec la même confiance de la mienne, qui n'a
 „ cessé d'être pénible, difficile & douloureuse pour mon
 „ cœur, depuis le moment que, me soumettant aux inten-
 „ tions souveraines de mon Maître, & aux conseils de Vo-
 „ tre Altesse, j'ai entrepris une carrière que j'ai toujours
 „ regardée comme étant au dessus de mes forces, & incom-
 „ patible avec mes intérêts de famille, & ma façon de pen-
 „ ser personnelle.”

(1) J'étois effectivement parvenu à faire adopter à S. M. ce système, le seul qui eût pu nous éviter les malheurs que

Tout cela se réduisoit à empêcher que la Nation que j'avois à gouverner, ne fut, pour ainsi

nous avons essuyés plus tard, si, au lieu de le suivre, le Comte d'Alton ne s'étoit laissé éblouir par l'espoir de terminer d'une façon plus brillante: espoir dont il s'est trouvé cruellement déchu dans la suite, & qui nous a coûté bien cher; car il est certain que si on eût préféré la voie de modération en temporisant sagement, comme les circonstances dans lesquelles se trouvoit la Monarchie l'exigeoient, les Pays-bas, qui nous coûtent tant, auroient été d'une aussi grande ressource dans cette guerre, qu'ils l'ont été dans toutes les précédentes. Ils eussent fourni de l'argent, & dès le mois d'Août 1788., on eût pu envoyer la majeure partie des troupes à l'armée d'Hongrie, chose impossible dès qu'on n'avoit pas voulu suivre cette voie; car quand le Comte d'Alton en a parlé, ce n'étoit plus que les troupes qui pouvoient contenir la mauvaise volonté d'une Nation, qu'on forçoit pour ainsi dire à se soulever. Au reste, les ordres que S. M. me donnoit, répondoient à ce que j'avois osé lui conseiller; & je vois, depuis que j'ai en main le recueil imprimé de ses lettres au Comte d'Alton, qu'Elle lui parloit de même, ainsi qu'on le verra dans l'extrait de quelques-unes d'elles.

Futak ce 9 Avril 1788, (page 7 du recueil imprimé.)

„ Au reste je suis fâché que quelques mauvaises têtes
 „ continuent encore à troubler le bon ordre. Il faut à cela
 „ autant de *fermeté* que de *patience*; & je vous recommande,
 „ mon cher Général, de ne jamais oublier d'entremêler l'une
 „ avec l'autre; de rester bien uni avec le Ministre, & de con-
 „ venir toujours avec lui, lorsque les circonstances exigent
 „ que vous soyez plus sévère, & lui plus condescendant,
 „ puisque ce mélange ne sauroit que produire tout le bien.

Luxembourg ce 17 Août 1789, (page 43 du même recueil.)

„ Tout comme la vigilance & le soin de réprimer avec
 „ sévérité & force les excès sont d'une nécessité absolue,

dire , forcée à devenir l'ennemie de son Maître par les violences & l'injustice qu'on exerçoit envers elle (1), ou qu'elle n'y fût engagée par l'insolence

„ de même faut-il bien ménager les occasions, *diffimuler*
 „ *bien des petites choses pour frapper seulement dans les grands*
 „ *événemens*; il convient aussi d'éviter des recherches trop
 „ *vétilleuses, dont le résultat pourroit mettre l'administration*
 „ *de la justice dans l'embarras, en n'y trouvant pas de matière*
 „ *pour prononcer une sentence de peine*, en même tems que
 „ cela excite le Public à crier à l'injustice & au despotisme
 „ contre les démarches militaires. Il faut qu'il craigne le
 „ Militaire, qu'il respecte une sentinelle comme s'il y avoit
 „ un bataillon; mais *il ne faut pas non plus l'inquiéter conti-*
 „ *nuellement & le pousser au désespoir.*

Vienne ce 14 Mai 1789, (page 23.)

„ La mission d'officiers dans le plat-pays pour y
 „ entendre les propos des fermiers & payfans, & pour les
 „ instruire, a son bon côté, mais aussi un côté défectueux
 „ & dangereux même; car il est bien difficile de trouver
 „ toujours des personnes propres à relever le vrai, & qui
 „ ont le talent & la patience de faire sentir la vérité jusqu'à
 „ la conviction. Chacun veut cependant se donner l'air
 „ d'avoir découvert quelque chose, en juge d'après sa façon
 „ de voir, & finit ainsi par faire de faux rapports, qui in-
 „ duisent en erreur, *en faisant également naître de la méfiance*
 „ *aux gens du plat-pays contre l'administration civile, par la*
 „ *différence des propos que leur tient le militaire.* Croyez
 „ moi, mon cher Général, qu'il vaut encore mieux de moins
 „ savoir, que d'employer un nombre de personnes plus ca-
 „ pables d'embrouiller que d'éclaircir les affaires.”

C'est là précisément ce qui a été une des principales causes de nos désastres.

(1) Je ne fais pas de difficulté de citer ici la lettre que j'adressois à Sa Majesté à ce sujet le 19 Novembre, lorsque les

que lui inspireroit un Gouvernement lâche & craintif ; mais je croyois aussi, qu'il falloit traiter

plaintes se réunissant de toutes parts, & les suites qui en résul-
toient, devenant tous les jours plus redoutables & plus décisives, je me crus obligé de rompre le silence que j'avois gardé jusqu'à cette malheureuse époque, & d'en parler à Sa Majesté avec la plus grande franchise.

Bruxelles le 19 Novembre 1789.

„ Nous sommes en un moment si important & si décisif,
„ qu'il ne s'agit pas de dissimuler ni de craindre de déplaire.

„ Il y va d'une des plus belles parties de la Monarchie ;
„ le moment est pressant ; & dussai-je encourir la disgrâce
„ de Votre Majesté, je dois dire la vérité.

„ Il n'y a plus rien à faire ici, j'en suis convaincu, toute
„ tentative seroit nuisible. C'est ainsi que je me suis expli-
„ qué dans mon dernier rapport.

„ Je ne saurois cependant abandonner tout espoir de ra-
„ mener quelques esprits sous main, & ensuite nous irions
„ plus loin.

„ Il n'y a qu'un moyen d'y réussir, il faut commencer par
„ lever la cause du mal, au moins principale.

„ Je n'ai fait que gémir jusqu'ici, de celui que faisoit la
„ façon d'agir du Comte d'Alton ; aujourd'hui je dois dé-
„ clarer en conscience, que depuis les derniers tems sur-
„ tout, elle est la principale raison des événemens décisifs
„ que nous voyons.

„ Je ne parle pas de la mauvaise réussite de nos opérations
„ militaires ; il est clair qu'elle coûte ces Pays à Votre Ma-
„ jesté ; mais l'injustice avec laquelle on procède contre ses
„ sujets, sous prétexte d'otages à prendre, ou de chefs de
„ complots à écarter, doit naturellement révolter, & met
„ effectivement toute la Nation au désespoir.

„ Une moitié de l'émigration, première source de nos
„ maux actuels, vient de cette cause, ainsi que j'ai eu l'hon-

les fujets de S. M., comme Ses ennemis, s'ils le devenoient réellement par leur façon d'agir envers Elle.

„ neur de le dire en son tems; tout le monde craint la violence; tout le monde se fauve avant d'être enlevé, car tout le monde est exposé à l'être avec l'appareil le plus révoltant, au risque de se contenter de l'excuse, qu'on s'est trompé de personne, ou qu'on a été mal informé. Il ne s'observe plus de forme; personne n'a son juge; & le Gouvernement militaire, contre lequel des Provinces entières se sont élevées, existe effectivement.

„ Ce n'est pas les seuls habitans du Pays qui s'en plaignent; encore hier l'Envoyé d'Hollande, & le Résident de France, les seuls Ministres étrangers que nous avons en ce moment, sont venus ensemble, c'est-à-dire comme en corps, me demander si je restois ici, ce dont ils me prioient de les avertir, parcequ'ils ne vouloient pas, si je parlois, s'exposer aux mesures extraordinaires du Général-Commandant. En un mot, il n'y a qu'une voix à ce sujet; j'en appelle à la Nation entiere, & il est presque impossible qu'il n'en revienne quelques indications à Votre Majesté par des voies indirectes.

„ J'assure en honneur, que si je n'étois ici par devoir, rien au monde ne pourroit m'engager à rester un quart d'heure en un pays où je ne serois pas sûr d'être enlevé par la force militaire du sein de ma famille, de mon lit, du milieu de la rue. Il n'existe pas de pays en Europe aujourd'hui, dont les habitans jouissent de moins de sureté, liberté & propriété, que dans celui-ci, où Votre Majesté l'a plusieurs fois promise.

„ Il faut donc, s'il étoit possible d'espérer quelque chose encore, faire ce sacrifice à la Nation. Votre Majesté pourra dédommager & récompenser le Comte d'Alton par tant de moyens qu'Elle a; mais il faut, j'ose le répéter

Au lieu de cela on a suivi la voie absolument inverse : on a méprisé & maltraité un peuple qu'on a craint

„ avec courage , rapeler sur le champ le Général - Com-
 „ mandant , désapprouver sa façon d'agir , & m'ordonner
 „ (ou à un autre, si votre Majesté daignoit me délivrer
 „ aussi) de faire cesser d'abord ce juste sujet de plainte, &
 „ de traiter la Nation comme elle a le droit de le demander.
 „ Si cette démarche peut arriver à tems encore, & si on
 „ parvient à faire taire les Prêtres , il y aura cependant
 „ un peu de relâche, & il sera possible peut être, de sauver
 „ encore ce Pays; si le Comte d'Alton le peut par la force ,
 „ je n'ai plus rien à dire.

„ J'ai parlé! quelqu'en soyent les suites, je ne le regret-
 „ terai jamais, parce que j'ai fait mon devoir; je regrette
 „ seulement d'avoir tardé si long - tems.

„ Je me soumetts très humblement au jugement de Votre
 „ Majesté, & ne réclame que Sa justice, en La suppliant
 „ d'avoir égard au motif qui me fait agir.

„ Je ne demande rien; j'ai obtenu, de la façon la plus
 „ chere à mon cœur sensible, beaucoup plus - que je ne pou-
 „ vois avoir mérité; mais pas de Souverain au monde ne
 „ peut me dédomager de ce que j'ai souffert jusqu'ici, &
 „ de ce que je souffre aujourd'hui plus que jamais. Ce sa-
 „ crifice ne me coûte rien cependant pour un Maître, au-
 „ quel je suis respectueusement attaché, & duquel je desire
 „ uniquement, qu'Il veuille me tirer de cet enfer; que Vo-
 „ tre Majesté me permette de vivre tranquille & oublié,
 „ excepté d'Elle, dont les bonnes graces me seront cheres
 „ même dans la plus profonde retraite.

„ Je doute très fort, que le moyen que j'ose suggérer,
 „ pourroit, si même Votre Majesté daignoit l'agrée, être
 „ employé encore; car les esprits s'échauffent tous les jours
 „ davantage; & si les invasions qu'on nous annonce (proba-
 „ blement pour nous faire peur) avoient effectivement lieu,

„ il

crainit dès qu'il a tenu tête; on l'a violenté, traité avec injustice, forcé à s'opposer à des actes de despotisme & de tyrannie; & dès qu'il s'est roidi, dès qu'il a menacé, un découragement inconcevable a succédé à l'arrogance & à la cruauté: On a fui ignominieusement devant des gens qu'on vouloit vaincre & asservir par la force, au lieu de chercher à les ramener.

En un mot: nous avons rendu la Nation notre ennemie; & lorsqu'elle l'est devenue, nous n'avons pas eu le courage de la traiter comme telle, mais nous l'avons crainte, & les actions n'ont nullement répondu au langage tenu jusqu'alors.

Au reste; si je n'ai point approuvé cette façon d'agir; si j'ai prédit les suites malheureuses qui en

„ il pourroit bien arriver que cette explosion de mécontentement, qu'on a (je le dis à regret) cherché à amener depuis deux ans, & qu'on craint aujourd'hui, ne tarde plus guere.”

Sa Majesté me fit la grace de me répondre à cette lettre le 28 Novembre 1789.

„ Je vous suis fort obligé de votre dernière lettre autographe, & de la sincérité avec laquelle vous m'y parlez; vous verrez par la suite, que j'ai fait usage de vos conseils. Il ne me reste que le regret de n'avoir pas su ni pu imaginer plutôt, ce qui est arrivé.

Ma lettre de même que la réponse de L'Empereur prouvent évidemment, que je ne m'étois jamais plaint du Comte d'Alton, comme on a voulu le faire croire; je n'eusse cependant pas attendu le dernier moment, où je m'y suis cru obligé, s'il avoit existé entre nous cette inimitié, à laquelle bien des personnes non instruites des circonstances, attribuent ce qui est arrivé.

résulteroient ; si j'ai fait de fréquentes représentations pour engager à ne pas l'adopter, je ne prétends pas ne m'être jamais trompé : il y auroit de la suffisance à le croire, & il y auroit eu de l'arrogance à l'espérer, lorsque je me suis chargé de la commission la plus pénible & la plus dangereuse qu'un homme eut pu entreprendre, à l'époque où je m'y suis soumis par obéissance. — Les difficultés extrêmes qu'éprouve le Gouvernement, même aujourd'hui qu'il a le Conseil de Brabant & par conséquent le Pouvoir Législatif constitutionnel pour lui ; tandis qu'il est en même tems soutenu par cinquante mille hommes, sur la fidélité desquels il peut compter ; & que non seulement les circonstances politiques de l'Europe lui donnent moins de sujet de craindre l'influence des Cours étrangères, mais qu'il peut même en réclamer l'apui, & qu'il n'a plus à combattre dans l'intérieur du Pays, les obstacles qu'y faisoient naître sans cesse l'intrigue des différens partis, même celle qui provenoit des pouvoirs séparés des deux Chefs, & des ordres différens, souvent même contradictoires qu'ils recevoient (1) ; ces difficultés, dis-je, qu'on éprouve encore, doi-

(1) Non seulement les pouvoirs séparés, mais aussi la façon différente de voir les objets & de les porter à la connoissance de S. M., étoient de grands obstacles à la réussite de mes entreprises. La dépêche ci-dessous citée, que j'adressois au Prince Kaunitz le 5 Septembre 1789, prouvera combien j'étois peiné de cette situation douloureuse, & des suites qu'elle devoit nécessairement avoir.

vent convaincre combien il étoit impossible de ne pas y succomber avant tous ces changemens favorables.

Bruxelles ce 5 Septembre 1789.

„ Voici la première occasion sûre , par laquelle je puis
 „ parler à Votre Altesse avec la respectueuse franchise que
 „ je Lui dois, des inquiétudes que je Lui ai témoignées
 „ dans plusieurs de mes rapports ; & de mes regrets, si Elle
 „ pouvoit, en ne jugeant que d'après les apparences, me
 „ croire capable d'oublier un instant les bontés dont Elle
 „ m'a toujours honoré.

„ Votre Altesse m'a fait l'honneur de répondre l'autre
 „ jour à une dépêche que j'avois osé Lui adresser au sujet
 „ de ma correspondance directe avec Sa Majesté ; Elle m'y
 „ dit en même tems ce que c'étoit que cette correspondan-
 „ ce du tems de mes prédécesseurs, & y ajoute la réflexion ;
 „ *que les copies de mes rapports, que j'ai osé Lui envoyer*
 „ *quelquefois, ne peuvent nullement Lui servir.*

„ Les lettres que S. M. me fait la grace de m'écrire au-
 „ jourd'hui, sont très fréquentes ; beaucoup plus multi-
 „ pliées à ce qu'on m'assure, qu'autrefois, & infiniment
 „ plus circonstanciées ; les moindres détails n'y sont pas ou-
 „ bliés ; & *des idées, suggérées par mille différentes voies,*
 „ y sont envoyées à mon avis, ou avec l'ordre de les dé-
 „ velopper &c. ; au moyen de cela mes rapports ne sont pres-
 „ que toujours que des réponses, explications, ou déve-
 „ loppemens d'idées *qui ne seroient souvent pas les miennes.*

„ J'ai, je crois, *beaucoup arrêté* : la partie sage du Pu-
 „ blic le reconnoît & m'en fait gré ; mais le reste de la Na-
 „ tion, tout Vienne, & Votre Altesse même, doivent m'in-
 „ culper de bien des choses que je n'eusse pas faites, *s'il*
 „ *n'avoit dépendu que de moi de ne pas les faire.*

„ Outre la façon infiniment gracieuse dont S. M. me
 „ fait l'honneur de m'écrire, je ne saurois assez reconnoi-
 „ tre la bonté extrême avec laquelle Elle daigne souvent

Dans tous les cas, il seroit injuste de m'attribuer, à moi seul, les fautes qui peuvent avoir été commises par le Gouvernement civil, puisque je n'ai

„ s'en remettre à moi, & écouter mes représentations. Elle
 „ a même plusieurs fois changé d'avis en conséquence;
 „ *mais souvent ces changemens viennent trop tard.* Si l'Em-
 „ pereur avoit accédé en 1787, au sursis que j'avois pris sur
 „ moi d'accorder touchant le séminaire; s'il avoit peu après
 „ accordé l'oubli du passé que je Lui avois demandé avec
 „ tant d'instances, & auquel Il s'est prêté lorsqu'on ne le
 „ désiroit plus; s'Il avoit rendu les séminaires en 1788; s'il
 „ n'avoit pas fait forcer le Cardinal à se rendre à Louvain,
 „ pour donner ensuite une déclaration qui nous embarrasse
 „ beaucoup; *tout seroit depuis long-tems TRÈS FAVORABLE-*
 „ *MENT terminé.*

„ Je ne puis non plus dévier toujours des ordres de Sa
 „ Majesté, quand même Elle semble m'y autoriser. Le
 „ Comte d'Alton, *qui se mêle sous main, au moins autant que*
 „ *moi, des affaires du Gouvernement (*).* Lui écrit plus
 „ souvent que je ne le fais; il a des principes absolument
 „ contraires aux miens; il voudroit tout terminer par la
 „ force, & *même souvent par des démarches illégales, im-*
 „ *possibles à justifier:* quelquefois Sa Majesté les goûte, &
 „ alors il est encore plus difficile de prendre sur soi la res-
 „ ponsabilité du mal qui pourroit résulter de la non-exécu-
 „ tion de pareils ordres. D'ailleurs, j'ose le dire à Votre
 „ Altesse avec confiance, il y a bien des choses que je
 „ n'eusse pas faites, si le Comte d'Alton ne répétoit sans
 „ cesse, que le Gouvernement est lâche; que ses membres
 „ sont intéressés à la cause du Pays; qu'ils sont les vrais
 „ ennemis de l'Empereur; qu'ils avoient négligé toutes les
 „ occasions; qu'on eût pu sans l'insuffisance du Gouverne-

(*) Voyez ses rapports à L'Empereur page 125 de son mémoire justificatif.

été que la tête de ce corps, & que ses membres, loin de m'être utiles comme ils le devoient, & comme ils l'eussent désiré, augmentoient par leurs doutes, mais surtout par le trop de courage des uns & par l'extrême timidité des autres, les embarras que faisoit naître d'ailleurs le concours de tant d'événemens aussi inattendus que malheureux, & auxquels il étoit impossible de ne pas succomber en s'y prenant comme on l'a fait.

„ ment, introduire depuis long-tems le système S. M. ; qu'il
 „ est criminel de ne pas adopter, d'abord en ce moment,
 „ celui de France. &c. &c. Votre Altesse peut se figurer
 „ qu'il parle de même à S. M., & que ma correspondance s'en
 „ ressent; & voilà comme il arrive souvent bien des choses
 „ qu'il est impossible que Votre Altesse puisse comprendre.

„ J'ai cru y suppléer quelquefois, en communiquant à
 „ Votre Altesse des copies de mes rapports, & compte
 „ le faire encore, quoique je fois la plupart du tems pres-
 „ sé, vû l'immensité d'ouvrage; mais je doute que Votre
 „ Altesse trouve bon que j'en fasse davantage; j'attends
 „ cependant Ses ordres.

„ Quelque blâme qu'on veuille jeter sur le Gouverne-
 „ ment, j'oserois assurer Votre Altesse, que si Elle pou-
 „ voit voir le véritable état des choses, & connoître tous
 „ les détails, Elle n'en seroit pas mécontente; nous avons
 „ soutenu des chocs étonnans, en combinant la fermeté
 „ avec la modération; & je suis surpris moi-même, que
 „ cette voie nous suffise en ce moment, pour ne pas suc-
 „ comber aux dangers qui nous entourent de tout côté,
 „ malgré les difficultés que me fait éprouver mon Colleague
 „ militaire, qui, tout en mettant au désespoir par les voies
 „ de fait, témoigne de la crainte par les précautions trop
 „ multipliées.

J'AI dit que pour ne pas interrompre le fil du récit que je viens de faire, je parlerai séparément des objets auxquels on a voulu attribuer après coup notre mauvaise réussite, & les suites malheureuses qu'elle a eu; je vais donc entrer en quelques détails à cet égard, d'autant plus que ce n'est qu'après en avoir été suffisamment instruit, qu'on pourra porter un jugement positif sur des événemens, dont il a été rendu compte de tant de manières différentes.

Il fera d'abord question de *l'armistice* qui étoit effectivement la principale cause de nos malheurs, & dont on auroit bien voulu m'attribuer la faute, dès qu'on a vu sa mauvaise réussite.

Je parlerai ensuite du reproche qu'une partie du Public mal informé m'a fait, de m'être opposé à *l'entreprise DÉCISIVE*, dit-on, *sur Tirlemont*; de *notre départ de Bruxelles*; de *la perte du trésor & des archives*, &c. qu'elle a entraînée; & enfin du *foi-disant manque d'approvisionnement*, puisqu'il a également servi de prétexte pour excuser toutes les fautes commises. (1).

(1) Comme il a déjà été question de tous ces objets dans le courant du récit, il ne fera guere possible d'en parler plus en détail ici sans tomber dans des répétitions ennuyantes pour le lecteur, mais inévitables.

A R M I S T I C E.

Nous étions , à l'époque du 26 Novembre, ferrés de très près du côté de la Flandre, par la foi-difante armée patriotique , que nous avons laissé s'y former, & du côté de Tirlemont par celle de van der Mersch, qui avoit pénétré jusque dans le centre du Brabant, pendant que nous cherchions (mais trop tard) à réparer nos bévues en Flandre.

Le Général-Commandant qui devoit songer à dégager cette Province, & désiroit pour cela s'affurer du côté de van der Mersch, projetoit depuis long-tems une suspension d'armes qui nous procureroit la possibilité d'employer toutes nos forces à déloger nos ennemis de Gand, de Bruges, d'Ostende, & de tous les autres endroits dont ils s'étoient emparés. Mais van der Mersch, qui n'eût jamais donné dans un piège si facile à appercevoir, profita d'un hazard pour nous prévenir & tourner ce piège ensuite contre nous.

Depuis qu'il étoit entre Liege & Bruxelles, il interceptoit toutes nos lettres; L'une d'entre-elles lui servit de prétexte pour s'adresser directement à nous, & pour proposer lui-même une suspension d'armes.

Le 28 Novembre vers minuit, le Colonel de Brou m'apporta de la part du Général-Commandant la lettre ci-jointe en copie de van der Mersch, datée

de Tirlemont à 5 heures du matin (1). Le Comte d'Alton avoit reçu une lettre à peu près pareille de

(1) Voici la copie exacte de cette lettre, dont le stile est un peu difficile à comprendre. Lettre de van der Mersch, écrite de main propre. Tirlemont le 28 Novembre à 5 heures du matin.

Monseigneur!

„ J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que le ha-
 „ zard ayant voulu que les dépêches de Votre Excellence,
 „ & les dépêches de Son Excellence le Général Comte
 „ d'Alton adressées à Sa Majesté l'Empereur & Roi, m'étant
 „ cette nuit tombées entre les mains; étant convaincu par les
 „ dites dépêches *des sentimens favorables de Votre Excellence*
 „ *pour la conservation du pays & l'effusion du sang ultérieur,*
 „ j'ai eu l'honneur de m'expliquer sur cet objet à Monsieur
 „ le Chancelier de Crumpipen, qui, je suppose, en aura
 „ fait rapport à Votre Excellence; j'ai cru de mon devoir,
 „ *d'après les sentimens favorables de Votre Excellence,* de les
 „ communiquer aux Etats de Brabant à Breda; en confor-
 „ mité des dites dépêches, & si Votre Excellence de même
 „ que son Excellence le Général des Armes daignent me
 „ rassurer que les troupes de Sa Majesté *sous vos ordres,*
 „ ne feront aucun mouvement ultérieur, afin de prévenir
 „ toutes les calamités, j'ose m'engager sur ma parole d'hon-
 „ neur, qu'avec les troupes sous mes ordres, je ne ferai
 „ aucun mouvement ultérieur, jusqu'à ce que Vos Excel-
 „ lences m'honoreront de Leur résolution sur cet objet; &
 „ comme il est de mon devoir indispensable de faire passer
 „ toutes les pieces relatives à cet objet aux Etats de Bra-
 „ bant à Breda, j'ose supplier Vos Excellences de m'accor-
 „ der un délai de quatre jours, afin qu'en vertu des dépê-
 „ ches de Votre Excellence, & des dépêches de son Excel-
 „ lence le Général Comte d'Alton, que je fais passer aux

van der Mersch , qui les avoit adressées toutes deux au Général la Tour, Commandant alors à Louvain, pour nous les faire passer.

Notre position étant encore assez passable en ce moment, je ne voulus point entrer en correspondance avec le Général des Patriotes, & me bornai à envoyer au Comte la Tour la copie de ce que m'avoit écrit van der Mersch, avec une lettre (1) dans laquelle je lui disois : *que je désirois effectivement le bien du Pays, & de pouvoir éviter l'effusion inutile du sang des sujets de Sa Majesté ; que toutes les concessions que j'avois prises sur moi, & après lesquelles on n'avoit plus aucun droit de se plaindre, le prouvoient ; mais que je devois distinguer entre ces sujets de mon Maître, ceux qui avoient pris les armes contre Lui ; qu'il ne pouvoit être question de faire quelque chose pour ceux-là, tant qu'ils ne les auroient quittées, ou se se-*

„ Etats de Brabant à Breda, qui, j'ose espérer, répondront
„ aux vues salutaires de Votre Excellence, en m'honorant des
„ instructions relatives aux dites dépêches.

J'ai l'honneur d'être avec respect

De Votre Excellence

Votre très-humble & très-obéissant
Serviteur VAN DER MERSCH, L. G.

(1) Cette lettre doit avoir été remise au Comte de la Tour par le Colonel de Brou, qui s'en chargeait lorsqu'il accompagnait le Comte d'Alton au corps qu'il avoit fait avancer vers Tirlemont.

roient du moins retirés du territoire de Sa Majesté ; dans lequel on ne pouvoit leur permettre de rester sur ce pied ; que je priois le Comte de la Tour de faire savoir ces intentions de ma part à van der Mersch, de la façon dont il le jugeroit à propos ; ET QUE LE GÉNÉRAL-COMMANDANT QUI ALLOIT SE RENDRE SUR LES LIEUX, DEVANT Y ARRIVER EN MÊME TEMS QUE MA LETTRE, JE M'EN REMETTOIS ABSOLUMENT À LUI SUR LES ARRANGEMENS QU'IL TROUVEROIT BON DE FAIRE RELATIVEMENT À CET ARMISTICE.

Peu après le Général-Commandant vint me trouver lui-même. Il étoit prêt à partir pour se rendre au corps qu'il avoit fait marcher vers Tirlemont dans la vue d'en chasser les Patriotes.

Cela étoit dangereux, ou au moins bien inutile dans ce moment : je le représentois au Comte d'Alton, & lui observois que cela pourroit être décisif ; mais j'ajoutois que je soumettois cependant mon opinion à la sienne.

Il me dit qu'il partiroit, & se régleroit selon les circonstances.

Je ne fais quelles ont été celles qu'il a trouvées sur les lieux ; mais étant revenu le même soir à Bruxelles, il se borna à me faire dire : qu'il avoit posté ses troupes de façon à serrer Tirlemont de si près que nos ennemis ne pouvoient pas nous échapper.

On assure qu'en gardant cette position, l'armée patriotique ne pouvoit pas s'y tenir trois jours sans être obligée de se rendre, ou de se présenter en

rase campagne, où elle étoit indubitablement fabriquée (1). Il faut qu'il en ait jugé autrement, puisqu'il me dit le lendemain chez le Vice-Président : *que s'étant trouvé devant Tirlemont, il y avoit envoyé le Colonel de Brou, pour parler à van der Mersch d'un armistice de dix jours, ET ME DEMANDA CE QUE J'EN PENSOIS.* (2)

Mon opinion devoit naturellement se régler d'après celle du Général-Commandant, qui seul étoit en état de juger jusqu'à quel point ses forces militaires lui lissoient d'autres ressources; je ne pouvois donc m'opposer à ce malheureux armistice, qu'il avoit d'ailleurs déjà proposé.

J'ignore ce qui se fit depuis; mais le lendemain à onze heures du matin, je reçus par estafette une lettre

(1) Je ne doute pas qu'on n'eût gardé une position aussi favorable, si le danger dont nous étions menacés de tous côtés, nous avoit permis de vouer nos troupes à tenir nos adversaires bloqués, jusqu'à ce que manquant de provisions, ils eussent été obligés de se présenter eux-mêmes devant nous.

(2) Je citerai plus bas tout ce que ce Général patriote dit à ce sujet dans son mémoire justificatif, qui est exactement vrai quant à la récitation des faits, quoiqu'il se trompe d'ailleurs, comme tous ceux qui ne sont pas informés, dans les jugemens qu'il porte sur différens objets. Il ne savoit pas par exemple, lorsque le Colonel de Brou vint lui faire la première proposition d'un armistice, que le Comte d'Alton étoit lui-même avec les troupes, & que c'étoit lui qui lui avoit envoyé Mr. de Brou, mais nullement moi, comme il l'imaginoit peut-être; parceque c'étoit à moi qu'il s'étoit adressé, dans la supposition que le militaire étoit également sous mes ordres.

du Colonel de Brou, datée de Louvain, par laquelle il m'annonçoit, que le Général Commandant l'avoit fait éveiller à deux heures de nuit, pour lui ordonner de se rendre à Tirlemont, & d'y NÉGOCIER un armistice d'un à six mois. J'ai envoyé cette lettre en original à S. M.

Ce n'est qu'ensuite, & au retour du Colonel de Brou, que le Comte d'Alton demanda mon avis sur un armistice aussi long & aussi humiliant, par un billet qu'il m'écrivit le 2 Décembre, (1) sans m'a-

(1) Ce billet est cité dans son mémoire justificatif (page 103,) Le voici.

„ D'après la communication que j'ai eu l'honneur de
 „ faire remettre à Votre Excellence par le Colonel de Brou,
 „ de la convention passée entre ce dernier & le Comman-
 „ dant van der Mersch des troupes patriotiques, conven-
 „ tion par laquelle il est définitivement convenu d'une sus-
 „ pension provisoire d'hostilités pour dix jours, & proposé
 „ celle de cesser toute voie de fait de part & d'autre pour
 „ le terme de deux mois, à commencer du 1 Décembre
 „ courant, je prie Votre Excellence de vouloir bien me faire
 „ connoître son opinion sur ce point, la priant en outre de vou-
 „ loir me la faire passer le plutôt possible; vû que je n'attends
 „ que sa résolution pour retirer les troupes des frontieres, & les
 „ faire rentrer dans leurs quartiers.

P. S. „ Dans le cas contraire, il conviendrait que je fasse sa-
 „ voir le plutôt possible à van der Mersch, que la chose
 „ ne peut pas avoir lieu. Votre Excellence trouvera ci-jointe
 „ une copie de la convention passée entre Mr. de Brou &
 „ van der Mersch.

Ce billet par lequel le Comte d'Alton demande mon opinion en me disant: qu'il ne feroit rien sans l'avoir, prouve suffisamment, que le projet ne venoit pas de moi.

voir dit un mot jusques-là de ce qu'il se proposoit à cet égard; & ce n'est qu'après que cette humiliante proposition avoit déjà été faite, qu'il m'en a parlé. Comment peut-on m'imputer une chose à laquelle je ne me suis soumis qu'en rougissant, lorsque j'ai appris avec douleur, que la mauvaise réussite de toutes nos entreprises précédentes nous réduisoit à cette cruelle extrémité.

Comme ce qui se dit à ce sujet dans le mémoire de van der Mersch, pourroit donner lieu à des interprétations différentes de ce que je viens d'avancer, je vais en parler encore avant de finir cet article. Voici l'extrait de son mémoire justificatif:

„ Dans ce triste état des choses, van der
 „ Mersch intercepta le rapport du Général d'Al-
 „ ton à l'Empereur, *par lequel il reconnut les dis-*
 „ *positions pacifiques du Ministre, & les résolutions*
 „ *extrêmes du Commandant des armes.* La désu-
 „ nion politique qui régnoit entre ces deux
 „ Chefs civil & militaire, lui inspira le projet
 „ d'en profiter, & de gagner du temps pour ra-
 „ commodier des affaires aussi délabrées (1).

„ Il falloit quelques jours pour pouvoir con-
 „ sulter ses Principaux sur un objet aussi inté-

(1) On voit par ce que van der Mersch dit lui même ici, combien les affaires des Patriotes étoient délabrées, malgré tous leurs succès, & combien il étoit à espérer, qu'en leur fournissant les moyens de se rapprocher, ils en feroient l'occasion avec empressement.

„ reffant, & pour être informé de leur réfolu-
 „ tion. Il leur envoya donc les dépêches inter-
 „ ceptées. Entre-tems il envoya au Ministre
 „ les copies des dépêches de l'Empereur, dont
 „ l'une à fon adrefse, & l'autre à celle du Géné-
 „ ral-Commandant, qui venoient d'être égale-
 „ ment interceptées à Tirlemont, & lui propofa
 „ une fufpension d'hoftilité pendant quatre jours,
 „ terme auquel il efperoit être informé de la
 „ réfolution des Etats de Brabant, concernant
 „ la *pacification* (1) que le Ministre paroiffoit
 „ défirer.

„ Le lendemain 29, M. le Colonel de Brou

(1) Il ne faut pas confondre le défir & l'efpoir que j'avois
 jufques au dernier moment, de *pacifier*, avec les propofitions
 d'un *armiftice* auquel j'étois bien éloigné de fonger, & qu'on
 n'a cherché à m'attribuer que lorsqu'on en a éprouvé les mal-
 heureux effets. J'ai toujours regretté de nous voir réduits à
 y avoir recours, & l'extrait ci-joint de ce que j'écrivis à S. M.
 fur cet objet, prouve combien je trouvois ce moyen humili-
 liant.

Bruxelles le 2 Décembre 1789.

„ Le Colonel de Brou *vient de m'annoncer* de la part du
 „ Général-Commandant, avec une joie pareille à celle
 „ d'une victoire remportée, qu'il a *obtenu* une fufpension
 „ d'armes de deux mois. Il eft douloureux d'être réduit au
 „ point de regarder cette convention prefque comme un
 „ bonheur.

„ Sans m'arrêter à ce qui a motivé cet armiftice dont je
 „ fuis *humilié*, je vais parler à Votre Majesté de ce que je
 „ prévois pour l'avenir, &c.

„ fut envoyé pour s'aboucher avec le Lieutenant-Général van der Mersch (1), mais cette première entrevue fut sans effet.

Page 46. „ Le Général abandonné à lui-même, croyoit son armée perdue sans ressource, quand vers le soir du 30, M. de Pistrik, Secrétaire du Ministre, le vint trouver à Leau, pour l'engager à faire des propositions d'accommodement (2): van der Mersch ne put lui répondre autre chose, si non qu'il attendoit la résolution des Etats. Il fit la même réponse le lendemain premier Décembre, à Mr. Muller, qui le vint trouver vers midi, en lui apportant une lettre du Ministre, au sujet de la dépêche interceptée de l'Empereur à son adresse, dont il redemandoit l'original (3). Cependant le

(1) On a vu par le récit que j'en ai fait, que ce n'étoit non seulement pas de ma part, ni en mon nom, mais même à mon insu que Mr. de Brou a été envoyé près de van der Mersch.

(2) Il en est de ces propositions d'accommodement, comme du désir de pacifier dont il vient d'être parlé. Mr. de Pistrik fut envoyé à van der Mersch le 30, par conséquent après que Mr. de Brou avoit été autorisé par le Général des armes à accepter l'armistice de 10 jours, & au moment où je devois non seulement le croire conclu, mais où je ne pouvois pas négliger d'en profiter, ne fut-ce que pour savoir ce que van der Mersch entendoit par ses propositions d'accommodement.

(3) Voici cette lettre telle qu'elle se trouve dans le mémoire de van der Mersch.

Monseigneur!

„ Ayant appris, Monseigneur, qu'une lettre de Sa Majesté

„ même jour un Lieutenant de Cavalerie du Régiment d'Arberg, précédé d'un Trompette, arriva chargé de deux lettres du Colonel de Brou,

„ à mon adresse se trouvoit dans vos mains, j'attends de votre honnêteté & du respect qu'on doit à un aussi grand Souverain, que vous ne vous refuserez pas à me la faire remettre par le porteur de celle-ci; ce que je désire d'autant plus, que la connoissance de son contenu, & l'interprétation que je puis y donner, peut être très intéressante pour le bien de la généralité, dont j'ai fréquemment plaidé la cause près de mon Maître.

„ Vous devez avoir en ce moment quelqu'un près de vous (M. de Pistrik), qui pourra vous servir d'organe pour me faire parvenir plus positivement les intentions que vous m'avez fait connoître par votre lettre du 28; & le porteur de celle-ci (M. de Muller) y est également qualifié par l'état qu'il occupe au service de S. M. Je suis avec une parfaite considération, &c.

Bruxelles ce 30 Novembre, 1789.

Signé, Trauttmansdorff.

Les intentions dont je lui parlois ici, n'étoient nullement celles qui regardoient l'armistice, puisque nous le croyons bonnement déjà conclu alors; mais celles qu'il avoit témoigné au sujet d'un accomodement, & du parti qu'il comptoit prendre vis-à-vis des membres du Comité de Breda, dans l'espoir (dit-il) qu'ils répondront à mes vues salutaires, en lui donnant des instructions relatives à mes dépêches. On a vu plus haut le message verbal qu'il m'avoit fait faire par Mr. de Muller; & je devois, je crois, en ce dernier moment, aussi important qu'urgent & difficile, ne rien négliger qui pût empêcher les événemens malheureux auxquels nous avons succombé peu après.

„ Brou, par lesquelles il lui annonçoit qu'il étoit
 „ autorisé à traiter avec lui, & lui propofoit une
 „ entrevue à Orsmal, à une lieue de Leau, en
 „ engageant fa parole d'honneur pour fa sûreté
 „ personnelle. (1)

Page 66. „ Entre-temps le Colonel de Brou
 „ étant autorisé à conclure la trêve, & à y com-
 „ prendre la Flandre, en fit passer à van der
 „ Mersch l'acte d'acceptation pour deux mois,
 „ comme il prétendoit être stipulé dans celui
 „ du 2; à quoi van der Mersch répondit, qu'il
 „ l'avoit envoyé aux Etats de Brabant, qui
 „ avoient confenti à l'armistice, en attendant
 „ qu'ils se décidassent sur la trêve de deux mois.
 „ Le Colonel Autrichien témoigna son étonne-
 „ ment, se croyant le feul qui devoit être auto-
 „ rifié, & prétendant le prouver par un article
 „ de l'acte de la suspension; mais van der Mersch
 „ lui fit réponse qu'il n'avoit jamais parlé d'être
 „ autorisé pour le terme de deux mois, & cita
 „ un autre article, par lequel il étoit évident
 „ qu'ils devoient être tous deux autorisés pour
 „ concure cette trêve (2).

(1) Ce second envoi de Mr. de Brou à van der Mersch, est celui dont j'ai parlé dans mon récit, en disant qu'il s'étoit également fait à mon insu, & que je n'en avois été averti le lendemain que par une estaffette que m'envoya Mr. de Brou en chemin faisant.

(2) Je ne disconviens pas que van der Mersch juge de

Je ne m'arrêterai pas davantage à ce que dit van der Mersch dans son mémoire, & me bornerai à citer les deux lettres du Colonel de Brou, qui s'y trouvent (1), & qui parlent d'ordres reçus, & d'a-

cet article de la convention, comme j'en avois jugé moi-même; il étoit plus que douteux, & on aura pu voir dans une de mes notes précédentes, que c'est de cette façon que j'en avois parlé à Mr. de Brou, en présence du Secrétaire Pistrich, lorsque voyant qu'on se fioit entièrement à cette convention, je prévis les hazards auxquels elle pouvoit nous exposer.

(1) Lettre de Mr. le Colonel de Brou à Mr. van der Merch. Bruxelles le 30 Novembre 1789.

Monseigneur!

„ En conséquence du rapport que j'ai fait de notre en-
 „ tretien hier, & de la sûreté que vous nous avez donnée
 „ que vous ne ferez plus aucun mouvement jusqu'à ce
 „ que vous auriez une réponse de vos Maîtres; S. E. le
 „ Général d'Alton voulant aussi donner des preuves de la
 „ confiance qu'il met dans votre parole d'honneur, a or-
 „ donné que les Troupes se retirent, & il espere conséquem-
 „ ment que jusqu'à ce que vous aurez donné la réponse, si
 „ vous pouvez avec votre corps armé évacuer le Pays de
 „ S. M., pour accélérer les moyens de conciliation, & qu'a-
 „ près cette réponse, au cas que cette permission vous fût
 „ refusée, vous laisserez deux fois 24 heures avant d'agir,
 „ pour, par ce procédé, répondre à ceux que S. E. le Géné-
 „ ral-Commandant prend dans votre parole, remettre les
 „ choses comme elles étoient.

Monseigneur

Votre, &c.

Signé, DE BROU, Colonel.

gration à attendre, mais seulement de la part du Général d'Alton, sans que j'y fois jamais nommé, puisque je n'y étois effectivement pour rien.

Au reste, j'en appelle, en finissant cet article à Mr. de Brou même, qui ne pourra que confirmer tout ce qui s'est dit ici, au sujet du peu de part que j'ai eu à toute cette négociation.

Autre du même.

Monfieur!

„ Ayant rendu compte à S. E. le Général-Commandant
 „ de notre conversation, il a d'abord ordonné, se fiant à
 „ votre parole d'honneur, aux Troupes qui s'étoient avan-
 „ cées vers vous, de se retirer, comme j'ai eu l'honneur de
 „ vous le mander par ma lettre d'hier.

„ Aujourd'hui S. E. me charge de venir traiter avec vous,
 „ Monfieur, pour prendre un arrangement pour faire ces-
 „ ser de part & d'autre toute hostilité, afin de pouvoir pas-
 „ ser l'hiver tranquillement, & par-là accélérer les arran-
 „ gemens & la confiance, & même les moyens de pouvoir
 „ jouir de l'amnistie générale accordée par S. M., que l'on
 „ a fait publier, & qui est sans exception quelconque.

„ Comme je suis pressé, je vous prierai de vouloir bien
 „ vous avancer jusqu'à Orsmal, où je vais me rendre d'a-
 „ bord, & où j'aurai l'honneur de vous entretenir sur tous
 „ ces objets & d'autres très-intéressans; j'engage entre
 „ tems ma parole d'honneur pour la sûreté de votre person-
 „ ne, & je compte également sur la vôtre pour ma sûreté;
 „ J'attends par le porteur un mot de réponse.

Tirlemont le premier Decembre 1789.

Signé, DE BROU, Colonel

ENTREPRISE SUR TIRLEMONT.

Il m'est également difficile de concevoir comment on a pu se faire illusion sur les suites qu'auroit cette entreprise à l'époque où l'on a fait *semblant* de vouloir la tenter (1), & comment on peut croire que j'eusse osé *m'opposer* (surtout en un moment aussi important) à une expédition qui pouvoit être si décisive.

J'ai dit que le Général-Commandant étoit venu me trouver lui-même, lorsqu'il étoit prêt à partir pour se rendre au corps qu'il avoit fait marcher vers Tirlemont, dans la vue d'en chasser les Patriotes, & que je lui avois représenté que cela pouvoit être *dangereux*, ou feroit au moins bien *inutile* à

(1) Je dis *semblant*, parceque je ne saurois me persuader qu'on ait réellement compté sur une expédition, qui n'étoit plus qu'un coup de désespoir si non inutile, au moins très dangereux à l'époque où l'on en a parlé. Le Comte d'Alton doit l'avoir regardé de même, puisqu'au lieu de l'entreprendre, il a préféré de proposer l'armistice dont il vient d'être question. Ce n'est pas le 23 Novembre, lorsque nous étions menacés & entourés de tous les côtés, qu'il falloit songer à une pareille démarche; elle auroit tout au plus servi à repousser nos ennemis d'un côté, au risque de les voir bientôt rentrer de l'autre. Que ne l'entreprenoit-on aux différentes époques auxquelles on en eût eu l'occasion depuis la première invasion dans le Brabant? & que ne faisoit-on dès lors cesser, moyennant une attaque dont la réussite étoit infaillible, toutes les causes des désastres qu'il n'a plus été possible de réparer six semaines après.

cette époque; mais que je soumettois cependant mon opinion à la sienne. Je vais détailler ici les raisons sur lesquelles je fondois mon avis, & qui étoient: qu'en général une pareille expédition ne me sembloit pas facile à combiner avec les principes que l'Empereur avoit annoncés au Comte d'Alton dans sa lettre du 7 Novembre, & dont S. M. m'avoit envoyé la copie; que la retraite de nos adversaires étoit entièrement libre du côté du pays de Liège; qu'il étoit probable qu'ils avoient un appui à espérer de la part des Prussiens qui s'y trouvoient sous prétexte de l'exécution du décret de la Chambre Impériale de Wetzlar; que Bruxelles restoit avec une garnison de 2800 hommes seulement; que tout le côté de la Flandre, dont on étoit également menacé, étoit entièrement dégarni. Que j'avois d'ailleurs reçu le même matin une lettre du Prince Kaunitz, qui défendoit toute démarche civile & militaire, propre à aigrir les esprits; & qu'il étoit possible que dans les circonstances où la destination des troupes prussiennes n'étoit plus guere équivoque, le premier coup de fusil qui leur fourniroit le prétexte de venir au secours de nos adversaires, devint le signal d'une guerre générale (1). Qu'il y avoit

(1) J'ai annoncé d'abord, que je ne parlerois pas de tout ce qui pourroit avoir rapport aux ressorts secrets de la grande politique; je ne ferai donc pas mention de toutes les piéces qui pourroient me servir à prouver combien j'avois sujet de relever cette circonstance; mais je puis citer ici ce que S. M. disoit au Comte d'Alton dans une de Ses lettres, puisqu'elles sont devenues publiques.

outre cela tout à parier que dès que nous avancerions avec la majeure partie de nos troupes du côté de Liège, on viendroit nous tomber sur le corps du côté de la Flandre, & qu'on se souleveroit alors dans l'intérieur des villes, ce qui seroit décisif. &c. &c. &c.

Vienne le 31 Octobre 1789. (page 58 du recueil imprimé.)

„ Le mémoire que vous m'avez envoyé, mon cher Gé-
 „ néral, de la part de quelques réfugiés Hollandois, ressem-
 „ ble bien à leur imagination exaltée, qui les a toujours fait
 „ donner de travers dans toutes leurs démarches.
 „ Vous les éconduirez avec ces projets dont l'exécution
 „ seroit tout ce qui pourroit nous arriver de plus facheux,
 „ savoir de nous attirer sur les bras la Prusse, l'Angleterre
 „ & le Prince d'Orange avec tout son parti, pendant que
 „ nous n'aurions à leur opposer que nos propres forces
 „ & quelques misérables Patriotes Hollandois, qui encore
 „ ne pourroient rien faire sans la France, & celle-ci n'a cer-
 „ tainement dans ce moment, ni la volonté ni les moyens
 „ de nous être de la moindre utilité; ainsi renvoyez bien
 „ tout projet à cet égard, & croyez qu'il faut que nous évi-
 „ tions soigneusement tout ce qui pourroit nous compromettre
 „ de quelconque maniere avec l'une ou l'autre de ces Puis-
 „ sances. Je crois même, ainsi que je vous l'ai mandé par
 „ ma dernière lettre, qu'il seroit à propos de retirer du
 „ pays de Liège, les petits détachemens que vous y avez
 „ laissés avant l'arrivée des troupes prussiennes qui doivent
 „ se rendre à Liège, pour y faire exécuter les décrets de la
 „ Chambre de Wetzlar. Je ne puis assez vous recomman-
 „ der ce point, puisqu'il est de notre plus grand intérêt, &
 „ que peut-être nos adversaires ne désirent que de saisir la
 „ première occasion que nous leur donnerions, pour se mêler
 „ de nos affaires, & nous causer une diversion très embar-
 „ rassante pendant que nous sommes encore en guerre avec
 „ les Turcs.

Si ces raisons pouvoient me faire douter de l'utilité qu'il y auroit eu, à risquer en de pareilles circonstances, & à cette époque, une attaque qu'on auroit faite avec pleine certitude de succès, lorsqu'il ne s'agissoit encore que de disputer l'entrée d'un seul coin du Pays à des adversaires PRESQU'ABSOLUMENT NULS ALORS, la note ci-dessous citée, (1)

(1) Extrait de la Note du Comte de Trauttmansdorff au Général d'Alton. Du 27 Novembre 1789, (page 49 du mémoire justificatif.)

„ Il y a bien à craindre qu'il n'y ait un plan combiné,
 „ d'après lequel, venant du côté de Dieft, on tentera aussi
 „ d'ailleurs des incursions, nommément du côté du pays de
 „ Limbourg, & par Hui du côté de Namur. *Mais de là*
 „ *il ne sauroit en résulter un obstacle de ma part, à l'entre-*
 „ *prise que Votre Excellence je propose du côté de Dieft, ou*
 „ *à toute autre, ne pouvant pas, AINSI QUE J'AI EU L'HON-*
 „ *NEUR DE LUI DIRE PLUSIEURS FOIS, ET QUE J'AI CELUI DE*
 „ *LUI RÉITÉRER ICI, M'OPPOSER NI ARRÊTER Votre Excellence*
 „ *dans les dispositions ou arrangemens militaires qu'elle juge*
 „ *être nécessaires ou conformes aux circonstances; c'est à elle*
 „ *à en juger, Et par conséquent je ne puis NI DEMANDER,*
 „ *NI MÊME DESIRER qu'elle LES HÂTE OU LES SUSPENDE*
 „ *en raison de l'effet possible, mais incertain, de l'édit qui*
 „ *a été émané hier.* Cet édit en fait sans doute jusqu'à un
 „ certain point, sur les gens qui pensent & qui raisonnent,
 „ & il est possible qu'il en impose à la masse; mais il est pro-
 „ bable que cela ne se développera, ou plutôt que cela ne dé-
 „ pendra que de la manière dont le fameux comité aura
 „ pris la chose, ou s'y expliquera vis-à-vis de ses affidés.
 „ D'après cela il est apparent qu'il faudra quelques jours,
 „ pour que la chose s'éclaircisse, & il est possible que ce-
 „ soit d'une façon favorable; *malgré cela je suis bien éloigné*

prouvera qu'elles ne m'ont pas suffi cependant, pour mettre le moindre obstacle à cette entreprise, & qu'on auroit grand tort par conséquent, de m'imputer que l'ayant EMPÊCHÉE, j'ai fait manquer l'occasion de tout terminer d'une façon décisive & à jamais. Je n'aurois pas seulement eu le pouvoir de m'opposer à une expédition militaire quelconque, quand même je l'aurois voulu, & on imaginera facilement qu'en une occasion comme celle-ci sur tout, j'aurois bien moins

„ de CONSEILLER à Votre Excellence de ne pas faire une opération militaire ou MÊME DE LA DIFFÉRER, m'en rapportant absolument à elle, comme je m'en remets également aussi à elle sur le sort que, selon les circonstances, elle croira devoir, d'après les regles militaires, faire effuyer à la ville de Diest, persuadé qu'elle fera faire au préalable les som- mations convenables, & qu'il entre dans son intention de prévenir les calamités; le principe devant être, à ce qu'il semble, qu'on commence d'abord à regarder ces gens comme des sujets égarés, qu'on cherche à ramener de leur erreur, & qu'on ne traite en ennemis que lorsque leur opiniâtreté obligera d'en venir à cette extrémité.”

Que veut-on donc, quand on dit que je me suis opposé à cette expédition, ou à aucune opération militaire quelconque? Le mémoire justificatif, qui cependant n'a d'autre but que de rejeter la faute de ce qui est arrivé, sur le Gouvernement civil, n'en allègue pas la moindre preuve. Il est vrai que le Public peut avoir cru, que les édits & concessions, que j'avois pris sur moi à cette époque, avoient arrêté le Comte d'Alton dans ses entreprises; & je vois, par le mémoire de van der Mersch, que même nos adversaires l'imaginoient; mais je laisse juger tout lecteur impartial, s'il peut y avoir une preuve plus positive du contraire que la note que je viens de citer.

encore osé me charger d'une aussi grande responsabilité. En général, j'en appelle au mémoire justificatif du Comte d'Alton même, comme au témoignage le moins équivoque que je puisse alléguer, pour convaincre que si j'ai souvent fait des représentations (1), j'ai au moins toujours soigneuse-

(1) Note du Comte de Trauttmansdorf au Général d'Alton. Du 2 Décembre 1789, (page 52, du mémoire justificatif.)

„ Ayant vu la note de Son Excellence le Général-Com-
 „ mandant du 27 Novembre, concernant la résolution annon-
 „ cée par le Conseil aulique de guerre, à l'égard du corps des
 „ chasseurs dont la levée a été commencée, le Ministre
 „ plénipotentiaire trouve que cette résolution ayant été
 „ précédée de différens rapports, faits à Sa Majesté par
 „ les Départemens civils & militaires, on ne sauroit faire
 „ autrement que de s'y conformer, & qu'ainsi il est du
 „ sentiment qu'il ne conviendrait même point d'aller jus-
 „ qu'à la concurrence des cent hommes dont son Excellence
 „ le Général-Commandant parle, d'autant moins que quand
 „ on compléteroit le corps sur le pied projeté, les cir-
 „ constances sont de nature à rendre ces secours insuffi-
 „ sans & peu utiles.

„ Ces circonstances sont connues de son Excellence, com-
 „ me le Ministre plénipotentiaire a eu l'honneur de le lui dire
 „ & communiquer successivement de vive voix & par écrit, &
 „ dès que la position des choses n'a pas permis de défendre
 „ aux insurgens l'entrée dans le Brabant, & ensuite le passage
 „ en Flandre, & la prise de Gand, dont la capture des autres
 „ villes de la Flandre & du Pays rétrocedé a été la suite; dès
 „ qu'on ne peut pas arrêter les incursions, dont on est menacé
 „ de tous côtés, ni assurer la tranquillité de l'intérieur du Bra-
 „ bant, il ne reste plus que la voie de composition, la seule
 „ qui dans les circonstances connues puisse conserver le Pays

ment évité de *contredire* aucune de ses démarches ;

„ à Sa Majesté, & par conséquent les vues d'économie à sui-
 „ vie ; À MOINS QUE SON EXCELLENCE LE GÉNÉRAL - COM-
 „ MANDANT NE PUISSE S'ENGAGER PRÈS DE S. M., QUE L'ON
 „ PEUT, AVEC LES TROUPES QUE L'ON A, DOMPTER ET RA-
 „ MENER LE BRABANT ; RECONQUÉRIR ET CONSERVER LES
 „ PROVINCES QU'ON A PERDUES ; SOUTENIR ET ENCOURAGER
 „ CELLES QUE L'ON A CONSERVÉES JUSQU'ICI ; RECOUVRER
 „ LES REVENUS CONSIDÉRABLES ET INTÉGRANS DONT NOUS
 „ SOMMES FRUSTRÉS PAR LA PRIVATION DES AUTRES ; *Et pré-*
 „ *venir d'autres sacrifices Et pertes, dans un moment où nos*
 „ *fonds Et les dépenses ordinaires Et extraordinaires que nous*
 „ *avons à faire, nous présentent du côté pécuniaire, un tableau*
 „ *très effrayant.*

„ Ce ne sont que ces motifs qui engagent le Ministre plé-
 „ nipotentiaire à ne pas regarder les circonstances actuelles
 „ de nature à devoir dévier de la résolution annoncée par
 „ le Conseil de guerre, *son Excellence le Général Commandant*
 „ *sachant d'ailleurs, COMBIEN DE FOIS le Ministre plénipoten-*
 „ *tiaire s'est déclaré ne vouloir pas le GÊNER, dans toutes les*
 „ *opérations militaires qu'il trouveroit bonnes, ni dans aucune*
 „ *des mesures Et dispositions de défense que son Excellence le*
 „ *Général Commandant a cru nécessaires.*”

Dès le 31 Octobre j'avois déjà adressé la note suivante au Comte d'Alton, touchant l'érection du corps des chasseurs ; elle prouve également combien peu je m'opposois à tout ce qu'il vouloit, sans avoir égard même aux dépenses souvent très considérables qui en résultoient. C'est la raison sans doute, pour laquelle on l'a omis dans les mémoires du Comte d'Alton. La voici :

„ En réponse aux deux dernières notes de Votre Excel-
 „ lence, relativement à l'érection de quelques compagnies de
 „ chasseurs, je ne puis que lui *RENOUVELLER l'assurance* que
 „ le Gouvernement *agrèra Et soutiendra TOUJOURS TOUTS*

peut-être que, si je l'eusse osé, les choses ne se-

„ LES MOYENS qu'Elle trouvera nécessaires pour le bien du ser-
 „ vice de S. M. & la défense de l'Etat, & qu'il ne sauroit
 „ être question de diffculter AUCUN DE SES PROJETS à raison de
 „ la dépense qu'ils pourroient occasionner, dès qu'Elle les croit
 „ utiles en cet important moment.”

Ce n'est que lorsque l'érection de ce corps avoit été désap-
 prouvé à Vienne, & que le Comte d'Alton vouloit malgré cela,
 le porter au moins à 100 hommes, que je lui ai adressé la note
 citée plus haut.

Note du Comte de Trauttmandorff au Général d'Alton, sans
 date (page 60 du mémoire justificatif.)

„ En réponse à la note de Votre Excellence, touchant l'en-
 „ levement des membres d'un comité, subsistant dans cette
 „ ville, je ne saurois QUE LUI RÉPÉTER: que je consens d'avan-
 „ ce à toutes les précautions & moyens de défense qu'elle trou-
 „ vera nécessaires; que je ne puis, quant à cet objet indivi-
 „ duel, pas donner d'avis positif, parcequ'il m'est absolu-
 „ ment inconnu; mais que je crois qu'il seroit bon que Votre
 „ Excellence voulut parler au Fiscal, que je lui enverrai
 „ demain matin, afin d'examiner quelles especes de preuves
 „ il pourroit y avoir contre les personnes désignées, dont
 „ je n'ai même jamais entendu les noms.

On ne trouvera dans ces notes que des représentations & ja-
 mais la moindre opposition: on verra au contraire, par la note sui-
 vante, que malgré l'importance du moment, je ne prenois pas
 de résolution avant d'avoir consulté le Comte d'Alton sur les
 ressources qu'il pourroit avoir encore.

Note du Comte de Trauttmandorff au Général d'Alton du 28
 Novembre 1789, (page 50. & 51. du mémoire justificatif.)

„ Comme il m'est important, & indispensablement nécessaire
 „ (pour les mesures à prendre) de savoir quelles sont les res-
 „ source que Votre Excellence pourra trouver dans les for-
 „ ces militaires pour la défense de ce Pays qui est confié

roient jamais venues aussi loin ; peut - être

„ principalement à ses soins , je la prie de vouloir bien me
 „ les faire connoître d'une manière POSITIVE & CATHÉGORI-
 „ QUE , & cela non seulement pour le moment , mais aussi pour la
 „ suite , c'est - à - dire , de quelle façon elle croit pouvoir as-
 „ surer à l'Empereur cette intéressante partie de la Monar-
 „ chie , en n'ayant même à faire qu'à la Nation seule , au cas
 „ qu'elle ne pût être soumise par la clémence & bonté que
 „ Sa Majesté vient de manifester envers elle , ni par la
 „ voie de la raison. Votre Excellence sent bien que je n'en-
 „ tends pas par - là le maintien d'un seul point comme Bru-
 „ xelles ou Namur ; car si toute la défense se bornoit à ce-
 „ la , S. M. seroit incessamment réduite à envoyer une ar-
 „ mée pour reconquérir ces Provinces , ou à entamer une
 „ négociation , dont le résultat seroit toujours qu'on l'obli-
 „ geroit à les acheter.

„ Cette extrémité seroit si malheureuse , qu'il n'y a rien
 „ que je ne fasse pour éviter d'y venir ; mais il faut que
 „ j'aye une certitude positive du oui ou du non , pour me
 „ porter aux démarches qui pourroient en résulter , soit
 „ par moi - même si le cas l'exigeoit , soit par des ordres que
 „ je me procurerois avec accélération , si le tems le permet-
 „ toit encore.”

Une autre note citée ci - dessous , & qui est également tirée du mémoire justificatif , prouvera même , que j'ai sommé le Général - Commandant , de reprendre devant les Généraux & Conseillers qui avoient été présens à une Jointe tenue chez moi , ce qu'il m'avoit dit touchant les édits du 21 & 25 Novembre , dans une lettre qu'il m'écrivit à ce sujet , mais qui est soigneusement omise dans le mémoire justificatif.

Extrait de la note du Comte de Trauttmansdorff au Général d'Alton du 5 Decembre 1789. (page 53 du mémoire justificatif).

„ Je prie Votre Excellence de me faire savoir quand &
 „ où elle voudra rassembler les Généraux Comtes d'Ar-

même, que si j'avois pris sur moi de conti-

„ berg, d'Alton, & le Colonel de Brou, avec le Vice-
 „ Président, & les Conseillers qui avoient été présens à la
 „ Jointe du 21 Novembre, afin que Votre Excellence puisse
 „ reprendre DEVANT EUX le point de sa lettre où elle me
 „ dit: Que l'invasion de Diest ne fût pas restée sans ven-
 „ geance si j'avois adhéré à sa priere, de différer les édits du
 „ 21 & 25.

„ Je doute que les rapports de Votre Excellence, ni ses
 „ notes, puissent persuader Sa Majesté que le Gouverne-
 „ ment, & surtout les édits du 21 & 25 Novembre, soient
 „ cause de tout ce qui est arrivé jusqu'aujourd'hui.

Sur cela le Comte d'Alton me répondit simplement dans sa
 note du 6 Décembre (page 106 du mémoire justificatif).

„ Quant au second point, par lequel Votre Excellence
 „ me demande d'assembler Mrs. les Généraux d'Arberg,
 „ d'Alton, le Colonel de Brou avec Mr. le Vice-Président
 „ & les Conseillers qui ont assisté à la Jointe du 21 Novem-
 „ bre, pour y reprendre le point de ma lettre, où je dis
 „ que l'invasion de Diest ne fût pas restée sans vengeance,
 „ si &c.; j'ai l'honneur de lui observer qu'il me paroit inutile de
 „ reprendre ce point que Votre Excellence tient par écrit, &
 „ qu'en preuve de ce que j'ai eu l'honneur d'avancer à Vo-
 „ tre Excellence à cet égard, elle a pu voir que jamais
 „ les Patriotes, ou prétendus tels, n'ont tenu en plaine, à
 „ l'aspect d'une troupe inférieure à la leur, & que récem-
 „ ment encore ils évacuèrent Tirlemont sur la seule appro-
 „ che des bataillons que j'y fis marcher.”

Je ne suis point surpris qu'il ait trouvé préférable d'éluder ma
 proposition; & je suis fort d'accord avec lui, que jamais les Pa-
 triotes n'eussent tenu en plaine à l'aspect d'une troupe même
 inférieure à la leur, si au lieu de se retirer sans cesse devant
 eux, on les eut attaqué, ou au moins attendu de pied ferme.
 Je n'ai cessé de le dire au moment de leur invasion, ou on

huer, malgré ses instances, la marche que j'avois suivie avec tant de succès jusqu'au moment de son arrivée, il n'auroit pas seulement été question de l'emploi de la force.

D É P A R T D E B R U X E L L E S

Tout le monde ignore les détails de ce départ ; le récit que je vais en faire, prouvera je pense, qu'il en a été de Bruxelles comme de tout le Pays, qu'on n'a pas *perdu*, mais simplement *abandonné*; & qu'on n'a, par conséquent, pas été dans le cas de reconquérir, mais dont on a seulement repris possession sans coup férir, dès que les circonstances ont permis qu'on y envoyât des troupes. Voici le fait:

On a vu jusqu'ici combien nos circonstances avoient empiré de jour en jour jusqu'au 10 Décembre, où

pouvoit les chasser avant qu'ils n'eussent pris poste à Turnhout, & dans toutes les autres villes de la Campine; van der Mersch lui-même ne l'a pas nié, ainsi qu'on le voit par ce qui en a été dit dans mon récit, & ce qu'il répète si fréquemment dans son mémoire; & je l'ai représenté toutes les fois que je voyois nos troupes reculer de poste en poste, & abandonner une province après l'autre, à la seule nouvelle de l'approche de quelques cents Patriotes, *qui encore n'arrivoient jamais*. Mais si le Comte d'Alton étoit si convaincu de cette vérité, que ne les attendoit-il ces ennemis, devant lesquels nous nous retirions toujours; ils n'auroient certainement pas osé venir nous attaquer! & pourquoi tout un bataillon & une ou deux divisions de cavalerie ont-ils quitté Mons & toute la province de Hainaut, à la simple annonce de l'approche de 1400 insurgens ???

la distribution des cocardes au fortir de l'église de Ste Gudule fut le signal de la véritable bagarre, qui ne commença cependant que le 11 après midi, mais fut d'autant plus décisive, que les gardes de toutes les portes, & celle qui étoit sur la place de la monnoie, abandonnerent leurs postes, & que cet exemple fut suivi par la majeure partie des troupes. Ce n'étoit plus que sur la place de l'hôtel de ville qu'il nous en restoit encore; nous y avions toujours cette grande garde qui avoit causé tant d'humeur, & qu'on s'étoit proposé de forcer d'une manière quelconque, depuis le moment où le Comte d'Alton l'y avoit placée à son arrivée, ainsi qu'il a été dit au commencement de ce récit; on voulut absolument s'en rendre maître; & quoique le Général-Commandant ne se fut réservé que cette seule garde, lorsqu'il avoit pris des arrangemens avec les Chefs des Patriotes, sur la façon de faire les patrouilles, on ne cessa pas de la demander; toute la nuit fut employée à s'en emparer de force; je ne fais si on y réussit, ou si ce poste fut gratuitement abandonné, mais ayant été évacué d'une façon ou de l'autre, cela calma pendant quelques heures; on étoit même assez tranquille le lendemain Samedi, & le Comte d'Alton venoit de prendre de nouveaux arrangemens avec les officiers des Patriotes Mr. *van der Haegen & Drogmann*, &c. &c. touchant les patrouilles, lorsqu'on entendit peu après tirer dans les rues aboutissantes au Parc, où nos troupes

avoient passé la nuit, & étoient rangées depuis la veille.

Dans le même moment arriva un rapport, qu'une compagnie du régiment de Murrain avoit tourné cafaque, & tiroit sur le reste de la troupe: de pareils rapports se multiplièrent sans cesse & furent exagérés à un point incroyable.

Je voulus aller chez le Général-Commandant pour savoir ce qu'il comptoit faire; je le trouvai devant sa porte où les troupes avoient passé toute la nuit. Il me dit: *à présent il est plus que tems*; vingt officiers au moins & beaucoup d'autres personnes doivent l'avoir entendu.

Je retournai chez moi pour faire partir une partie de ma famille, & ceux de mes gens que je pouvois sauver moyenant *mes voitures & mes chevaux*, car je n'en avois pas pris un seul qui peut être destiné au service de S. M.; & je me mis à cheval moi-même, pour être prêt à tout événement; (1) le

(1) Depuis le moment où il étoit décidé qu'on partiroit, j'étois à cheval, pour pouvoir me trouver partout où les circonstances l'exigeroient; & le Comte d'Alton a très mal informé l'Empereur dans son rapport du 17 Décembre page 203 de son mémoire justificatif, en disant: que *la voiture du Ministre*, celle du Comte d'Arberg, du Vice-Président, & de la chanoinesse Trauttmansdorff, &c. sortirent par la porte de Namur, &c. &c. Je n'avois pas de voiture pour moi; ce n'é-

le Vice-Président, plusieurs Conseillers & le Lieutenant prévot de l'hôtel, de même que nombre d'autres personnes partirent en même tems à la suite d'un détachement de Cavalerie; & j'accompagnai tout ce train jusques hors de la porte de Namur, où une grande partie des troupes étoit postée pour couvrir le passage.

Ce détachement trouva d'abord de la résistance au Village d'Ixelles, situé à deux cents pas de Bruxelles, & retourna au plein galop, après avoir effuyé plusieurs décharges, qui n'eurent d'autre effet que de tuer un cheval & de blesser légèrement un dragon, (1) On envoya ensuite le rapport au Comte

n'étoit pas le moment de songer à ma personne; ma soeur la chanoinesse en avoit une, qu'elle partageoit avec 5 ou 6 femmes; & mes gens en avoient deux, dans lesquelles tout le monde se jettoit en désordre, & qui servirent ensuite à transporter une couple d'officiers blessés, sans que je me sois réservé une place dans aucune; je n'ai pas quitté celle que le devoir m'assignoit, & qui de l'avis des militaires, eut dû être celle du Général des armes: j'en appelle sur cela au Colonel de Renette qui commandoit l'arrière garde, ainsi qu'à tout le corps d'Officiers qui en faisoit partie, & avec lesquels j'ai partagé de bon cœur & de sang froid les dangers évidens que nous avons courus.

(1) Ce fut à la même occasion qu'on saisit le prévot de l'hôtel, Stokart, & qu'une balle perça la voiture où se trouvoit le Conseiller le Clerq; & ce fut alors aussi, que voyant le danger évident que nous allions courir, & ne voulant pas exposer une correspondance précieuse que j'avois sur moi, (celle de L'Empereur, de Me. l'Archiduchesse, à quelque peu de lettres près qu'un hazard me fit perdre, du Prince de Kawnitz

d'Alton, que le village étoit entièrement sous les armes, qu'on y avoit fait des abatis de gros arbres, & qu'on tiroit des fenêtres.

Je me rendis chez lui pour m'informer de ce qu'il comptoit faire, *car depuis long-tems je n'étois plus instruit de rien* (1). Je le trouvai à cheval venant de recevoir ce rapport, & il me dit, *qu'il alloit*

& du Comte Cobenzl:) à tomber entre les mains de nos adversaires, j'allai la remettre à Me. Edouard Walkiers qui demuroit près de là, en la priant de ne rien négliger pour sauver ce précieux dépôt, & de le brûler plutôt que de le livrer à nos ennemis. Un double motif m'engagea à prendre ce parti. J'étois sûr d'abord que ce ne seroit pas dans la maison du plus zélé patriote qu'on supposeroit ces papiers importans, & qu'on n'iroit par conséquent pas les y chercher; & j'étois sûr aussi, que Me. de Walkiers étoit trop attachée à la bonne cause, pour ne pas mettre tous ses soins à m'être utile. Je ne me suis effectivement pas trompé; car après s'être exposée à tous les désagrémens qu'elle pouvoit prévoir de sa famille qui pensoit bien différemment, elle vint me rapporter à Aix, peu de jours après, le dépôt confié à ses soins, en bravant tous les risques qu'elle prévoyoit bien devoir courir.

(1) Il n'est pas étonnant que je ne le fusse pas, y ayant long-tems que sa Majesté Elle-même ne l'étoit plus de ce qui se faisoit, puisqu'Elle me fit l'honneur de me dire dans Sa lettre du 14 Novembre, 1789.

„ Vous apprécierez facilement l'état d'inquiétude & de
 „ peine, dans lequel je me trouve, *d'autant plus que je n'ai*
 „ *pas la moindre nouvelle des dispositions que le Général-*
 „ *Commandant a faites depuis l'affaire de Turnhout.*”

Et dans celle du 16 Novembre.

„ *Jusques à présent je n'ai pas encore un mot du Général-*
 „ *Commandant.*”

se faire jour avec du canon (1). Je lui demandai s'il ne vaudroit pas mieux prendre sur Louvain, & delà à Namur, comme il comptoit le faire, pour ne pas exposer la troupe au passage de la forêt de fognes; mais il partit sans me donner réponse (2).

Je ne fais quels ordres il avoit laissés, mais la troupe défiloit peu à peu.

On ne tiroit presque plus; j'étois humilié de devoir partir comme cela; je me rappelai que van der Haegen & ses compagnons nous avoient assuré la veille & encore le même matin, qu'ils désapprouvoient tout ce qui se faisoit, & que la bonne bourgeoisie n'y étoit pour rien; que tout seroit tranquille aussitôt que les fermens bourgeois auroient monté la garde; *mais qu'il ne falloit pas faire attention à quelques coups de fusil que continueroient peut-être de tirer des gens ivres de la lie du peuple, qu'ils ne pouvoient en empêcher.*

(1) On prétend qu'il eût dû ne pas quitter sa troupe, & charger de ce détail un autre officier. Je crois effectivement que le désordre eût été moins grand, & la retraite moins humiliante, si la troupe avoit eu un Commandant en chef; car ce qui a augmenté la confusion au dernier moment, étoit qu'il n'y avoit personne qui pût ordonner, & que moyenant cela tout le monde fesoit ce qu'il vouloit.

(2) Il fit de même, lorsque le voyant partir aussi précipitamment, je lui proposois de se faire donner avant son départ un nombre suffisant d'otages, qui pût lui servir de garans pour tout ce qu'il abandonnoit en partant; car c'étoit l'unique moyen de sauver encore quelque chose, & c'en étoit bien le moment.

Je voulus donc parler à quelques-uns des Chefs, & j'allai le long de la rue royale jusqu'à la place de Louvain, où on tiroit encore le plus, dans l'espoir d'en rencontrer un.

Mais quel fut mon étonnement lorsque je ne vis personne que nos soldats qui tiroient les uns sur les autres, & que je n'entendis que des coups de fusils partant des fenêtres, sans qu'on pût voir ceux qui les tiroient. Je fis la triste réflexion qu'on fesoit retirer 3 à 4000 hommes de troupes réglées, devant un ennemi qu'ils ne voyoient seulement pas, & qui n'osoit se montrer.

A peine étois-je retourné à la maison du Comte d'Alton, où il n'y avoit plus que très peu de troupes, que deux bourgeois, *Mr. van Hame*, & un autre dont j'ignore le nom, vinrent pour lui dire: *qu'on avoit fait imprimer la lettre que j'avois écrite au Magistrat; que les sermens alloient monter la garde; & qu'avant une demie heure tout seroit tranquille.*

Le Général-Commandant n'y étoit plus; je reçus le message pour lui, & le lui fis savoir par un officier, si je ne me trompe, *Mr. Delmotte*; après un gros quart d'heure l'officier revint & me dit, que le Comte d'Alton avoit répondu: *qu'il étoit déjà trop loin, & NE POUVOIT PLUS REVENIR.*

Le Général d'Arberg qui s'y trouvoit par hasard, quoiqu'il ne fût plus au service; les *Secrétaires Reul & Muller*, le *Secrétaire Orts* & *Mr. Virton*, ancien officier du régiment de Ligne, étoient présens lorsque je reçus cette réponse, & ils l'ont été à tout ce qui va suivre.

Pendant que j'avois attendu le retour de l'officier, j'étois descendu de cheval pour parler à ces deux bourgeois, & je leur avois dit : que nous ne pouvions pas nous fier à toutes les assurances qu'ils donnoient ; mais que depuis long-tems on disoit que c'étoit la présence des troupes, & la crainte du pillage qui inquiétoit, & qui empêchoit qu'on ne profitât des concessions gracieuses de Sa Majesté ; qu'ils voyoient à présent que les troupes partoient ; qu'il n'en resteroit pas du tout ; mais que si on vouloit, je demeurerois seul, à condition qu'on me garantiroit une sûreté personnelle, de laquelle je devois m'assurer, eu égard à la plase que j'occupois, &c. &c.

Ces Messieurs goûterent ma proposition dans le moment, & me dirent : que cela rassureroit beaucoup ; qu'ils alloient tout de suite en faire rapport ; qu'ils ne doutoient pas qu'on ne fît d'abord monter un serment pour ma garde, & qu'alors je serois aussi sûr qu'au milieu de dix mille soldats ; mais qu'avant l'arrivée des sermens, ils ne pouvoient pas répondre de l'insolence de la lie du peuple, qui faisoit tout ce bruit contre leur gré, & qu'ils ne pouvoient pas retenir sans ce moyen.

Dès qu'ils furent partis, j'envoyai le Secrétaire Orts chez le Vice-Président, pour lui faire dire que je restois avec lui, avec Mr. Limpens l'ainé, & avec les Secrétaires Muller & Orts ; mais que le reste du Gouvernement pourroit partir avec les troupes ; je fis dire également chez moi que je resterois.

J'entrai alors dans la maison du Général-Commandant, déjà toute vuide, & lui écrivis dans la

chambre d'un de ses adjudans, Werner, (1) ce que j'étois résolu de faire; je lui envoyai le billet par Mr. de Reuffe, Lieutenant du régiment d'Arberg, qui le suivit à cheval.

Pendant que j'étois sur la place à attendre le retour de ces Messieurs, le Colonel du régiment de Ligne, Mr. de Renette, vint me dire: *qu'il n'avoit plus que son bataillon (déjà très foible), & une partie du régiment de dragons, pour faire l'arriere gar-*

(1) Je n'avois d'autre but en écrivant ce billet, que d'annoncer au Comte d'Alton, *parti depuis long-tems*, la résolution que j'avois prise, de demeurer seul à Bruxelles, où on m'affuroit que le départ déjà effectué des troupes dont la présence avoit jusque-là mis obstacle à toute négociation, calmoit de façon que je pouvois croire qu'on se prêteroit à traiter avec moi, ce qui étoit en ce moment décisif, essentiel à ménager, pour tâcher de conserver encore à l'Empereur des Provinces prêtes à se soustraire à Sa Souveraineté.

Je devois d'autant plus avertir le Comte d'Alton du parti que j'avois pris à ce sujet, qu'il se seroit peut-être cru obligé de retourner sur ses pas quand il auroit appris que j'étois resté, & qu'on eût pu regarder ce retour inopiné comme une trahison: ce qui, outre beaucoup d'embarras, eût fait cesser sur le champ toute voie de conciliation que je voulois tenter encore.

Je n'ai relevé cette circonstance, que parce que la façon dont ce billet est cité dans le mémoire justificatif, (page 58) sans dire un mot des raisons qui l'ont motivé, pourroit le faire regarder comme un ordre de partir, qui jetteroit sur moi le blâme de cet humiliant départ: ordre que je n'avois pas droit de donner, & qui dans tous les cas eût été très inutile en ce moment, où presque toutes les troupes étoient déjà forties de Bruxelles.

de de la troupe qui partoît, & qu'il n'étoit pas assez fort pour s'exposer à une attaque qui pourroit lui faire perdre son artillerie; qu'il alloit donc partir, à moins que je n'en disposasse autrement.

Je lui répondis QUE JE N'AVOIS PAS D'ORDRE À DONNER AU MILITAIRE, & qu'il devoit savoir ce qu'il avoit à faire; que je ne voulois pas exposer sa troupe ni son artillerie, mais que j'aurois désiré qu'il eût pu attendre l'arrivée de la garde bourgeoise qui devoit venir, en conséquence de ce qu'avoit dit Mr. van Hame & son compagnon.

Je voulus parler au Général-Brigadier, pour savoir s'il n'osoit rien prendre sur lui à cet égard; mais nous n'en avions pas d'autre que le Général d'Alton l'ainé, qu'on ne pût trouver, puisqu'il étoit également parti depuis long-tems avec les troupes.

Dans l'entrefaite nous entendîmes une forte décharge, venant de la rue de la Magdelaine vers la place royale; les troupes qui y étoient placées, coururent d'abord vers le débouché de cette rue du côté de la place, & dans le même moment le Colonel de Renette vint me dire: qu'il étoit impossible de rester; qu'il risquoit à être coupé de la colonne, & par conséquent entouré avec toute sa troupe.

Mr. Virton étoit à côté de moi, & se chargea d'aller au comité de ma part, dire à ceux qui le composoient, que, comme les dernières troupes partoient, & que je ne pouvois m'exposer, en restant seul, aux insultes de la lie du peuple QU'ILS DISOIENT NE POUVOIR CONTENIR, je partirois aussi, mais que

nous marcherions lentement ; que nous n'allions que jusqu'à Genappe, & que si on vouloit que je restasse, on n'avoit qu'à envoyer après moi ; que je reviendrois avec plaisir si je pouvois faire le bien.

Le cœur me saignoit en sortant de la porte de Namur, & voyant sur les remparts tous les préparatifs, les fortifications très coûteuses que nous avions faites, les bateries érigées, notre belle artillerie, &c. &c. abandonnés gratuitement à nos adversaires.

A peine fortis de la ville, nous ne pûmes avancer, l'avant garde devant forcer les abatis qu'on avoit faits pour nous arrêter.

Environ une demie heure après, je rencontraï le Lieutenant Reusse, qui avoit porté mon billet au Général-Commandant, & qui me donna pour toute réponse: qu'il le lui avoit remis; qu'il l'avoit lu, & avoit dit *que c'étoit bien*: ce qui ne prouve pas qu'il songeoit à rentrer dans Bruxelles.

Cependant, lorsque je le vis quelque tems après, à la tête d'une troupe arrêtée, qui faisoit front vers la ville, dont nous étions encore très près, puisqu'on ne pouvoit avancer, il me dit: *qu'il n'avoit pas eu l'intention de partir; qu'il avoit seulement voulu se faire jour, & qu'on l'avoit suivi sans ordre; que n'étoit-il resté!*

Dans le même moment la populace de Bruxelles, & surtout nos déserteurs s'étant emparés de nos bateries sur les remparts, tirerent sur nous avec nos propres canons; alors on fit d'abord faire volte

face aux troupes qui avoient fait semblant de vouloir rentrer en ville, & on continua la marche (1), qui fut très difficile & toujours arrêtée, aussi long-tems que nous nous trouvâmes dans le village d'Ixelles, mais qui devint on ne peut plus tranquille dès que nous l'eûmes quitté. Alors nous ne rencontrâmes plus le moindre obstacle: bien du monde étoit encore pour nous. A Genappe & à Namur on me demandoit avec inquiétude & avec un reste d'espoir, s'il n'y donco plus de protection à espérer, & s'il faudroit succomber à ces malheureux (2)?

Depuis Genappe je continuai seul ma route sur Namur & Liège: ma famille prit celle de Louvain & de Tirlemont sur Aix. Les Généraux de Ferraris & Lilien arriverent par le même chemin à

(1) Depuis ce moment je ne vis plus le Comte d'Alton; mais j'appris qu'il s'étoit mis dans son carrosse, qui, de même que ses chariots de bagages, étoit à la tête de la troupe partante, depuis qu'on avoit quitté Bruxelles.

(2) Il en étoit de cette province comme des autres; elles étoient infestées de différens corps détachés de cette horde de vagabonds qu'on qualifioit d'armée patriotique, & l'on n'eût par conséquent pas osé risquer de les traverser avec les effets précieux de S. M., sans escorte suffisante; mais dans le fond elles n'étoient pas encore infideles à l'Empereur, & encore moins révoltées; *il n'eût fallu que ne pas les abandonner, & leur fournir quelque appui*, pour qu'elles ne se détachassent pas de leur légitime Souverain: ce sont les succès inattendus, qui ont engagé une partie des habitans, & le désespoir qui a obligé l'autre, à une démarche aussi violente.

Bruxelles, & aucun de nous ne trouva de l'empêchement, & ne vit le moindre vestige de rébellion, qu'aux portes de Bruxelles. Si tout le Pays avoit été révolté, comme le disoit le Comte d'Alton dès le mois de Septembre, nous aurions tous péri, & peut-être qu'aucun de nos soldats n'auroit pu se faire jour depuis Bruxelles jusqu'à Luxembourg, sans devoir en venir à un carnage affreux.

Au reste, je ne crains pas le reproche d'avoir fait appercevoir le moindre découragement à ce cruel départ; tout Bruxelles, & même mes ennemis m'ont rendu justice à cet égard. On fait que je ne suis parti qu'avec le dernier soldat, & que si le Colonel de Ligne, de Renette, eût pu tenir bon jusqu'à l'arrivée de la garde bourgeoise qu'on devoit m'envoyer, je serois resté seul à Bruxelles, comme je m'y étois engagé.

En un mot, je ne pouvois plus en ce malheureux moment donner d'autres preuves de fidélité & de zele, que de payer de ma personne, & de m'exposer à tous les dangers pour chercher à encourager, & empêcher qu'on ne perdît entièrement la tête; je m'y suis soumis: j'en ai mille témoins: si je n'ai point réussi, j'ai au moins la consolation de pouvoir me dire que j'ai fait ce que j'ai pu jusqu'au dernier moment.

PERTE DU TRÉSOR ROYAL, DES
ARCHIVES, &c. &c.

On ne fauroit douter qu'une espece de fuite comme celle dont je viens de faire le récit, ne dût entraîner des suites très décisives, nommément la perte des objets dont j'avois à répondre.

J'ai toujours été surpris de la façon dont le Public jugeoit de celle-ci. Il n'y avoit rien de plus facile, dit-on, que de sauver le trésor & les archives! Si l'on pouvoit renfermer dans un porte-feuille la masse énorme de papiers d'un Gouvernement très étendu, & subdivisé en près de cinq mille différentes administrations; & si l'on pouvoit avec autant de facilité qu'on paroît le croire, soustraire deux millions en espece (1), à la cupidité d'un peuple qui fixoit d'autant plus son attention sur ce

(1) On eût pu à la vérité changer nos fonds en papier, pour en faciliter le transport; mais ce moyen étoit également difficile & dangereux. Ce n'est absolument que la maison de Walkiers qui pouvoit se charger d'une si grande entreprise, & on n'osoit pas se livrer à Mr. Edouard, Chef de cette maison, puisque ce Patriote fanatique, étant en même tems à la tête du trésor royal, seroit certainement parvenu à faire manquer les mesures que le Gouvernement eût prises à cet égard. En général c'est lui qui a gêné toutes nos opérations pécuniaires, puisqu'ayant le peuple à sa disposition, il n'eût pas manqué de lui procurer des facilités de s'emparer d'un objet aussi important, quelques moyens qu'on eût employés pour le sauver.

précieux dépôt, qu'il le lui falloit indispensablement pour donner une espece de possibilité à la réussite de ses plans chimériques; une perte aussi importante seroit sans doute absolument inexcusable, puisqu'elle eût été alors si facile à éviter.

Il s'agit de savoir en combien cela étoit possible;

Dès le mois de Septembre, la maison de Walkiers avoit fait l'offre de sauver le trésor; & quoique le moyen qu'elle proposoit, eût occasionné une très forte dépense, on l'auroit accepté sans les raisons suivantes:

1°. Qu'il n'y avoit encore point de danger assez pressant pour faire ce sacrifice (1).

2°. Qu'il eût été dangereux pour les affaires générales, de faire paroître de l'inquiétude, en prenant dès-lors de pareilles précautions.

3°. Que le Trésorier général, Edouard Walkiers, étant plus que suspect d'un patriotisme fanatique, comme le fait l'a prouvé, on n'osoit pas trop se livrer à des offres qui pouvoient n'être qu'un leurre pour sonder les dispositions du Gouvernement & les ébruiter.

Ces motifs ont engagé à se refuser à cet offre; & peut-être que l'assurance qu'annonçoit ce refus, n'a pas été sans utilité pour le service.

Mais nos circonstances sont devenues plus fâcheuses depuis.

(1) Le Général-Commandant n'en trouva pas même au mois de Novembre, ainsi que le prouve sa note du 7 Novembre qui sera citée ci-après.

Le 24 Octobre, l'invasion à laquelle on ne s'attendoit pas, & qu'il eût été si facile de prévenir, s'est faite en Brabant.

Le 26 elle a été suivie de la malheureuse affaire de Turnhout.

L'ennemi s'étant porté ensuite sur Dieft & Tirlemont, & Louvain même ayant été menacé, le Comte d'Alton me dit : *qu'il craignoit que nos adversaires ne fissent une trouée jusqu'à Bruxelles; qu'il tiendrait bon AUTANT QUE POSSIBLE, MAIS QU'IL NE RÉPONDOIT DE RIEN.*

Voyant ces circonstances, j'adressai au Comte d'Alton, le 6 Novembre, une Note (1) par laquelle

(1) Note du Comte de Trauttmansdorff au Général-Commandant, du 6 Novembre, rapportée dans son mémoire justificatif (page 35).

„ P. P. Dans notre conférence de ce matin, il m'a paru
„ entrevoir à travers les bonnes & sages dispositions pro-
„ jettées par Votre Excellence pour la défense du centre du
„ Pays contre les hordes patriotiques, que cependant
„ Votre Excellence s'arrêtoit un moment à la possibilité
„ d'une ruse ou d'un coup qui exposeroit même Bruxelles
„ à une surprise de leur part.

„ Pleinement assuré que Votre Excellence prévendra par
„ sa vigilance & par sa sagesse un coup d'ailleurs si difficile
„ à prévoir, je crois cependant devoir lui demander jusqu'à
„ quel point elle y trouve non pas de la probabilité, mais
„ de la possibilité, à chances même très inégales, parceque
„ je n'en vois aucune à courir, qui pourroit le moins du
„ monde nous légitimer, si nous exposions un trésor de
„ près de trois millions, ressource unique pour faire sub-
„ sister les troupes, en attendant des renforts ou d'autres

je lui demandois, qu'il voulût se déclarer positivement sur le parti à prendre pour la sûreté des personnes de Leurs Alteſſes Royales, & pour celles du Gouvernement, du trésor & des archives.

Elle eſt reſtée ſans réponſe juſqu'à ce qu'après l'avoir ſollicitée une ſeconde fois par la note ci-deſſous citée en extrait (1), on m'envoya la copie

„ événemens; les papiers du Gouvernement, dont la maſſe
 „ très incommode eſt de la plus grande importance; la
 „ perſonne de Leurs Alteſſes Royales, & celle de tous les
 „ membres du Gouvernement, auxquelles S. M. doit pro-
 „ tection & ſauvegarde contre les violences, auxquelles les
 „ ſoi-diſans Patriotes pourroient ſe livrer.

„ Dans cet état de choſes je ne puis que requérir Votre
 „ Excellence de balancer l'importance de l'article avec tous
 „ les poſſibles que ſa prudence pourroit lui laiffer entre-
 „ voir, & de me dire ſes idées ſur les précautions qu'il
 „ pourroit s'agir de prendre, & ſur les moyens de les
 „ mettre éventuellement en œuvre ſans danger; les points
 „ de retraite ne ſe préſenteroient guere au cas échéant,
 „ que dans le centre de la Flandre, à Namur, & en der-
 „ nier réſultat à Luxembourg. Mais il eſt des articles
 „ dont le déplacement & la conſervation importante exige-
 „ roient un temps moral (tels ſont les papiers & l'argent
 „ ſur-tout), & dont le transport précipité expoſeroit à des
 „ coups de main plus dangereux que l'inaction.

„ Il ſeroit donc important de faire filer ſucceſſivement, &
 „ dans le plus grand ſecrét poſſible, vers le point de retraite,
 „ les parties dont le déplacement ſeroit le plus embarraſſant.
 „ Après avoir développé à Votre Excellence mes appré-
 „ henſions, tout éloigné que m'en paroiffe le ſujet, je la
 „ prie de me dire, & ce qu'elle voit d'événemens à crain-
 „ dre, & ce qu'elle pourroit voir de meſures à y oppoſer.”

(1) Extrait de note du Comte de Trauttmansdorff au Comte

de celle qui doit m'avoir été adressée le 7 (1),
mais que je n'ai point reçue alors, & qui annonce

d'Alton, du 17 Novembre, rapportée dans son mémoire justificatif (page 39).

„ Il se trouve à Bruxelles le trésor royal, les archives du
„ Gouvernement, & tous les membres de ce département.
„ Tous doivent être protégés. *J'avois envoyé l'autre jour*
„ *une note à Votre Excellence, pour lui demander ses intentions*
„ *à ce sujet, & elle est restée sans réponse.* En ce moment
„ ni le trésor, ni les archives, ne peuvent plus être trans-
„ portés sans danger, & les membres du Gouvernement
„ sont unanimement résolus de rester en place jusqu'au der-
„ nier moment, comme leur devoir le leur impose.

(1) Extrait de la note du Général-Commandant, qui doit
m'avoir été adressée le 7, rapportée dans son mémoire justi-
ficatif (page 88).

„ En réponse au billet de Votre Excellence du 6 de ce
„ mois, j'ai l'honneur de lui observer que je ne me rap-
„ pelle pas lui avoir rien témoigné qui pût lui faire croire
„ que je craindrois un coup de main qui pût exposer le
„ trésor, les archives & mêmes les personnes de L. A. R. ;
„ quoique dans une guerre (si je puis me servir de cette
„ expression) semblable à celle dont nous venons de voir
„ les prémices, d'une guerre instiguée par le fanatisme reli-
„ gieux, on puisse s'attendre à tout. Je crois cependant
„ que Votre Excellence se peut reposer sur l'attachement
„ général des troupes, & sur l'activité constante qu'elles
„ ont montrée jusqu'à ce jour.”

„ *Je ne crois donc pas* (quelque puisse être le motif des
„ personnes qui cherchent à suggérer de telles précautions)
„ *que Votre Excellence doive s'occuper du PRÉTENDU danger*
„ *QUI N'EXISTE PAS.* Intéressé comme je le suis, à prévoir
„ les possibilités dont Votre Excellence parle, je me repose
„ dans *une sécurité parfaite*, persuadé que la fermeté des

une *sécurité parfaite*, malgré les inquiétudes qu'il avoit témoignées dès le mois de Septembre (1).

D'un

„ troupes nationales, jointe aux dispositions que j'ai faites,
„ détruira tous les projets des fanatiques.”

(1) Cette parfaite sécurité, au moment où nous étions déjà en un état si désolant, ne me rassura pas assez, pour que, voyant nos circonstances empirer de jour en jour, je ne me crusse pas obligé de parler encore au Comte d'Alton de cet important objet, en deux différentes notes du 25 Novembre, citées dans son mémoire à la page 44 & 45, & dont voici la teneur:

De la première „ En réponse à la note de Votre Excel-
„ lence, par laquelle elle m'envoie le résultat du conseil tenu
„ chez elle aujourd'hui, sur les opérations du moment, je
„ dois indispensablement prier Votre Excellence, de considé-
„ rer si son départ avec une force militaire pour Diest ou
„ les environs, ne peut pas avoir la suite, qu'en diminuant
„ la concentration d'ici & la force des garnisons, il sera
„ plus difficile de répondre de la conservation du trésor royal,
„ des archives à Bruxelles, & des fonds de la caisse de
„ guerre qui sont déposés au trésor; & que si, en se portant
„ contre l'attaque des insurgens vers Diest, il ne seroit pas
„ possible & probable, qu'il y en eût une autre décisive,
„ venant du côté du Hainaut & de la Flandre, où pourroit
„ être leur principale force, pour se porter sur Bruxelles.”

Extrait de la seconde. „ Il ne signifieroit rien, si on étoit
„ réduit à soutenir le seul point de Bruxelles, dont les
„ suites deviendroient nécessairement la destruction de cette
„ capitale, l'effusion du sang des habitans & des troupes, &
„ finalement le risque de perdre trois millions de florins à
„ l'Empereur, & les archives du Gouvernement. Son Excel-
„ lence est donc requise de s'expliquer d'une manière posi-
„ tive & cathégorique sur ce qui est ici posé, pour que le

Mi-

D'un autre côté Mr. de Limpens, chargé du département des caisses, me remit un mémoire, par lequel il prouvoit qu'il seroit dangereux à bien des égards de montrer de l'inquiétude pour le trésor, de parler de son déplacement, mais surtout de songer à le transporter à Luxembourg.

Ces différentes circonstances firent tout tenir en suspens, & on se borna à renfermer dans des tonneaux les argens, & à emballer les papiers (1),

„ Ministre Plénipotentiaire, à qui il ne reste plus d'autre
„ ressource pour conserver ce Pays à la souveraineté de
„ l'Empereur, puisse se déterminer sur le point, aussi pres-
„ sant qu'important, des dernières démarches à faire.”

Sur quoi le Général-Commandant me répondit le 26 :
(page 100.)

„ Quant au renvoi des archives, du trésor & de la sûreté
„ de sa propre personne, tous ces objets dépendent absolu-
„ ment de Votre Excellence ; elle fait que la communica-
„ tion sur Luxembourg est & restera libre.”

Cette réponse m'engagea à insérer l'article suivant dans une note ultérieure que je lui adressai le même jour : (page 46 & 47 du mémoire justificatif.)

„ Quant aux archives, trésor & personnes du Gouver-
„ nement, il dépend naturellement de moi de les mettre
„ en sûreté ; mais je ne compte que pour une personne, & ne
„ saurois par conséquent servir d'escorte ou de protection à tous
„ ces objets, qui dans ce moment, & vû ce qui vient de se
„ passer encore dans les environs de Namur, exigeroient
„ une escorte d'autant plus considérable, qu'on ne laisseroit
„ certainement pas échapper une si bonne prise sans essayer
„ au moins quelque tentative.”

(1) Mr. Faust, Concipiste de Gouvernement y étoit occupé depuis plus de 15 jours, ce qui prouve qu'on y avoit songé

pour sauver les plus précieux avec le trésor , & brûler à tout événement les autres.

Le 17 Novembre, on reçut la nouvelle de la perte irrévocable de Gand , & de l'abandon total de la Flandre.

Le Général-Commandant me fit dire le même matin verbalement par mon Secrétaire : *qu'il n'y avoit plus de tems à perdre, & qu'il falloit songer à sauver leurs Alteſſes Royales, (dont la garde lui prendroit trop de monde) le Gouvernement & les effets précieux de Sa Maſteſté.*

Il falloit pour cela *une eſcorte SUFFISANTE & sûRE.* Il falloit déterminer le point de retraite , *puisque le Gouvernement, préparé à être bloqué pendant tout l'hiver à Bruxelles ou Namur, ne pouvoit plus se dépouiller des argens nécessaires pour subvenir aux frais d'approvisionnement & de fortifications, ainsi qu'à ceux de l'entretien de l'état civil & militaire.* Il falloit pouvoir se procurer *la très grande quantité de chariots qu'exigeoient ces transports, & qu'il étoit presqu'impossible d'avoir en un pays, où les succès incroyables de nos adversaires avoient déjà tellement enhardi une partie des habitans, & intimidé l'autre, que ceux-ci n'osoient plus, & que les premiers ne vouloient plus en fournir.* Il falloit enfin beaucoup d'arrangemens, moins nécessaires si le Comte d'Alton avoit voulu prévoir ce qui

depuis long-tems , & que cet important objet n'a été ni oublié, ni négligé, comme on auroit voulu le faire croire.

arrivoit , au moment où je lui avois adressé à ce sujet ma note du 6 Novembre, mais indispensablement nécessaires & très embarrassans en celui-ci.

Il fut dont résolu de tenir une conférence le même soir ; mais il n'y eut rien de décidé, parce que le Comte d'Alton se borna à donner des réponses vagues au sujet de l'escorte, ne pensant dans le fond guere au trésor, mais seulement à maintenir le principal qui les exigeoit toutes, d'autant plus que nos défaites augmentoient tous les jours ; car la province de Hainaut fut également abandonnée sans coup férir, & les insurgens avoient pénétré dans celle de Namur, dont le passage sur Luxembourg, quoiqu'en ait dit le Comte d'Alton dans sa note ci-dessus citée du 26 Novembre, étoit déjà beaucoup trop dangereux pour le risquer avec les effets précieux de Sa Majesté.

Il n'étoit donc pas possible de songer à les transporter dans ce moment ; leurs Alteſſes Royales mêmes, qui étoient arrivées à Namur, pour continuer leur route par Huy sur Liège, ou sur Luxembourg, dûtrent en prendre une autre. D'ailleurs les sujets de crainte qu'on avoit sur la fidélité des troupes, ne permettoient pas de confier des objets aussi importans à *une foible escorte*, & on se crut encore moins dans le cas de devoir le risquer, depuis que l'armistice de deux mois, sur lequel on comptoit, eût un peu diminué les craintes au sujet de ce qu'il s'agissoit de sauver.

On pensa néanmoins au parti ultérieur qu'il y

auroit à prendre ; il fut même tenu une Jointe pour le régler ; mais toutes les opinions se réunirent à conclure *que c'étoit un dépôt à réserver pour le cas que L'ARMÉE ENTIÈRE dût partir, & qui ne pouvoit plus la quitter.*

Cependant les embarras augmentoient successivement , & on n'eût plus osé toucher au trésor d'une façon quelconque, sans s'exposer à un soulèvement général qu'il étoit important d'éviter. Il fut question de le faire partir à différentes reprises sur des chariots, chargés de munitions, pour passer avec elles sous leur nom, mais on y trouva aussi peu de sûreté.

Enfin les choses devenant plus sérieuses, vendredi le 11, le départ des archives, du trésor & du Gouvernement fut décidé. Le Commissaire-civil Bradi reçut les instructions nécessaires pour le nombre de chariots & de chevaux qu'il falloit ; le Baron van Swieten, celles relatives au trésor ; le Conseiller Limpens cadet fut envoyé à Namur, pour y faire les arrangemens nécessaires (1) ;

(1) Cette précaution, indispensable au moment où il s'agissoit de transporter un objet aussi important à Namur, & de l'y mettre en sûreté, est également mise à la charge du Gouvernement dans le mémoire justificatif du Comte d'Alton ; car il y dit dans sa lettre au Général de Renner : (page 212.)

„ Le Conseiller de Limpens, chargé des caisses, étoit
 „ déjà parti depuis deux jours de Bruxelles, *sans s'en oc-*
 „ *cuper*, malgré les prières récidives que j'avois faites au
 „ Ministre de renvoyer le trésor & les papiers secrets à

& le départ du Conseil fut fixé au lendemain samedi.

„ Luxembourg , comme le prouve ma lettre du 26 No-
„ vembre.”

Il est étonnant que le Comte d'Alton se réfère à cette lettre , puisqu'il n'y est non seulement pas question d'une prière quelconque au sujet du renvoi du trésor , mais qu'il y est dit au contraire.

„ Quant au renvoi des archives , du trésor & de la sûre-
„ té de sa propre personne , tous ces objets dépendent ab-
„ solument de Votre Excellence , &c. &c.

D'ailleurs cette lettre semble plutôt destinée à rassurer qu'à inquiéter , sur l'état dans lequel nous nous trouvions à cette époque. Le Comte d'Alton y dit positivement : (page 100.)

„ D'après tous les rapports , qu'il faut encore supposer
„ exagérés , les forces des insurgens ne vont tout au plus
„ que de 3 à 4 mille hommes ; les secours qu'ils peuvent
„ espérer du pays de Liège , supposés à 7 ou 800 hommes
„ tout au plus , les porteront peut-être à 5000 en tout ; je
„ puis répondre avec 15 bataillons , & 4 divisions de ca-
„ vallerie , de ne pas nous laisser enfermer dans les villes
„ capitales , ayant avec tous les succès moraux 4 à 5 ba-
„ taillons , & 2 divisions de cavalerie à employer contre
„ eux. La Flandre est encore partagée , le Hainaut tran-
„ quille , la province de Namur entièrement à nous , le
„ Luxembourg & le Limbourg attachés à leur légitime
„ Souverain.”

Comment pouvoit-il dire cela le 26 Novembre , où nous étions déjà repoussés de toutes les Provinces ! car c'étoit le 17 que nous avions perdu la Flandre après la prise de Gand , & le 19 nous avions également abandonné le Hainaut. Si les effets avoient répondu aux belles paroles que contenoient routes les notes du Comte d'Alton , nous ne nous serions pas trouvés dans ces embarras ; & dès le 24 Octobre , jour de la

Quant à moi je résolus, quoi qu'il pût en arriver, de rester seul (1) à Bruxelles.

Il a déjà été dit que c'est dans l'après midi de cette journée que la bagarre devint sérieuse.

J'envoyai encore à huit heures du soir le Secrétaire Orts chez le Commissaire Bradi, pour savoir s'il avoit rempli les instructions qu'il avoit reçues ; mais il ne fut plus possible de le trouver. Mr. Orts le chercha au péril de sa vie, & je n'en ai plus entendu parler depuis.

On s'adressa alors au premier Commissaire-général civil, de Beelen, qui répondit : *qu'on lui demandoit des chevaux & des chariots de toute part ; qu'il lui étoit impossible d'en donner ; QU'IL LUI EN FALLOIT SIX À QUATRE CHEVAUX POUR LES BAGAGES DU COMTE D'ALTON ET DU COLONEL DE BROU.*

première invasion, la foi-disante armée patriotique eût été exterminée, ou au moins chassée à jamais de nos Provinces, comme elle pouvoit & devoit l'être ; d'autant plus qu'elle étoit encore bien plus foible alors, que ne l'annonce le Comte d'Alton le 26 Novembre, où les succès lui avoient déjà donné beaucoup plus de consistance.

(1) J'eusse pu depuis long-tems quitter Bruxelles, & me retirer avec le Gouvernement à Luxembourg, moyennant quoi j'aurois évité tous les risques que j'ai courus, sans qu'on eût pu me faire le moindre reproche ; mais il m'a paru que le devoir m'imposoit de n'annoncer aucune crainte, & cela suffisoit pour m'exposer avec plaisir à tous les dangers ; je me suis donc sacrifié ainsi que ma famille ; j'ai tout abandonné, & je ne regrette ni les pertes qui en ont été la suite, ni les peines que j'ai éprouvées.

Le même soir encore, je parlai au dit Colonel, & lui fis sentir que les effets de Sa Majesté devoient passer avant tout ; qu'il me sembloit même qu'il vaudroit mieux se soumettre, s'il le falloit, à perdre ou enclouer 8 à 10 canons, que de sacrifier le trésor qui pouvoit être transporté sur 8 à 10 chariots pour lesquels le même nombre de chevaux suffiroit (1).

Le samedi matin le-Commissaire général de Beelen écrivit : *qu'il espéroit avoir des chariots, mais qu'en attendant on pouvoit en prendre des 40 qui étoient arrivés avec le bataillon de Bender.*

Effectivement, ces chariots dont le Comte d'Alton s'empara d'abord, resterent toute la matinée à attendre leur destination sur la place royale, & fuivirent vuides, au nombre de 37, les troupes jusqu'à Luxembourg, tandis qu'on en laissa dans Bruxelles 70 autres, chargés de munitions, & qu'on aban-

(1) J'avois dès la veille adressé la note ci-dessous citée, au Comte d'Alton, telle qu'elle se trouve dans son mémoire justificatif. (page 58.)

„ D'après ce que Votre Excellence vient de dire à Mrs.
 „ van Swieten & de Bradi, sur le transport du trésor royal,
 „ en leur annonçant qu'elle croyoit préférable de ne pas le
 „ morceler, je dois avoir l'honneur d'observer à V. E.,
 „ que ce transport en totalité ne sera cependant possible,
 „ que pour autant que cette partie essentielle de la propriété de
 „ S. M. AIT LA PRÉFÉRENCE POUR LES CHARIOTS ET CHE-
 „ VAUX NÉCESSAIRES pour le chargement.

donna en même tems toute l'artillerie, les caisses, les papiers, &c. &c. &c.

Encore le 12 Décembre au matin, j'écrivis au Général-Commandant pour le prier que ces chariots, que j'imaginois devoir être chargés d'effets militaires, ET DONT JE N'AVOIS GARDE DE DISPOSER, passassent devant le trésor royal, ce qui n'exigeoit que le détour d'une seule rue du Parc, afin que chacun se chargeât d'un ou de deux tonneaux, à quel effet on avoit déjà donné des ordres à la recette générale (1): mais la chose n'a pas eu lieu,

(1) Voici le billet que j'écrivis au Général-Commandant, ainsi que l'ordre qui y étoit joint pour les officiers du trésor royal, tels qu'on les trouvera dans le mémoire justificatif; (page 58.)

„ Dans l'incertitude où les malheureuses circonstances nous
 „ mettent sur les chariots & les chevaux nécessaires, j'ai l'hon-
 „ neur de joindre à Votre Excellence un ordre ouvert (*),
 „ pour les Employés du trésor, dont je la prie de
 „ charger les officiers qui accompagnent les chariots de
 „ munitions & autres, pour qu'ils se procurent par-là l'ex-
 „ tradition des tonneaux mentionnés dans le dit ordre,
 „ autant que la chose se pourra.”

C'étoit l'unique ressource qui me restoit pour sauver ces effets précieux, puisque les chariots n'étoient enlevés de toute part; rien n'étoit plus facile à exécuter, mais tout fut oublié, & par conséquent le trésor qui eût pu être transporté en même tems, fut oublié aussi. Comment le Comte d'Alton a-t-il pu dire dans

(*) Ordre. „ Il est ordonné à l'officier quelconque du trésor royal,
 „ à qui le présent ordre sera produit, de laisser suivre aux officiers
 „ militaires porteurs du dit présent ordre, les tonneaux d'argens
 „ déjà préparés pour être transportés.

& il n'est pas étonnant qu'on ait oublié *la direction* à donner à ces chariots, puisqu'on a oublié le chariots mêmes.

sa lettre au Général Renner: (page 214 du mémoire justificatif.) „ *Disons mieux, si on m'avoit confié le trésor 24 heures plutôt, je l'aurois sauvé à Sa Majesté.*”

Que ne sauvoit-il sa caisse militaire, son artillerie, ses troupes!!!

Il est certainement douloureux que le concours des circonstances, & même les considérations politiques, n'ayent pas permis de mettre en sûreté le trésor & les archives, long-tems avant d'être réduit à cette extrémité; mais il y avoit bien des réflexions à faire; & quoique la réussite n'ait pas répondu à l'attente, on verra par ce récit, qu'aux différentes époques où l'on eût pu y songer, il y avoit toujours de très grandes difficultés.

A la première. C'est à dire dans le tems où l'on ne cherchoit encore qu'à faire peur, & qu'on épioit les moindres démarches du Gouvernement pour juger en combien on y réussissoit, il ne pouvoit se faire aucune disposition qui annonçât de la crainte.

A la seconde. Lorsqu'on eût pu avoir recours à des envois progressifs, qui cependant eussent également exigé une escorte, IMPOSSIBLE À SE PROCURER, on n'osoit plus se dépouiller des fonds nécessaires pour les dépenses considérables qu'exigeoient les fortifications, approvisionnemens, & autres objets militaires, ainsi que l'entretien des troupes & du Gouvernement civil, QUI S'ATTENDOIT À ÊTRE BLOQUÉ TOUT L'HIVER AVEC ELLES À BRUXELLES OU NAMUR.

A la troisième. Lorsque le danger étoit devenu réel par les pertes faites & par l'inquiétude que donnoient les troupes, il étoit encore plus impossible de songer à une escorte suffisante & sûre. Il n'y avoit par conséquent pas moyen que le trésor & les archives quittassent la totalité de nos forces réu-

En général tout ce qu'on a fait , & tout ce qu'on a négligé de faire ces derniers jours , me paroîtra surprenant à jamais ; tout comme il l'est aussi d'entendre dire aujourd'hui , que le départ des troupes s'étoit fait *contre le gré & à l'insu* du Général-Commandant , qui cependant avoit demandé quelques centaines de chevaux pour l'artillerie & les bagages &c. &c. , & qui étoit venu chez moi le même matin me dire *qu'il faudroit partir* : ce qu'il me répéta un peu plus tard , en ajoutant en présence du *Vice-Président* , du Secrétaire *Reul*,

nies , & ces objets importans ne pouvoient plus partir *qu'avec l'armée entière*.

A la quatrième. Voyant l'impossibilité de se procurer l'immense quantité de chariots qu'exigeoient les transports d'artillerie & autres effets civils & militaires , en un pays où l'on *ne vouloit* , ni *n'osoit* en donner , toute l'armée est partie lorsqu'on s'y attendoit le moins , & selon ce que le Comte d'Alton a dit depuis , *à son insu & sans ses ordres* , en abandonnant tout & *oubliant* jusqu'aux sentinelles & corps de garde , qui étoient encore restées en différens quartiers de la ville. Il devint donc d'autant plus impossible d'agir au milieu de cette bagarre , (qui interrompoit toute communication) que les membres du Gouvernement , de la chambre des comptes , & les employés du trésor , dont plusieurs , devenus infidèles depuis , avoient déjà songé à leur sûreté , ne pouvoient plus se trouver ; & que l'hôtel où étoit ce précieux dépôt , inaccessible d'ailleurs , vû la foule qui l'entouroit , ne pouvoit s'ouvrir sans la participation du Trésorier général , Edouard Walkiers , auquel il eût été du plus grand danger de se livrer , puisqu'on connoissoit dès-lors les principes qu'il a manifestés depuis.

du Baron Schelle, & de mon Secrétaire, aujourd'hui Secrétaire de légation à Mayence: QU'IL NE NOUS RESTOIT PLUS QUE DEUX HEURES (1).

Comme on a voulu attribuer les mauvais succès de nos opérations militaires, & tous les défâtres qui en ont été la suite, au peu d'activité qu'auroit mis le Gouvernement à fournir les provisions & autres articles demandés par le Militaire, il me reste encore à parler de cet objet.

APPROVISIONNEMENTS.

Ce fut au mois de Septembre que le Général-Commandant en fit la première mention.

Le 5 Octobre il me remit à ce sujet douze points de délibération, que j'ai envoyés à Sa Majesté, avec le résultat de la conférence sur leur contenu (2).

(1) Comment peut-on dire après cela que ce n'étoit pas l'intention de partir? Tout Bruxelles a vu d'ailleurs les chariots de bagages du Comte d'Alton pendant plusieurs jours devant la porte de sa maison prêts à partir, & tout le monde a su que l'on étoit depuis long-tems occupé à emballer ses effets.

Encore une autre circonstance qui prouve qu'on étoit réellement dans cette intention, est que le Colonel de Brou, (qui dirigeoit certainement toutes les opérations militaires) nous a dit à deux différentes reprises pendant la marche, à présent cela ira, mais il étoit bien tems; si on ne partoit pas, nous ne passions plus.

(2) Ces douze points ne se trouvent pas dans le mémoire justificatif, & pour cause; mais on y verra la réponse qui y a

L'article d'approvisionnement y fut unanimement envisagé comme *pouvant & devant* encore être différé, à peu près pour les mêmes raisons que celles qui avoient retardé le transport du trésor; favoir :

1°. Que selon les rapports les plus sûrs & les plus positifs, les préparatifs de nos adversaires, mais surtout leur fameuse armée n'étoit pas assez redoutable *encore*, pour songer à faire la guerre, comme ce n'étoit également pas l'intention de S. M. (1)

2°. Qu'il n'étoit pas de notre intérêt de paroître la craindre, par des préparatifs trop voyans (2).

été donnée. Les articles 2, 8 & 9, de ces réponses prouvent que le Gouvernement regardoit à la vérité les précautions proposées par le Comte d'Alton, comme *prématurées & dangereuses pour les conséquences qu'on en tireroit*, MAIS S'EN REMETTOIT CEPENDANT À SON AVIS S'IL LES TROUVOIT NÉCESSAIRES. &c. &c.

(1) Les lettres de Sa Majesté au Comte d'Alton, & surtout celle du 7 Novembre, qu'on pourra voir dans le recueil imprimé qui en a paru, ne laissent pas de doute à cet égard. L'Empereur en m'en envoyant la copie, m'a fait l'honneur de me dire :

„ Il est impossible de se faire une raison de l'affaire de
 „ Turnhout, & de tout ce qui arrive: l'idée, la forme,
 „ les moyens employés, & même l'exécution sont diamé-
 „ tralement contraires à ce qu'il falloit faire; vous verrez
 „ par la copie ci-jointe de la lettre que j'écris au Général-
 „ Commandant, ce que j'en pense, & comment je tâche
 „ de rectifier ses idées absolument fausses”.

(2) Sa Majesté Elle-même avoit écrit à ce sujet au Comte

3°. Que de pareils préparatifs, qu'on ne pouvoit raisonnablement pas regarder comme destinés à se défendre contre une poignée de vagabonds, pouvoient donner de l'ombrage à nos voisins, notamment aux Hollandois, *qui étoient déjà sur le qui vive* dans l'état de crise où se trouvoit l'Europe. Et enfin,

4°. Que nous avions à peine échappé au danger d'une cherté de grains excessive dans le Pays, & d'une véritable disette chez nos voisins; que par conséquent, les achats considérables qu'exigeoient les approvisionnemens, & les suites qu'on avoit à en craindre, demandoient d'autant plus de prudence, que le manque de grains n'avoit été amené que pour soulever le peuple, & s'assurer de son appui. Cependant on ne négligea pas de s'y employer très sérieusement (1).

d'Alton, qui vouloit acheter des chevaux, & faire d'autres préparatifs: (le 15 Août 1789. page 42 du recueil imprimé de ses lettres.)

„ A l'égard des chevaux nécessaires pour l'artillerie, &
„ les chariots de munition dont vous me parlez, il me pa-
„ roît qu'il ne faudroit pas les acheter encore *pour éviter*
„ *le bruit que cela feroit*, mais les prendre là où on les
„ trouveroit dans l'occasion, & les payer ensuite.

(1) J'avois adressé à ce sujet au Comte d'Alton la note suivante du 26 Novembre, (rapportée dans son mémoire justificatif page 47).

„ Quant à ce qui regarde le fournissement des argens,
„ des vivres, ustensiles & ouvriers nécessaires, le Gouverne-
„ ment n'a jamais été en retard sur aucun des objets qui dépen-

Le *Conseiller Feltz* fut envoyé dans le Luxembourg, pour y faire les arrangemens relatifs aux approvisionnemens, & en fit effectivement de très efficaces avec les Etats. D'un autre côté le *Baron*

„ *droient de son autorité & de ses dispositions* : on a établi
 „ pour cela un Commissaire Général civil, aux demandes
 „ duquel il a toujours été pourvu avec empressement ; &
 „ lorsqu'il n'y aura d'autre moyen pour les fournitures que
 „ la voie d'exécution militaire, il faudra sans doute bien
 „ y donner les mains : mais il est d'autant plus nécessaire
 „ de réserver cette voie à la dernière extrémité, & lorsque
 „ des efforts d'argent ne pourroient pas y suppléer, que
 „ Votre Excellence ne fauroit se dissimuler combien il im-
 „ porte dans les circonstances du moment, de ne pas s'ex-
 „ poser à trouver de nouveaux ennemis dans les habitans
 „ du plat-pays, contre lesquels on devoit employer la
 „ force.

„ Dans cet état de choses, où le Gouvernement a déjà
 „ tout fait pour chercher à rétablir le calme, & ramener les
 „ esprits, je ne saurois voir qu'avec plaisir, que Votre
 „ Excellence veuille se charger de repousser nos adversaires
 „ connus, dans la certitude de n'avoir rien à craindre de
 „ ceux qui se démasqueront à la première occasion, &
 „ qu'elle veuille au moyen de cela, faire rentrer les Provin-
 „ ces dans l'ordre, *pourvu qu'elle sache aussi ce qu'il y aura*
 „ *à faire en cas de non réussite*, & surtout qu'elle se charge
 „ en même tems de rassurer assez par l'appui militaire, les
 „ différens officiers civils, pour les engager à retourner à
 „ leurs postes, & de faire rétablir les bureaux de Recette,
 „ & rentrer les deniers de Sa Majesté, dont la perception
 „ vient entièrement de cesser dans la plupart des Provin-
 „ ces, sur lesquelles Votre Excellence compte particulière-
 „ ment.”

de Bartenstein avoit été chargé de faire des achats de grains en Allemagne, où il a passé plusieurs mois à cet effet. Il étoit impossible de faire davantage; & si les succès de l'un & de l'autre ont été plus lents qu'on ne l'eût désiré, les difficultés qu'on a éprouvées depuis, & encore long-tems après, doivent prouver que c'étoit le concours des circonstances défavorables, mais nullement le manque d'activité de la part du Gouvernement, qui étoit cause du retard dont on se plaignoit.

Le Général-Commandant se rejettoit à la vérité souvent sur cet objet, pour excuser ses mauvais succès; mais il lui fut chaque fois demandé d'individer ses plaintes, & il ne le put jamais que très vaguement (1); aussi le Commissaire-civil Beelen, que je constituai sur ces retards, fit-il un mémoire justificatif très convaincant, qui aura sans doute essuyé le sort de tant de papiers intéressans, abandonnés à nos adversaires dans les derniers momens.

D'ailleurs il y avoit déjà en différens endroits, même à Bruxelles, des provisions très considéra-

(1) Il est étonnant que le Général-Commandant ait, dans toutes les occasions, voulu rejeter la mauvaise réussite de ses opérations, sur ce qu'il n'étoit pas suffisamment secondé par le Gouvernement pour l'approvisionnement & la défense des villes; & cependant il ne restoit plus rien à désirer pour les fortifications de Bruxelles & Namur, qui, de l'aveu du Colonel de Brou, étoient parfaitement en état de défense.

bles (1); & il s'étoit fait des contrats plus considérables encore, nommément par le Commissaire Bradi.

En

(1) Le Comte d'Alton, tout en se plaignant dans sa note du 1 Décembre, (page 102 du mémoire justificatif) dit lui-même :

„ En réponse à la note que Votre Excellence m'a fait
„ l'honneur de m'adresser hier, & par laquelle elle demande
„ de déterminer & préciser les objets ou les endroits dans
„ lesquels il y a des retards d'approvisionnement & autres be-
„ soins, malgré les ordres précis qu'elle peut avoir donnés d'y
„ pourvoir (cette note est soigneusement omise dans
„ le mémoire justificatif) j'ai l'honneur de l'informer
„ que la ville de Louvain manque jusqu'à ce moment de pio-
„ niers & outils nécessaires à l'abatis que l'on se propose
„ de faire, ainsi que de bois propres à palissader la place;
„ qu'en vivres elle n'est fournie que pour 20 jours, & qu'à
„ cet égard celle de Bruxelles n'est en avance que pour 64
„ jours, Malines pour 40, Namur pour 34, & finalement Anvers
„ pour 5 mois.”

Ce qui étoit d'autant plus suffisant pour le moment, que le Gouvernement continuoit toujours à fournir les vivres & fourrages, & qu'avec ce qu'on avoit déjà, on pouvoit facilement attendre le restant de ce qui avoit été demandé, sans être gêné le moins du monde dans les opérations qu'on pouvoit s'être proposées. D'ailleurs S. M. Elle-même n'étoit pas d'intention qu'on fit des provisions plus considérables, puisqu'outre ce qu'Elle m'avoit fait connoître à ce sujet, Elle dit au Comte d'Alton même, dans sa lettre du 28 Septembre 1789. (page 52 du recueil imprimé).

„ L'approvisionnement de la citadelle d'Anvers (qui cepen-
„ dant étoit le plus essentiel) doit être proportionné aux cir-
„ constances. Ce n'est pas un siège qu'à tout événement cette

„ ci-

En un mot, le Gouvernement ne peut être chargé d'aucune responsabilité à cet égard, ni à celui du chariage & des ouvriers, puisqu'il n'a certainement cessé d'exhorter, de menacer, & de laisser à ceux qui en avoient le soin, toutes les facilités possibles; mais il en étoit de la difficulté à se procurer les objets d'approvisionnement, comme de celle qu'il y avoit à fournir des chariots & des ouvriers; beaucoup ne le vouloient, & beaucoup ne l'osoient pas, puisqu'on les menaçoit de brûler leurs villages s'ils faisoient la moindre chose pour le service de l'Empereur; de sorte qu'il falloit se regarder comme en pays ennemi, en évitant même d'employer la force, pour ne point s'exposer à soulever le peuple de la campagne, comme il seroit indubitablement arrivé (1).

„ citadelle fera dans le cas de soutenir; mais il fera toujours
 „ bon qu'elle soit en avance de vivres POUR UNE QUIN-
 „ ZAINÉ DE JOURS.”

Or elle l'étoit, lorsque le Comte d'Alton se plaignoit, POUR CINQ MOIS, comme il le dit lui-même dans la note ci-dessus citée.

(1) La note suivante qui est également omise dans le mémoire du Comte d'Alton, prouvera que si j'ai cherché à éviter l'emploi de la force, comme je le devois, j'ai au moins tâché d'y suppléer, en lui fournissant des moyens dont les suites seroient moins dangereuses.

Note du Comte Trauttmansdorff au Comte d'Alton. Bruxelles le 16 Novembre 1789.

„ Il importe selon les rapports du Commissaire général
 „ civil, d'approvisionner incessamment Bruxelles, & les vil-

Après avoir touché presque tous les objets dont j'ai entendu parler d'une manière si étonnante depuis deux ans, je ne saurois que répéter encore, que ces fragmens n'étoient nullement destinés à paroître sous cette forme, & seroient surtout beaucoup trop insuffisans s'il s'agissoit d'une justification (1), pour laquelle j'eusse dû livrer au

„ les voisines où doit se tenir le centre des troupes Impé-
 „ riales; il y trouve des difficultés en ce que les prix fixés
 „ par les Regles normales de la Régie des vivres, ne vont
 „ pas au taux des prix communs de la campagne, & il pro-
 „ posoit de faire fournir sur ordres par les villages de la
 „ province aux prix des marchés.

„ Comme cette disposition aigriroit les esprits des habi-
 „ tans de la campagne, qu'il nous importe tant de ménager,
 „ & que l'intérêt pécuniaire sera la voie la plus assurée
 „ pour obtenir l'approvisionnement nécessaire, j'ai résolu de
 „ faire suppléer par les finances Royales, tout ce que la
 „ Régie des vivres sera obligée d'ajouter au taux de ses
 „ directions normales, parmi qu'elle continue à s'appro-
 „ visionner sous la direction du Commissaire général civil
 „ par les voies ordinaires, & qu'elle fasse conster par aquits
 „ à produire à la chambre des comptes du montant de ce
 „ qu'elle sera obligée de suppléer. Je prévien Votre Excel-
 „ lence de cette résolution, la priant de donner ses ordres
 „ en conséquence à qui il peut appartenir.

(1) J'ai déjà dit dans l'annonce qui a paru dans les gazet-
 tes, que feu l'Empereur & Sa Majesté glorieusement régnante,
 s'étant gracieusement refusés à l'offre que je leur avois faite à
 ce sujet, je ne me croyois plus dans le cas d'en avoir besoin
 envers personne, & que l'idée seule m'en feroit rougir. Peut-
 être est-ce de la nation même qu'on a cherché à irriter contre
 moi, que j'ai à attendre une pareille justification, au
 moins les personnes sages & sensées qui la composent, étant

Public tout l'ensemble des piéces importantes que je tiens en mains, & lui découvrir les raisons *secrettes* mais *positives*, qui ont le plus contribué à tout ce qui s'est fait & ne s'est pas fait; mais ce ne fera jamais qu'au cas que la méchanceté de mes ennemis m'y oblige, que je me servirai de pareilles armes pour ma juste défense; & il suffira que je dise encore un mot des différens jugemens que je vois porter sur ma pénible administration, dans les derniers momens.

Le Public non instruit des circonstances, m'a reproché en même tems *trop d'indulgence* & *trop de sévérité*, & à la fin une *trop grande confiance* & *sécurité*.

Quant au premier point, j'ai dit dans le courant de ce récit, quels étoient les principes d'après lesquels j'avois agi; & si je me suis trompé, ce ne peut être que dans le choix des époques où j'ai cru devoir réparer par une *juste sévérité*, les injures qu'on avoit faites à ma *peut-être* trop grande bonté.

une fois désabusées de l'erreur dans laquelle elles étoient à mon égard, se croiront-elles obligées de venger ma mémoire, lorsqu'elles reviendront de leur vertige, comme j'en ai déjà de fréquentes preuves au moment où j'écris ceci.

Quelle meilleure justification pourrois-je désirer d'ailleurs, que le tableau de tout ce qui se fait aux Pays-Bas encore à l'heure qu'il est, malgré la différence essentielle, que les circonstances au lieu d'être nuisibles comme alors, nous sont toutes favorables aujourd'hui.

Mais quant au second, c'est-à-dire à l'espoir que j'avois conservé jusqu'au dernier moment d'éviter les malheurs, auxquels des hazards IMPOSSIBLES À PRÉVOIR, nous ont ensuite fait succomber, il s'agit de savoir.

1°. Sur quoi mon espoir étoit fondé.

2°. En quoi il peut avoir nui à nos intérêts.

3°. Ce qu'il y auroit eu à faire, si au lieu de le banir entièrement, je n'avois cherché à le faire naître, & à en profiter.

On a vu combien l'explosion d'une *Cabale* tramée depuis long-tems, & nommée révolution par ceux qui avoient intérêt à la faire envisager ainsi, étoit peu de chose dans le principe, & comme elle devoit n'aboutir à rien si on s'y étoit bien pris. On a vu combien le parti, soi-disant patriotique, étoit jusqu'au dernier moment balancé par celui qui étoit encore attaché à la bonne cause, & combien peu il se fioit lui-même à ses foibles moyens; & on trouvera jusques dans la justification de van der Mersch, non seulement des détails à ce sujet, mais encore l'aveu que son parti & lui-même, avoient été sur le point de profiter des concessions que j'avois prises sur moi à la dernière extrémité, au moyen de quoi tout eût été fini sur le champ (1). Qu'on veuille ajouter à cela, que

(1) Voici quelques citations de ce que van der Mersch dit à ce sujet dans son mémoire justificatif:

loin d'ignorer des circonstances aussi propres à rassurer, j'étois exactement informé de la dispo-

Page 35. „ Tellement que plusieurs Patriotes étoient déjà
 „ retournés chez eux, en profitant de l'amnistie que le Mi-
 „ nistre avoit fait publier le 20 Novembre, & qui MALGRÉ
 „ LE COMITÉ DE BRÉDA, étoit parvenue à la connoissance de
 „ l'armée.

Page 40. „ Si l'on jette un coup-d'œil impartial sur la position
 „ de van der Mersch, on sera forcé d'admirer sa fermeté,
 „ & on s'étonnera qu'il n'ait point profité de l'amnistie alors
 „ publiée, & CONGÉDIÉ SON ARMÉE.

Page 62 & 63. „ On entendoit les soldats se dire les uns
 „ aux autres: Van der Mersch ne reviendra plus! jettons
 „ NOS ARMES, PROFITONS DE L'AMNISTIE ET RETOURNONS
 „ CHEZ NOUS.

Page 77. „ D'ailleurs, les propositions que Mr. de Kulberg
 „ étoit chargé de faire au Comité, paroissent trop favo-
 „ rables à la Nation, pour que van der Mersch les eût rejetées
 „ de son chef, sans attendre préalablement de quelle façon
 „ elles auroient été reçues à Breda.

„ Car il étoit possible que le Comité de Breda eût accepté les
 „ propositions qu'on lui faisoit de la part du Gouvernement,
 „ qui offroit de retirer les troupes Autrichiennes dans le Luxem-
 „ bourg, tandis qu'on auroit travaillé à un accommodement
 „ solide. LA NATION NE POUVOIT RIEN DÉSIRER DE
 „ MIEUX.” &c.

Cet offre, que le Général Comte de Ferraris renouvela par ordre de l'Empereur au moment de son arrivée, comme on pourra le voir dans le mémoire de van der Mersch (page 79 note 41) est celui que j'avois fait plusieurs fois au Comte d'Alton, savoir qu'il vouloit se retirer avec ses troupes, & me laisser SEUL à Bruxelles, pour essayer la voie d'accommodement, impossible à espérer aussi long tems que les troupes y resteroient. La démarche que fit le Comte de Ferraris à cet

sition des esprits de la majeure partie des membres du Comité de Breda ; que j'avois même entamé une négociation pour en profiter , & qu'elle sembloit si bien réussir , qu'on parloit non seulement déjà de conditions , *au moment où l'armistice de deux mois indiquoit une envie positive de se rapprocher* , mais que le 6 Décembre encore , c'est à dire peu de jours avant le coup de main qui fit abandonner Bruxelles , on avoit fait appercevoir le desir de voir assurer par un *diplôme signé de S. M. même* , toutes les promesses que j'avois faites en son nom (1) ; & on trou-

égard prouve que l'Empereur , qui s'étoit déjà déclaré ne vouloir pas faire la guerre à ses sujets , étoit d'accord qu'on employât ce dernier moyen ; & peut-être que si le Comte Cobenzl étoit arrivé de quelques jours plutôt , & l'eût ordonné , comme il en avoit le pouvoir , les choses ne seroient jamais allé aussi loin ; au moins n'aurions nous décidément pas perdu toutes les provinces à la fois : aussi ai-je vivement sollicité Mr. le Vice-Chancelier dans mon rapport du 9 Décembre , de presser son voyage , & n'ai pas même cru devoir attendre son arrivée , toujours différée , pour envoyer le Conseiller de Kulberg à Breda , & le Vicomte de Patin en Flandres , essayer la voie de conciliation , la seule qui nous restoit encore.

(1) J'ai même attaché tant d'importance à obtenir ce diplôme , *auquel tout paroissoit tenir alors* , que je l'ai demandé directement de S. M. même , en La suppliant de me l'envoyer avec toute l'accélération possible , & que j'ai donné au Courrier porteur de ma dépêche , l'ordre d'éviter de rencontrer le Comte Cobenzl , craignant que ce Ministre ne l'arrêtât & ne

vera peut-être, que je ne pouvois pas entièrement désespérer d'une réussite, que la disposition

voulût attendre son arrivée pour voir de quoi il s'agissoit, ce qui eût fait perdre plusieurs jours au moment où chaque minute étoit précieuse. J'en ai cependant averti Monsieur le Comte de Cobenzl, & l'extrait ci-dessous cité d'une lettre qu'il m'écrivit en réponse, me sert de preuve à cet égard.

Le voici. Coblenze le 12 Décembre.

„ La copie de votre rapport du 5 n'étant point documentée, je ne puis me faire aucune idée de la négociation entamée avec Mr. van der Borgh, dont vous m'y parlez, ni du Diplôme que vous demandez à Sa Majesté. &c.

„ En attendant que j'aie vu ces pieces, je dois prier Votre Excellence de ne donner à ces choses aucune suite, mais de les tenir en suspens jusqu'à ce que je vous aie marqué ce qui me paroîtra être convenable au service royal & aux conjonctures. &c.

„ Je vous prie de vous occuper sérieusement des moyens de faire aller les affaires courantes, tant pour l'administration de la justice, que pour les objets du ressort du Conseil du Gouvernement, qui sont si fort arriérés, en rapelant les Employés absens chacun à sa place, pour qu'à mon arrivée je trouve, si possible est, toute chose en SON TRAIN ORDINAIRE. &c.

„ Au moment de clore la présente, je recois vos lettres du 8 & du 9, dont le contenu est bien différent de celui des deux précédentes. Mr. le Général-Commandant m'informe en même tems que le Gl. van der Mersch, lui a fait savoir que la suspension d'hostilité n'aura pas lieu au delà de dix jours. Nous voilà donc à recommencer; & comme ce n'est pas là pour moi, le tems de hazarder mon voyage vers Bruxelles, je prolongerai mon séjour ici aussi

d'esprit de la majeure partie de la Nation , & d'autres raisons (1) impossibles à détailler ici, ne

„ long-tems que les circonstances l'exigeront. J'ai l'honneur &c.”

Cette circonstance rendoit cependant l'arrivée d'un Commissaire qui fut revêtu en même tems du pouvoir civil & militaire, infiniment plus nécessaire qu'elle ne l'eût été, si l'armistice ayant eu lieu, on avoit pu tranquillement négocier sans courir aucun risque. D'un autre côté, ma position n'en étoit devenue que plus embarrassante & dangereuse. Réduit au seul point de Bruxelles; entouré d'ennemis; menacé de toute part; excédé de peines, de fatigues & d'ouvrage; abandonné d'une partie de ceux qui eussent dû les partager avec moi; contrarié sans cesse par un Colleague dont la réussite ne répondoit nullement à ses bonnes intentions; &c. il m'eût été bien difficile de statuer en un moment si important & si décisif, des démarches sur lesquelles seules pouvoit se fonder encore, l'espoir de ramener des Provinces que l'Empereur étoit d'ailleurs décidé vouloir se borner à pacifier; & ce n'étoit certainement pas des *affaires courantes* du Gouvernement que je pouvois m'occuper alors. Toutes mes démarches étoient importantes & décisives; chaque instant en exigeoit de nouvelles, & c'étoit moi seul qui devois répondre des suites dangereuses qu'elles pouvoient avoir, ainsi que de celles qu'il y auroit eu à craindre, si je ne les risquois pas: étoit-il possible que dans cette cruelle situation j'eusse osé tout abandonner? & le Comte Cobenzl pouvoit-il espérer de *trouver à son arrivée toutes choses en son train ordinaire?*

(1) Sans entrer dans tous les détails des démarches auxquelles je me suis cru obligé pour profiter des dispositions favorables que témoignoit alors le Ministre d'Hollande, je me bornerai à joindre ici la copie d'un billet que m'écrivit à ce sujet le Vice-Président Baron de Crumpipen, à la suite d'une conversation qu'il avoit eue avec lui. Il suffira peut-être pour

rendoient rien moins qu'in vraisemblable. Elle ne l'est devenue que par l'abandon imprévu & à ja-

prouver que cette circonstance, jointe à une infinité d'autres, & nommément à l'impossibilité de prévoir les événemens décisifs des derniers momens, pouvoit encore me faire espérer.

Copie du Billet:

„ Je viens d'avoir eu le Baron Hop, qui fortoit de chez
 „ le Comte d'Argenteau, & qui venoit faire compliment
 „ sur l'armistice dont il m'a dit qu'il alloit rendre compte
 „ par exprès à ses Maîtres. *Il regarde toujours les choses*
 „ *comme finies moyennant cela*, & m'a dit que des Députés
 „ *s'étant présentés aux Etats Généraux, on avoit répondu qu'on*
 „ *ne pouvoit ni les reconnoître ni les écouter.* Il a ajouté
 „ qu'on avoit très fort approuvé à la Haye les déclarations
 „ de V. E. au moyen desquelles on croyoit que toute la Nation
 „ devoit s'appaiser & rentrer dans le devoir CONFORMÉMENT
 „ AU VOEU DE L. L. H. H. P. P. Monsieur de Hop m'a
 „ dit aussi, qu'ayant marqué son étonnement sur ce que
 „ les Etats ne s'assembloient pas, on lui avoit répondu
 „ qu'ils regardoient comme trop humiliant de s'assembler
 „ devant les canons sur la grande place; il est alors tombé
 „ sur d'Alton, de Brou &c.

J'avois outre cela reçu une lettre d'un de mes affidés près du Comité de Breda, d'après laquelle je devois espérer encore, surtout si je réussissois à obtenir de S. M. ce que l'on paroïssoit désirer, pour pouvoir se fier à mes concessions & promesses. La voici: Breda le 4 Décembre 1789.

„ Le B. a eu hier au soir une conférence avec l'abbé
 „ van Eupen, van der Noot, & un autre qu'il ne m'a
 „ point nommé.

„ Vous sentirez toute la conséquence de ne vous exprimer là-dessus qu'avec mesure, & sur-tout de ne point lâcher ma lettre. Voici le fait.

„ Tandis que l'abbé van Eupen étoit à Gand, à traiter

mais inconcevable de Bruxelles, & en même tems de toutes les Provinces, ce qui rendit le malheur

„ avec les Commissaires de la Flandre, on leur a apporté
 „ une Dépêche du Comte d'Alton à S. M. Il s'y expri-
 „ moit en homme assuré d'avoir rempli les intentions de
 „ son Maître dans tout ce qu'il a fait, & avec la confiance
 „ de posséder entièrement ses bonnes graces, & de les
 „ mériter. Il mêloit, disent ces Messieurs, du faux au vrai,
 „ & annonçoit des projets qui devoient détruire tout le
 „ bon effet que commençoient à produire les déclarations
 „ du 20, 21, 25, & la proclamation de Votre Excellence.

„ Nous aimons, a-t-on dit, à nous persuader que
 „ le Ministre a toute la douceur & la droiture qui con-
 „ viennent à sa place: mais tandis qu'il y aura deux pou-
 „ voirs égaux, & qui se choquent, un Civil & un Mili-
 „ taire, nous aurons toujours à craindre que l'un anéan-
 „ tisse le bien que l'autre aura fait. Le Ministre a des
 „ Pleins-pouvoirs; mais cette fatale dépêche annonce que
 „ le Général d'Alton en a aussi. Si donc il arrivoit plus
 „ tard quelque catastrophe, nous aurions toujours à crain-
 „ dre pour notre tête, soit de la part du peuple, soit de
 „ la part du Gouvernement.

„ D'ailleurs on a dit déjà, que L. A. R. avoient passé
 „ leurs pouvoirs; que le Général Murray avoit passé les
 „ siens; & on pourra de même sacrifier le Ministre actuel.

„ Pour nous rassurer, (& la Flandre est du même avis)
 „ nous prions S. M. de daigner *souscrire Elle-même* le réta-
 „ blissement de notre Constitution, & l'Amnistie générale.
 „ Sa signature, en nous mettant à l'abri de la crainte de
 „ l'une & l'autre part, fera renaître la confiance nécessaire
 „ au bonheur public, si elle est accompagnée du rappel
 „ du Comte d'Alton, que nos Provinces ne regarderont ja-
 „ mais que comme un des premiers auteurs de nos mal-
 „ heurs.”

irréparable ; car si on étoit seulement resté à Namur , comme je l'avois souvent demandé , & comme j'en étois persuadé en quittant Bruxelles , l'autorité légitime se feroit encore soutenue , & les négociations auroient été continuées sous l'appui d'une force assez considérable , pour en imposer à des adversaires qui n'en avoient presque pas à opposer , & dont les moyens étoient aussi nuls que les opinions partagées ; qu'il étoit par conséquent encore possible de ramener.

Mais s'il étoit vain même cet espoir , en quoi a-t-il pu nuire aux affaires ? m'a-t-il fait arrêter les mesures qu'il y auroit eu à prendre ? m'en a-t-il fait risquer dont les suites auroient pu devenir dangereuses ? Je crois avoir suffisamment prouvé que je n'avois pu ni voulu me charger de la moindre responsabilité à cet égard. On a vu que dans les premiers tems , mon principal espoir se fondeoit sur la conviction que de bonnes & nombreuses troupes , bien conduites , feroient cesser sur le champ , une aussi plate intrigue que l'étoit celle de la fameuse & très ridicule armée patriotique , sur la nullité de laquelle il ne peut , je pense , plus y avoir de doute. On a vu que lorsque des revers à jamais inconcevables , nous avoient fait perdre successivement toutes les Provinces , qu'il ne me restoit par conséquent pas d'autre ressource , que celle d'une négociation humiliante , avec des sujets révoltés de mon Maître , je ne me suis sou-

mis à ce douloureux moyen , qu'après avoir plusieurs fois demandé si j'y étois irrévocablement réduit (1) ; & on reconnoîtra j'espère , l'injustice qu'il y auroit à confondre le sang froid avec lequel j'agissois , & l'affurance que j'annonçois , avec une infouciance coupable , ou une sécurité qui n'eût été fondée sur aucune espèce de vraisemblance , ou au moins de possibilité.

Et qu'y auroit-il eu à faire à l'extrémité où nous nous trouvions , si j'avois dû rejeter le peu d'espoir qui me restoit encore , de prévenir par un arrangement , les malheurs que tout autre moyen rendoit inévitable ? devois-je me fier à de grandes paroles toujours sans effet (2) ? étoit-ce

(1) Comme ce point me paroît intéressant à prouver , je citerai à la fin de ce dernier article toutes les notes que j'adressois au Comte d'Alton dans les derniers momens , quoique plusieurs ayent déjà paru en extrait , dans le courant de ce mémoire , en tant qu'elles concernoient les différens objets dont il étoit question.

(2) Encore le 28 Novembre , je ne reçus du Comte d'Alton d'autre réponse au billet très pressant que je lui écrivis , que celle qui se trouve à la page 101 , de son mémoire justificatif , où il me dit :

„ Pour répondre catégoriquement , ainsi que Votre Ex-
 „ cellence me le demande par son billet de ce jour , à la
 „ question par laquelle elle désire que je lui dise : quelles
 „ sont mes ressources pour la défense de ce Pays , j'ai l'hon-
 „ neur de lui dire que je n'en ai pas d'autre que dans
 „ mes Généraux , mes troupes , & moi-même.”

sur l'enlèvement de 3 ou 400 fusils dans Bruxelles? sur quelques fossés dans les rues de cette ville? sur la défense & même sur la conservation de *ce seul point* d'un Pays dont nous avons abandonné tout le reste à nos adverfaires, que je devois compter, en négligeant le seul moyen que j'avois encore de réparer nos désastres, *sans faire couler inutilement le sang des sujets de mon Maître.* Toute autre voie eût été inutile à cette époque, & nous eût tellement aliéné la totalité de la Nation, que ce n'eût été qu'en lui faisant une guerre cruelle, qu'on eût pu la ramener lorsque les circonstances permirent d'envoyer des troupes; au lieu que je prévoyois, *comme il est effectivement arrivé*, qu'on n'auroit qu'à reprendre possession d'un Pays, qu'on avoit seulement abandonné, dès qu'on ne le mettroit pas au désespoir en le quittant. Si c'est là le seul mal qui est résulté de la conduite que j'ai cru devoir tenir jusques aux derniers moments, je me soumets volontiers à être blâmé; car ce ne

Cette réponse eut été grande & noble de la part d'un Général victorieux, ou sûr de son fait, mais étoit très hazardée de la part du Comte d'Alton, qui malgré ses Généraux, ses troupes & lui-même, se voyoit sans cesse repoussé partout, & avoit, en moins de six semaines, perdu presque tout le Pays dont la défense avoit été confiée à ses soins; & que pouvois-je faire, quand c'étoit d'après de pareilles réponses que je devois régler mes démarches dans les momens les plus importants & les plus décisifs?

font que les reproches justes & fondés qui peuvent faire réellement peine, & nullement ceux qui ne proviennent que du manque d'informations, ou qui sont dictés par la méchanceté; on ne fau- roit que mépriser ceux-ci, & on doit se borner à regretter de ne pouvoir détruire les autres, en instruisant le Public de toutes les véritables cir- constances.

COPIE de quelques-unes de mes notes au Commandant-Général Comte d'Alton, telles qu'elles se trouvent dans son Mémoire justificatif aux pages citées.

Page 38. Bruxelles le 16 Novembre 1789.

Comme il est plus que tems de mettre fin aux malheureux troubles qui agitent les Pays-Bas, & que l'expérience nous prouve assez que par la force seule nous aurions plus de peine qu'on ne devoit l'imaginer, à atteindre cet objet désirable, particulièrement recommandé à mes soins par les dernières lettres que j'ai reçues de l'Empereur; que surtout il seroit difficile d'y parvenir, si nous renforçons le nombre des mécontents, en continuant d'arrêter & enlever militairement des citoyens, sans forme ni instruction de procès; je prie V. E. de donner des ordres positifs, pour que personne ne soit plus arrêté par le militaire, sans que les Officiers fiscaux, ou à leur défaut, ceux de police dans les lieux respectifs, en soyent préalablement informés, & ayent connoissance de la nature des griefs ou des soupçons graves qui pourroient donner lieu à pareilles appréhensions par corps, sur lesquelles je reçois tous les jours & de toutes parts les plus fortes représentations. Je sens bien que dans des cas d'émeute, atroupement ou sédition manifeste, il ne faut pas de preuve ni de concours du civil pour se saisir des coupables, le délit étant en pareil cas prouvé par le fait; mais alors même la sûreté publique & la liberté personnelle (aux termes des loix du pays & des assurances réitérées que j'ai données à cet égard dans plusieurs

déclarations, publiées au nom de Sa Majesté) exigent-elles que des personnes arrêtées par le militaire, soyent sur le champ délivrées à leur juge compétant, avec le procès verbal ou *species facti* des circonstances du cas, qui seroient de nature à constater le délit.

D'après ces principes dont V. E. sentira parfaitement la justice, je ne puis que la requérir de vouloir donner des ordres, pour que, s'il y a des citoyens actuellement détenus par le militaire sans la participation ou la connoissance du Civil, comme par exemple Grysperre & quelques autres, ils soyent extradés sans délai à l'office fiscal, pour être pourvu à leur poursuite, à leur détention ultérieure & leur élargissement, suivant la nature des circonstances & des faits dont les Commandans militaires qui auroient fait ou fait faire l'arrêt, pourroient fournir les preuves ou les indications. Je pourrai ensuite, d'après les pouvoirs que Sa Majesté m'a confiés, à ce que leur procès soit instruit avec autant de célérité qu'il est possible.

Page 39. Bruxelles le 17 Novembre 1789.

Le moment est trop intéressant pour pouvoir rien négliger. Les dispositions militaires faites avec le plus de zèle & le plus d'habileté possibles, ont mal réussi; je ne puis dissimuler à V. E. que l'Empereur les a désapprouvées; il s'agit d'en faire pour l'avenir qui ne nous fassent pas tout perdre, après avoir déjà tant sacrifié.

L'Empereur veut très expressément garder le centre d'où pourront émaner des ordres, afin de conserver la souveraineté.

Le centre étoit peut-être jusqu'ici Anvers, Malines, Bruxelles & Louvain; aujourd'hui il semble être plus particulièrement Bruxelles, sans abandonner les autres points.

Il se trouve à Bruxelles le trésor royal, les archives du Gouvernement, & tous les membres de ce département.

Tous doivent être protégés. J'avois envoyé l'autre jour une note à V. E., pour lui demander ses intentions à ce sujet, & elle est restée sans réponse. En ce moment, ni le
tré-

trésor ni les archives ne peuvent plus être transportés sans danger & les membres du Gouvernement sont unanimement résolus de rester en place jusqu'au dernier moment, comme leur devoir le leur impose.

C'est donc Bruxelles qu'il faut garder avec soin, comme le point principal, le siège de tout ce qui tient à l'autorité & la représente. Votre Excellence se propose de couvrir Bruxelles par un bataillon à Termonde, un autre à Alost, & un camp entre ces deux points & cette ville.

Au moyen de cela la Dendre sera gardée (ce que cependant bien des personnes ne croient pas) & alors nous n'aurons pas d'incurSIONS du côté de la Flandre à craindre.

Mais que fera-ce de l'intérieur ? Nous avons une garnison de 2500 hommes & 100 chevaux : Votre Excellence compte en retirer encore un bataillon lorsque le corps proposé par Mr. Desvaux (duquel il faut se méfier) sera erigé ; peut-être même un second, si une proposition ultérieure qui lui a été faite, avoit lieu : je ne parle pas du danger de cette démarche, puisque tout ce monde destiné à remplacer des troupes, peut facilement tourner les armes contre nous, & les tourneroient à la première occasion.

Mais quand même nous conserverions notre garnison, les 2500 dont elle est composée, suffiroient-ils pour contenir tout le peuple de Bruxelles & des villages des environs, qui peuvent se soulever en moins de deux heures, & se souleveront à la première nouvelle d'avantage remporté par les Patriotes ? Les 2500 ne devront-ils d'ailleurs pas être trop séparés ; les canons sur les remparts pourront-ils être suffisamment gardés ? l'espoir de s'en servir avec avantage contre la ville ne peut-il pas être réduit à rien, d'abord par la menace d'égorger tous ceux qui sont regardés comme Royalistes, notamment les zélés serviteurs de Sa Majesté ?

Ne vaudroit-il donc pas mieux concentrer toutes ces forces dans Bruxelles, Anvers & Louvain, mais principalement dans la Capitale, en formant un camp dans le Parc, un autre sur les remparts, ou dans l'endroit qui avoit déjà été choisi pour cela l'année passée, & ne destinant que de

très petits corps aux frontieres de la Flandre, qui pourroient à chaque événement être renforcés par des détachemens d'une de ces grandes garnisons, & suffiroient alors je pense, pour combattre les insurgens, qui paroissent n'être pas encore redoutables, en rase campagne, & pourroient bien être jettés dans cette Dendre que nous défendons avec soin, & peut-être infructueusement.

Je le crois, & le crois si positivement, que sachant les intentions de l'Empereur, & ayant de Lui le plein pouvoir pour tout ce que je jugerai propre à rétablir la tranquillité, & à plus forte raison la sûreté, je me croirois obligé de l'exiger; mais n'étant pas militaire, & ne pouvant me fier à mes lumieres sur cet objet, je prie V. E. de me donner mon appaisement par écrit, ou de faire délibérer par un conseil de guerre mixte, composé de Généraux de la part du militaire, & de quelques membres du Gouvernement civil.

Page 41. Bruxelles le 21 Novembre 1789.

Si l'on pouvoit compter avec certitude sur la suffisance des troupes que nous avons, & être assuré de prévenir l'extension des malheurs qui nous menacent & paroissent devenir plus sérieux, je croirois n'y avoir rien à faire ni à chercher d'autres moyens de calmer les opinions, du moins jusqu'à ce que Sa Majesté me donne des ordres positifs ultérieurs; mais comme nous avons essuyés des événemens aussi malheureux qu'imprévus, & qu'il semble prouvé que nos forces ne fussent pas même assez pour arrêter dans les différens points capitaux, des effets que la peur exerce sur des esprits d'ailleurs fidèlement attachés à Sa Majesté, & qui ne demanderoient que d'être soutenus pour développer leur zele & leur soumission; que d'un autre côté l'Empereur m'a déjà autorisé à employer vis-à-vis de ses sujets les moyens de les écouter & de les éclairer plutôt que de les combattre, & que Sa Majesté m'a même donné des pleins-pouvoirs pour finir les choses d'une manière convenable; je me crois dans le cas de donner dès à présent à la Nation, des appaisemens sur les objets qui dans se

moment-ci comme depuis long-tems la frappent le plus, à moins que V. E. ne puisse donner des assurances positives d'un soutien suffisant & déjà existant, pour différer encore une pareille démarche.

Dans cet état des choses, je crois devoir me déterminer à faire émaner la déclaration ci-jointe, qui est déjà sous presse, & que je me propose de faire publier encore aujourd'hui; & je n'attends que d'être informé du sentiment de V. E. sur le fait, si elle croit qu'elle pourroit répondre de maintenir le reste en tranquillité & en sûreté, moyénant les arrangemens qu'elle pourroit prendre avec les troupes que nous avons actuellement, pour me décider si c'est le cas d'employer encore d'autres moyens, plutôt que de risquer de perdre ces Provinces, ou de devoir se soumettre plus tard à des conditions honteuses; surtout à celle d'une garantie d'autres Cours, de laquelle nos voisins semblent très occupés.

P. S. Je prie V. E. de me donner réponse sur le champ; car il n'y a pas un instant à perdre, ayant chez moi des Députés auxquels il faut que je réponde en conséquence.

Page 43. Bruxelles le 22 Novembre 1789.

Etant indispensable qu'il ne puisse rien être fait de contraire aux promesses & assurances que contient la déclaration qui a été publiée hier, je ne puis me dispenser de prier V. E. de donner les ordres les plus positifs & les plus précis; 1^o. pour que le Militaire n'arrête plus personne, & ne fasse plus de faisie hors du cas du flagrant; 2^o. pour qu'on cesse les visites militaires qui se font dans les maisons particulières, d'une maniere qui excite une grande sensation, à l'effet de découvrir & d'enlever des armes; & 3^o. pour prévenir les excès & les menaces que les soldats se permettent, & qui inquietent même les habitans paisibles: les circonstances exigent d'ailleurs tous les ménagemens possibles pour ne pas perdre l'opinion des braves & honnêtes citoyens, & ce qu'on peut s'en promettre encore dans une conjoncture comme celle d'à présent:

Page 44. Bruxelles le 25 Novembre 1789.

Sans entrer dans les détails des succès déjà beaucoup trop considérables de nos adversaires, je crois qu'il importe infiniment plus de terminer tout d'un coup en satisfaisant la Nation sur des objets sur lesquels il faudra toujours céder, à moins de la vaincre, que de tourner les choses en une guerre formelle dont les suites sont si incalculables.

Il ne convient pas que l'Empereur négocie avec ses sujets. Il faut qu'il paroisse donner gratuitement, ce qu'il ne doit pas se laisser forcer d'accorder. Mon intention seroit d'émaner dès demain la déclaration ci-jointe, ce qui ne se pourroit pas, s'il se faisoit en même tems une démarche contraire. Il n'y a cependant pas de tems à perdre; & si l'on se contente encore de cela demain, il est très possible que les succès fassent tourner les têtes au point de vouloir disputer jusqu'à la souveraineté de ces Provinces à l'Empereur, comme V. E. fait qu'il en est question.

L'attaque projetée seroit sans doute nécessaire, sur-tout si cette guerre devoit continuer, mais ne peut, je pense, opérer d'autre effet que de chasser les insurgens de ce coin, *au risque de les voir bientôt revenir par un autre.* Il semble en général que nos opérations militaires se réduisent à conserver Bruxelles & tout au plus la Province de Brabant, ce qui est autant que rien, puisque nous ne saurions nous y soutenir assez long-tems, pour attendre des secours, & que l'Empereur paroît ne pas vouloir ni pouvoir reconquérir les autres Provinces que nous avons perdues.

La déclaration en question est déjà imprimée, mais ne sera publiée qu'au cas qu'elle soit compatible avec la démarche militaire que V. E. trouvera nécessaire.

Page 45. Bruxelles le 25 Novembre 1789.

La Flandre & la West-Flandre complètement perdue; le port d'Ostende au pouvoir des insurgens; le système d'indépendance s'y fortifiant; les communications interceptées

avec Bruxelles; le Hainaut également perdu dans toute son étendue; les insurgens postés sur le Brabant par la Campine, repoussant nos troupes jusqu'aux portes de Louvain, menaçant d'un autre côté le Namur; le Limbourg également menacé & peut-être déjà envahi; le Brabant, dans les villes principales surtout, uniquement contenu par la concentration des troupes, mais prêt à éclater à la moindre approche, soit du côté de la Flandre, soit du côté du Hainaut; la ville d'Anvers déjà mise en mouvement dans l'intérieur: tout cela présente un ensemble qui rend indispensable de prendre un *parti positif* pour sauver ces Provinces & les conserver à la Souveraineté de l'Empereur, si tant est que S. E. le Général Commandant ne puisse pas *assurer positivement le Ministre plénipotentiaire, qu'il y a dans la force militaire un moyen suffisant & sûr, non seulement de contenir le Brabant, mais même de le prémunir avec certitude contre les attaques du côté de la Flandre, du Hainaut, de la Campine & du Namur; de le garantir des efforts des insurgens qui l'entourent de toutes parts, & de reconquérir les Provinces déjà soulevées*: dans le cas de l'affirmative de la part de S. E. le Général-Commandant, on pourroit différer d'en venir aux démarches à faire, qui, *même dans celui du doute*, deviennent indispensables & à plus forte raison dans celui de la négative; étant à observer que dans le premier cas, c'est à dire l'affirmative, il ne signifieroit rien si on étoit réduit à soutenir le seul point de Bruxelles, dont les suites deviendroient nécessairement la destruction de cette Capitale, l'effusion du sang des habitans & des troupes, & finalement le risque de perdre trois millions de florins à l'Empereur & les archives du Gouvernement. Son Excellence est donc requise de s'expliquer d'une manière *positive & cathégorique* sur ce qui est ici posé, pour que le Ministre plénipotentiaire, à qui il ne reste plus d'autre ressource pour conserver ce Pays à la Souveraineté de l'Empereur, puisse se déterminer sur le point aussi pressant qu'important des dernières démarches à faire. Je prie V. E. de vouloir bien répondre encore ce soir.

Page 46. Bruxelles le 26 Novembre 1789.

En réponse à la note de V. E. je dois avoir l'honneur de lui dire que celle qu'elle me demande au sujet des opérations militaires qu'elle se proposoit, lui a déjà été remise hier. Mais comme il seroit possible qu'elle se fût égarée, je lui en joins une double.

C'est sans doute V. E. qui doit répondre des opérations militaires: je lui ai répété souvent que je m'en remettois absolument à elle à cet égard, & plusieurs de mes notes doivent le lui prouver. Elle sait que même, quant aux dépenses à faire, je m'en suis également remis à ce qu'elle trouveroit bon.

Il ne peut donc pas être question d'arrêter aucune de ces dispositions, & je me garderai bien assurément de prendre la moindre responsabilité sur moi à ce sujet.

V. E. fera donc tout ce qu'elle trouvera bon: mais je ne saurois lui cacher ma surprise extrême, qu'après avoir reproché au Gouvernement son *incrédulité* sur un soulèvement général, & sur la force de l'armée patriotique, elle m'annonce aujourd'hui la Flandre seulement comme partagée, le Hainaut tranquille, le Namurois entièrement à nous, le Luxembourg & le Limbourg sincèrement attachés à leur Souverain, & toute l'armée patriotique, y compris les 7 à 800 hommes de Liège, réduite à 5000 hommes. Sans doute je ne saurois imputer à V. E., qu'avec 15 bataillons & 4 divisions cavalerie, dont une partie seulement peut lui être nécessaire pour garder les villes du Brabant, elle n'aille exterminer ce corps de 5000 hommes indisciplinés, & ne vienne ensuite facilement, reprendre l'autre moitié de la Flandre, qui, *selon ce qu'elle me fait l'honneur de me dire*, seroit la seule conquête à faire pour remettre par-là Sa Majesté en pleine & paisible possession de toutes ses Provinces Belges.

Quant aux archives, trésor & personnes du Gouvernement, il dépend naturellement de moi de les mettre en sûreté: mais je ne compte que pour une personne, & ne saurois par conséquent servir d'escorte ou de protection à tous ces objets, qui dans ce moment, & vu ce qui vient de se passer encore dans

les environs de Namur, exigeroient une escorte d'autant plus considérable, qu'on ne laisseroit certainement pas échapper une si bonne prise, sans essayer au moins quelque tentative.

Comme du reste V. E. conclut par me demander de ne point faire de concession ultérieure avant d'avoir vu l'effet de son opération militaire, je dois avoir l'honneur de lui dire qu'ayant, *de la connoissance de V. E.*, tout accordé ce qu'on pouvoit raisonnablement demander, il entroit très fort dans mes projets de ne plus faire de concession, & que j'y suis encore plus décidé par la requisition qu'elle m'en fait. Ce qui a été accordé aujourd'hui peut faire du bien, mais certainement pas de mal; doit faciliter les opérations de V. E. en tranquillisant & calmant tous les gens sensés, & n'y porte assurément aucun empêchement.

Quant à ce qui regarde le fournissement des argens, des vivres, utensiles & ouvriers nécessaires, le Gouvernement n'a jamais été en retard sur aucun des objets qui dépendroient de son autorité & de ses dispositions: on a établi pour cela un Commissaire-général civil, aux demandes duquel il a toujours été pourvu avec empressement; & lorsqu'il n'y aura plus d'autre moyen pour les fournitures que la voie d'exécution militaire, il faudra sans doute bien y donner les mains; mais il est d'autant plus nécessaire de réserver cette voie à la dernière extrémité; & lorsque des efforts d'argent ne pourroient pas y suppléer, que V. E. ne sauroit se dissimuler, combien il importe dans les circonstances du moment, de ne pas s'exposer à trouver de nouveaux ennemis dans les habitans du plat-pays, contre lesquels on devoit employer la force.

Dans cet état des choses où le Gouvernement a déjà tout fait pour chercher à rétablir le calme & ramener les esprits, je ne saurois voir qu'avec plaisir que V. E. veuille se charger de repousser nos adversaires connus, dans la certitude de n'avoir rien à craindre de ceux qui se démasqueront à la première occasion; & qu'elle veuille au moyen de cela, faire rentrer les Provinces dans l'ordre; *pourvu qu'elle sache aussi ce qu'il y aura à faire en cas de non-réussite*, & surtout qu'elle

se charge en même tems de rassurer assez, par l'appui militaire, les différens officiers civils, pour les engager à retourner à leurs postes, & de faire rétablir les Bureaux de recette, & rentrer les deniers de Sa Majesté, dont la perception vient entièrement à cesser dans la plupart des Provinces sur lesquelles Votre Excellence compte particulièrement.

Ce n'est pas par oubli que j'ai laissé sur la table de V. E. la note alors non signée. Elle se rappellera que je lui ai dit ne pouvoir en faire aucun usage, & *j'avoue que j'eusse désiré qu'elle ne m'eût pas mis dans le cas de lui faire cette réponse.*

Page 48. Bruxelles le 27 Novembre 1789.

Je rends bien des graces à V. E. pour l'information qu'elle me donne par son billet de ce matin, des dispositions qu'elle a faites, tant par rapport aux grains qui se transportent de cette ville pour la mouture, que pour la réparation du pont situé près de la porte d'Anderlecht: ces dispositions feront cesser les plaintes sur les embarras pour la consommation de la ville, & je suis charmé que V. E. ait pu y faire pourvoir.

Il seroit sans doute à désirer qu'on pût aussi faire cesser les plaintes & les inquiétudes qu'occasionnent les ouvrages & autres précautions qu'on est dans le cas de prendre dans l'intérieur de la ville, & dont V. E. parle; mais il est des circonstances qui sont au-dessus de tout autre motif & on ne sauroit, quant aux mesures de défense & de sûreté, négliger de prendre les arrangemens militaires que V. E. juge convenables, & qui se combineront parfaitement bien avec l'idée qu'elle me propose d'un avertissement à donner au peuple, comme je me propose d'en faire publier un incessamment.

Sans entrer d'ailleurs dans ce que porte la note de V. E. au sujet du billet que j'avois laissé hier sur sa table, je crois devoir uniquement lui observer, que ce n'a été qu'en sortant hier de chez elle, & à l'issue de la conférence que nous avons eue, que j'ai donné l'ordre de permettre la publication de l'édit dont il a été question, de manière qu'il est impossible qu'il ait circulé auparavant.

Quant à ce que V. E. me fait l'honneur de me dire en explication à sa note précédente, sur la situation des autres provinces, je crois devoir lui observer dans l'esprit d'intimité & de confiance que je dois au service de Sa Majesté, & que j'aurai toujours personnellement pour V. E., que quoique je sois persuadé qu'avec des forces suffisantes pour protéger les administrations, les Officiers & le plat-pays, nous aurions plus qu'un partage en faveur de l'auguste Souverain, on ne peut cependant pas y compter, même en Flandre dans ce moment-ci: la proposition de l'Abbé de Grammont, dont le zèle mérite tout éloge, ne suppose cependant guere ou rien: l'Abbé, qui d'ailleurs n'auroit eu de l'influence que dans un très petit circuit, ayant été obligé de s'enfuir lui-même depuis plus de trois semaines, de maniere qu'il ne sauroit être d'aucune utilité. Le Pays de Termonde est tranquille, parcequ'il n'est pas encore envahi; mais que peut-il seul? & pourra-t-il se conserver assez en forces, pour pouvoir toujours résister & nous être utile? Suivant les rapports que j'ai, il n'y a plus que 40 militaires à Alost: ce canton a toujours été suspect, & on m'informe qu'hier encore, on y a tenu les propos les plus mauvais & les plus menaçans. Dans l'état présent des choses, il seroit impossible ou au moins très dangereux, de se reposer sur la Châtellenie d'Oudenarde; & si les habitans d'Escornais ont témoigné quelques bonnes dispositions, ils ne sont qu'une médiocre partie de la Châtellenie, dont le reste est d'autant plus à craindre, qu'elle & ceux qui la dirigeoient, ont toujours été dans le cas d'être soupçonnés. Quant au Pays de Waes, tant qu'il sera libre des invasions des insurgens, les administrateurs seront attachés & zélés pour Sa Majesté, comme ils l'ont toujours été; mais sans troupes & sans protection efficace, la moindre invasion nous ôtera encore toute ressource de ce côté-là, comme nous l'avons vu lors de la premiere, sans parler des événemens qui y ont eu lieu auparavant, entre autre à Waesmunster.

Je n'ai pas eu connoissance des détails ou explications entre le Magistrat de Mons & Mr. le Général d'Happancourt, sur lesquels se fonde la confiance que V. E. exprime au sujet de

Mons: mais les avis que j'ai eu de cette ville m'annoncent des armemens très considérables, & en général une suite de désordres, de pillages & même de projets d'enlèvement: ce qui vient des autres villes du Hainaut, annonce aussi des désordres & beaucoup de fermentation. Je crois que le Limbourg & le Luxembourg sont très décidés à être fideles; mais la peur, qui est partout, comme l'expérience l'a prouvé, un ennemi redoutable, a déjà beaucoup gagné la Province de Limbourg, ainsi que les employés; & quoique les Etats de Luxembourg proposent la levée d'une légion, il faudra du tems pour en consommer l'établissement; & à en croire un avis que j'ai reçu aujourd'hui du Baron de Feltz, les bruits dont on abonde, quoique sans vraisemblance, ne laissent pas de commencer à prendre sur des esprits crédules & timides. Pour ce qui est du Pays Wallon Brabant, je dois observer à V. E. que les deux hommes à qui on a parlé d'une levée de 600 hommes, ne sont pas des Députés du Pays Wallon Brabant, mais deux manans d'une seule terre nommée Perwalz, & que, quoique nous ayons lieu d'être tranquille jusqu'ici sur l'état du Wallon Brabant, on ne sauroit cependant juger de ce qui arriveroit à défaut de protection militaire, par les malignes insinuations qu'on tâchera de répandre partout, & surtout si des invasions dans le voisinage venoient inquiéter les habitans.

Tel est l'état des choses, très inquiétant en général, malgré toute la confiance que méritent quelques cantons; & il est d'autant plus fâcheux, que tandis que la capture de Gand, & la maniere dont on s'y renforce, doit nous faire craindre des invasions qui troubleront & détermineront le plat-pays de la Flandre en général, il y a bien à craindre qu'il n'y ait un plan combiné, d'après lequel, venant du côté de Dieft, on tentera aussi d'ailleurs des incursions, nommément du côté du pays de Limbourg, & par Hui du côté de Namur. *Mais delà il ne sauroit en résulter un obstacle de ma part à l'entreprise que V. E. se propose du côté de Dieft, ou à toute autre, ne pouvant pas, ainsi que j'ai eu l'honneur de le lui dire plusieurs fois, & que j'ai celui de lui réitérer ici, m'opposer ni arrêter V. E. dans les dispositions ou arrangemens militaires qu'elle juge être nécessaires ou conformes aux circonstances.*

c'est à elle à en juger ; & par conséquent je ne puis ni demander ni même désirer qu'elle les hâte ou les suspende en raison de l'effet possible mais incertain de l'édit qui a été émané hier. Cet édit en fait sans doute jusqu'à un certain point sur les gens qui pensent & qui raisonnent, & il est possible qu'il en impose à la masse ; mais il est probable que cela ne se développera, ou plutôt que cela dépendra de la manière dont le fameux comité aura pris la chose, ou s'y expliquera vis-à-vis de ses affidés. D'après cela, il est apparent qu'il faudra quelques jours pour que la chose s'éclaircisse, & il est possible que ce soit d'une façon favorable ; malgré cela, je suis bien éloigné de conseiller à V. E. de ne pas faire une opération militaire quelconque, ou même de la différer, m'en rapportant absolument à elle, comme je m'en remets également aussi à elle, sur le sort que, selon les circonstances, elle croira devoir d'après les règles militaires, faire essayer à la ville de Diest, persuadé qu'elle fera faire au préalable les sommations convenables, & qu'il entre dans son intention de prévenir les calamités ; le principe devant être, à ce qu'il semble, qu'on commence d'abord à regarder ces gens comme des sujets égarés qu'on cherche à ramener de leurs erreurs, & qu'on ne traite en ennemi, que lorsque leur opiniâtreté oblige d'en venir à cette extrémité.

Page 50. Bruxelles le 28 Novembre 1789.

Comme il m'est important & indispensablement nécessaire, pour les mesures à prendre, de savoir quelles sont les ressources que V. E. pourra trouver dans les forces militaires pour la défense de ce Pays, qui est confié principalement à ses soins, je la prie de vouloir bien me les faire connoître d'une manière positive & cathégorique, & cela non seulement pour le moment, mais aussi pour la suite, c'est à dire : de quelle façon elle croit pouvoir assurer à l'Empereur cette intéressante partie de la Monarchie, en n'ayant même à faire qu'à la Nation seule, au cas qu'elle ne pût être soumise par la clémence & bonté que Sa Majesté vient de manifester envers elle, ni par la voie de la raison. V. E. sent bien que je n'entends pas par-là le maintien d'un

Teul point, comme Bruxelles ou Namur; car si toute la défense se bornoit à cela, Sa Majesté seroit incessamment réduite à envoyer une armée pour reconquérir ces Provinces, ou à entamer une négociation dont le résultat seroit toujours qu'on L'obligeroit à les acheter.

Cette extrémité seroit si malheureuse, qu'il n'y a rien que je ne fasse pour éviter d'y venir; mais il faut que j'aye une certitude *positive* du *oui* ou du *non*, pour me porter aux démarches qui pourroient en résulter, soit par moi-même si le cas Pexigeoit, soit par des ordres que je chercherois à me procurer avec accélération si le tems le permettoit encore.

Page 53. Bruxelles le 5 Décembre 1789.

En réponse à la note de V. E. touchant le corps des chasseurs, j'ai l'honneur de lui dire que ce point dépend de la question principale

Il s'agit de conserver à Sa Majesté la pleine & paisible possession de toutes ses Provinces.

Il y a pour cela deux voies; celle de la force, & celle d'un *accommodement*.

La première est plus honorable & ne coûtera pas de sacrifices.

La seconde l'est moins & en coûtera beaucoup.

Il ne fauroit donc y avoir de doute sur le choix, si V. E. peut *assurer* la réussite de la première. Il me faut pour cela un simple *oui* ou *non*; car les notes infinies que nous nous envoyons réciproquement à ce sujet, n'avancent pas le service & sont absolument inutiles.

Dans le premier cas, je ferai tout ce que V. E. trouvera bon touchant les chasseurs & autres objets de cette nature.

Dans le second, il ne fauroit en être question. Ce sera à moi à agir, & je dois alors n'être gêné *en rien*, sans quoi je ne puis répondre *de rien*.

Je prie V. E. de me faire savoir: *quand* & *où* elle voudra rassembler les Généraux Comtes d'Arberg, d'Alton & le Colonel de Brou, avec le Vice-Président & les Conseillers qui

avoient été présens à la jointe du 21 Novembre, afin que V. E. puisse reprendre devant eux le point de sa lettre où elle me dit que l'invasion de Diest ne fût pas restée sans vengeance, si j'avois adhéré à sa priere de différer les édits du 21 & 25.

Je doute que les rapports de V. E. ni ses notes puissent persuader Sa Majesté, que le Gouvernement & surtout les édits du 21 & 25 Novembre, soient cause de tout ce qui est arrivé jusqu'aujourd'hui.

Bruxelles le 5. Décembre 1789. (1)

J'ai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence les deux pieces ci-jointes qui se trouvoient parmi les copies d'interceptes que m'a fait remettre Mr. van der Mersch. (2)

Il me sera à jamais inconcevable comment Votre Excellence a pu écrire tout cela à l'Empereur.

Ce n'est pas le moment de se plaindre dit S. M. dans la lettre qu'Elle vous adresse; ce n'est donc pas celui non plus où je la supplierai d'examiner la vérité des faits qui se trouvent dans votre rapport. Mais dès que cette recherche sera compatible avec ce qu'exige le service, ce sera la seule grace que je demanderai à S. M.

D'ici là je dois avant tout faire les questions suivantes à Votre Excellence, afin de pouvoir (pour le bien de ce même service) me diriger en conséquence.

1°. Si elle peut, *puisque'il ne faut que se montrer pour vaincre*, se montrer effectivement avec certitude de vaincre; ne pouvant être question alors d'*accomodement*.

2°. Si elle est sûre, comme elle le dit à S. M., que ce n'est que par la force qu'il faut agir; car alors ce sera la force, & encore pas la voie de conciliation qu'il faudra employer.

(1) Cette note est omise dans le recueil imprimé,

(2) Ces pieces étoient le rapport du Comte d'Alton à S. M. tel qu'il se trouve en date du 27 Novembre au recueil imprimé & une lettre de l'Empereur au Commandant - Général.

3°. Si, craignant que le Gouvernement ne se laisse entraîner à des concessions ultérieures, Votre Excellence peut appuyer suffisamment ce foible Gouvernement, pour le mettre à même de ne pas se prêter à la condition de la garantie des Cours, ou autres concessions quelconques, auxquelles il gémit d'avoir été réduit par les progrès à jamais incroyables qu'on a laissé faire à nos adversaires, mais auxquelles il faudra bien qu'il se soumette, s'il ne veut pas perdre entièrement ce Pays dont la majeure partie nous a déjà été arrachée.

4°. Comment Votre Excellence peut non seulement accorder, mais demander & faire négocier même un armistice de six mois, aussi-tôt qu'elle est assurée, comme elle doit l'être, puisqu'elle l'a écrit à S. M. qu'il ne faut que se montrer pour vaincre, & que ce n'est que par la force qu'on doit agir.

Lorsque j'aurai mon appaisement sur ces questions, & ferai si Votre Excellence remettra l'Empereur en pleine & paisible possession de toutes les provinces, par les moyens dont elle parle à S. M., ou si c'est par la voie de négociation qu'il faudra tâcher de raccommo-der une affaire gâtée, je me verrai obligé de déclarer à V. E. avant de rien entreprendre.

1°. Que cette voie devenue bien difficile, si non impossible dans la situation actuelle, ne regardera alors absolument que moi, & que ce ne devra être par conséquent que moi seul, & exclusivement qui en soit chargé.

2°. Que si quelque autre s'en mêloit, soit directement soit indirectement, ouvertement ou sous mains, enfin d'une manière quelconque, je devrais quitter la partie d'abord, deux négociations ne pouvant avoir qu'une mauvaise réussite.

3°. Que je quitterois la partie encore si, pendant qu'on traite, il se fait une démarche quelconque, qui croise mes opérations ou y mette obstacle; enfin.

4°. Que le militaire n'ayant pendant ce tems d'armistice, point de part à prendre aux affaires du Pays, qui ne le regardent jamais qu'autant qu'il faut agir, auroit à éviter très soigneusement de s'en mêler d'une façon ou de l'autre, à moins qu'il ne veuille se charger de toute la négociation, que je lui abandonnerai volontiers, au point où nous sommes réduits.

A D D I T I O N S.

A l'endroit où il est parlé de la dépêche du 7 Janvier 1789, qu'avoit envoyée feu S. M. au Ministre à cette époque; Voyez page 23 ligne 2, après les mots *quelques mois plus tard*, lisez la note suivante.

„ La lettre ci-dessous citée qu'écrivit feu S. M. à Madame
 „ l'Archiduchesse en cette occasion, prouve combien ce
 „ Prince étoit décidé alors à cette démarche, quoiqu'il me
 „ fut bon gré ensuite d'être parvenu à l'éviter.

Copie de la lettre de feu S. M. à Madame l'Archiduchesse :

„ J'ai reçu votre lettre, & vous suis infiniment obligé
 „ pour toutes les expressions flatteuses d'amitié qu'elle
 „ contient. Cette expédition a été retardée, vû que je
 „ croyois Mr. de Trauttmansdorff en route, & que j'at-
 „ tendois son arrivée.
 „ A cette heure que je viens seulement d'apprendre
 „ qu'il attend à Bruxelles des ordres, je lui fais
 „ parvenir les dépêches que vous verrez, & qui m'ont
 „ paru les seules convenir à l'insolence qu'on s'est per-
 „ mise, & qu'on se flatte de profiter des embarras de
 „ la guerre, ou du besoin d'argent qu'on me suppose,
 „ pour arracher des concessions humiliantes & dangereu-
 „ ses; mais bien éloigné de-là, je suis fermement &
 „ irrévocablement décidé à ne point céder, & à faire
 „ venir les choses une fois à cette extrémité à la-
 „ quelle on me force, & qui peut-être fournira seule
 „ l'occasion de couper en plein drap le mal dans sa four-
 „ ce. J'ose vous prier, tous deux, de bien épauler le
 „ Ministre & le Général des armes dans ce qui sera
 „ nécessaire de faire, & surtout de bien persuader que
 „ ce ne sont point des menaces, mais des réalités, &
 „ que je suis décidé à tout risquer plutôt que de céder
 „ sur des points dans lesquels j'ai clairement raison &
 „ le bon droit pour moi. Il ne seroit pas conséquent
 „ non plus, ma chere sœur, que, comme on le dit, vous

„ prissiez ce moment pour faire une absence, puisque
 „ celle-là prouveroit ou crainte ou désapprobation de
 „ votre part, dont l'une ni l'autre conviendrait.”

A l'endroit où il est parlé de la cassation des Etats de Brabant le 18 Juin 1789. Voyez page 30, ligne 6, après les mots *la Nation au désespoir*, lisez la note suivante.

„ L'Empereur lui-même daigna me rassurer sur la
 „ trop juste appréhension que j'avois à ce sujet, en me
 „ communiquant l'extrait ci-dessous cité, d'une lettre que
 „ lui avoit écrite S. M. glorieusement régnante aujourd'hui, à l'occasion de cet événement, & que voici :

„ Extrait d'une lettre de S. A. R. le Grand Duc de
 „ Toscane à S. M. l'Empereur.”

„ J'ai vu par les papiers que vous m'avez communiqués,
 „ qu'enfin les Prêtres qui vouloient tout brouiller aux
 „ Pays-bas, ont réussi à vous obliger de casser les Etats
 „ & le Conseil de Brabant, malgré tout ce que vous
 „ avez fait pour différer d'en venir à de pareilles ex-
 „ trémités. Il est heureux, & on doit, je crois, à la
 „ marche suivie, bien réglée, prudente & ferme du Comte
 „ Trauttmansdorff, d'avoir prévenu & évité tous les
 „ inconvéniens, et que tout se soit passé si heureusement
 „ & tranquillement.”

„ Se sentant mourir, Il vouloit m'encourager, en me faisant
 „ connoître la façon de penser de son successeur, dont l'ap-
 „ probation ne pouvoit que m'intéresser infiniment. Aussi
 „ ai-je cru remplir les intentions de l'un & de l'autre, en
 „ confiant le contenu de cette lettre à quelques personnes
 „ qui s'en serviroient avec sagesse, pour détromper ceux
 „ qui vouloient résister ouvertement aux volontés de l'Em-
 „ pereur, en cherchant à persuader, & se persuadant peut-
 „ être eux-mêmes, que ce Prince, n'ayant plus que très
 „ peu de tems à vivre, son successeur, qu'ils croyoient
 „ penser différemment, renverseroit d'abord tout ce qu'il
 „ avoit fait, notamment au sujet des affaires ecclésiastiques.”